

n° 10

la lettre

# CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

## Communautés de communes et développement culturel en Lot-et-Garonne

Monter un café littéraire  
aujourd'hui

||||| L'action culturelle en prison

Musiques actuelles/amplifiées :  
Quelles avancées des politiques publiques ?  
Ciné cabaret/Cinéma itinérant  
De l'Europe aux associations : le rallye des contrats  
Ruines et initiatives artistiques à l'est de Berlin  
Ricardo Montserrat :  
Les ateliers d'écriture contre la dictature économique

La plupart des expériences dont nous rendons compte dans ce dixième numéro s'appuient sur l'action culturelle pour rompre avec les phénomènes d'isolement. Notre dossier sur la culture en prison, qui pose également la contradiction entre la fonction punitive de l'incarcération et le pouvoir libérateur de l'expression artistique, est emblématique de cette idée.

En milieu rural, les populations se sentent bien souvent isolées de l'actualité et de la vie culturelle. Organiser, de manière conviviale, des rencontres multiples et de qualité réunissant des artistes et des habitants, peut rétablir une communication entre des préoccupations locales et des sujets beaucoup plus larges, améliorer les relations de voisinage, susciter de nouvelles initiatives locales.

C'est le propos de la politique de développement culturel du Lot-et-Garonne. Se fondant sur une volonté partagée des élus et des professionnels, une forte cohésion des acteurs, et des moyens adaptés (comme l'embauche d'agents de développement par les communautés de communes, l'élargissement des missions de centres de ressources artistiques départementaux spécialisés), elle aboutit à d'excellents résultats, et offre des guides d'efficacité à d'autres territoires qui voudraient lancer des dynamiques semblables.

En ville, l'isolement prend d'autres formes mais peut s'avérer tout aussi réel. Les ateliers d'écriture de l'écrivain Ricardo Montserrat, s'organisant aussi bien dans les banlieues urbaines que dans les campagnes reculées, témoignent du besoin de lutter partout contre la relégation de pans entiers de population, engendrée par la "dictature économique". Le succès de cafés-littéraires en région parisienne prouve lui aussi que, dans les grandes agglomérations, l'ouverture d'espaces de dialogue et de rencontres culturelles est un rempart contre la solitude.

Rompre l'isolement, c'est en quelque sorte réunifier des mondes épars, ces mondes que sont les individus ou les communautés éloignés les uns des autres par l'histoire et le progrès mais dont les destins restent pourtant interdépendants. À l'est de Berlin, le mouvement de reconversion des friches industrielles en lieux culturels, et l'esprit des actions qui y sont menées, sont symboliques d'une telle volonté.

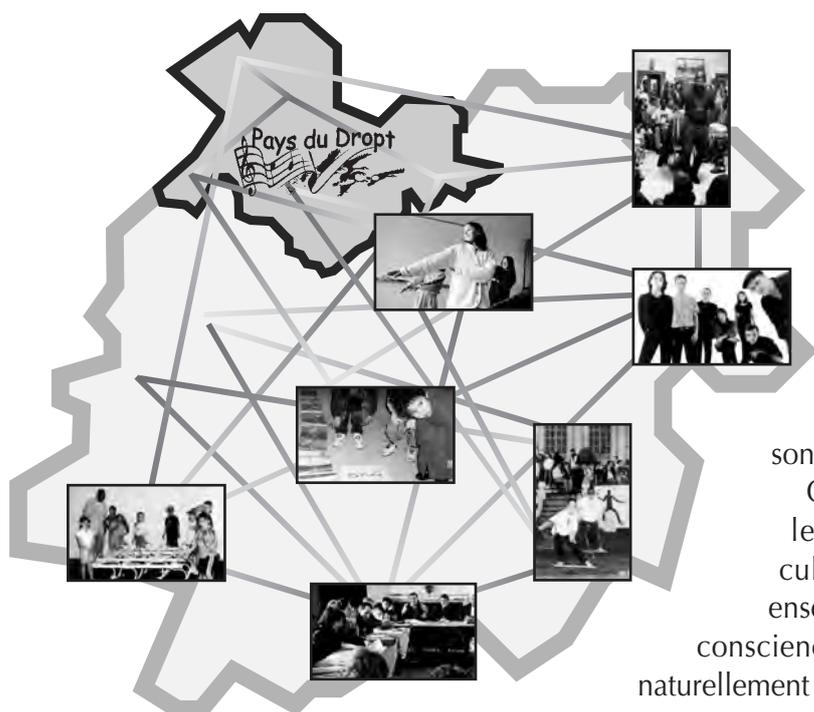
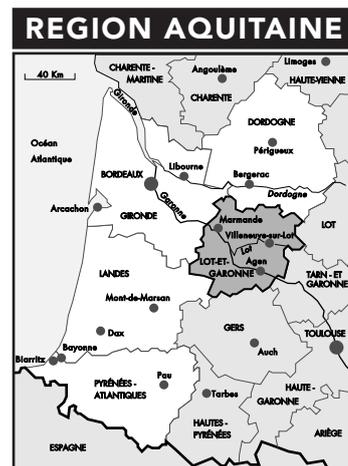
Bruno Colin, Réjane Sourisseau, Luc de Larminat



# Annonces

# Communautés de communes et développement culturel en Lot-et-Garonne

*Propos recueillis par Bruno Colin*



**E**n Lot-et-Garonne, le développement culturel s'organise au travers d'un maillage territorial serré, où les villages les plus reculés ne sont pas oubliés.

On est frappé par la cohésion avec laquelle les différents partenaires locaux de l'action culturelle parviennent à réfléchir et travailler ensemble, chacun tenant avec responsabilité et conscience professionnelle le rôle que lui confèrent naturellement sa fonction et ses compétences.

Le dossier qui suit pourrait se résumer en quelques mots très simples ayant valeur d'enseignement : un mouvement dynamique de regroupement de villages en communautés de communes se dotant de la compétence culturelle, des regroupements contractuels de communautés sur des projets de pays, des agents de développement pour adapter les projets aux attentes des populations, et des centres de ressources artistiques spécialisés auxquels sont confiées des missions départementales. Tout ce « petit monde » partageant des objectifs communs : organiser des rencontres conviviales et de qualité entre des artistes et les habitants, et mêler diffusion et pratique artistique dans l'élaboration de projets participatifs et fédérateurs.

Parole est donnée à différents acteurs qui tous se connaissent, construisent ensemble et s'estiment mutuellement : un élu localement moteur de la création des communautés de communes, des « développeurs » culturels, la directrice de Pollen, spécialiste de la jeune création contemporaine, une conseillère pédagogique, et l'équipe du Florida, centre de ressources pour les musiques actuelles et amplifiées.

## Pierre Périé

**Maire de Roumagne (550 habitants)**  
**Président de la Communauté de communes de Lauzun**  
**Conseiller général**  
**Président de l'Odac**  
**Enseignant à la retraite**



### PAYS DU DROPT (début)

#### Identité

- Communautés de communes de Lauzun, Duras, du Trec et de Lagupie.
- 42 villages dont la majorité de 100 à 500 habitants, et 4 de 1 000 à 1 500 habitants.

#### Contact :

Communauté de communes de Lauzun  
 rue Pissebaque - 47410 Lauzun.  
 Tél : 05 53 94 49 21 - Fax : 05 53 94 49 10



## Les communautés de communes,

« Pour développer la culture en milieu rural, il faut se battre en permanence. J'ai été élu maire de ma petite commune il y a 23 ans. M'intéressant beaucoup aux arts, passionné de musique, j'ai voulu monter une petite école de musique et me suis très vite rendu compte qu'à cette échelle-là, c'était impossible...

Élu peu après au conseil général du Lot-et-Garonne, j'ai pu proposer à mes collègues de créer des écoles de musique cantonales dans tout le département, en portant nos efforts sur le milieu rural profond. Des aides ont été votées et il en existe 25 aujourd'hui, leurs élèves pouvant accéder ensuite à des écoles d'arrondissement, puis aux écoles nationales d'Agen ou de Marmande. Nous comptons maintenant de nombreux musiciens, qui formeront la base de notre public de demain.

### Saisir l'opportunité des communautés de communes, et les doter de la compétence culturelle

Entre-temps, j'ai créé l'Office départemental d'action culturelle (Odac), et j'en ai été élu président. Cet office travaillait avec les communes, mais le problème de l'émiettement de la vie culturelle en milieu rural persistait. Lorsque la loi sur l'intercommunalité est passée

en instituant notamment la création des communautés de communes, j'ai vu là une opportunité à saisir pour le tourisme, l'économie, l'aménagement du territoire en général... et en particulier pour la culture.

J'ai emmené les maires de mon secteur en Bretagne, pour rencontrer les élus de la première communauté de communes de France. Mes collègues ont pu discuter avec leurs homologues, et ont été convaincus de l'intérêt. Nous avons alors créé la Communauté de communes de Lauzun, la première du Lot-et-Garonne, qui regroupe 11 000 habitants.

J'ai fait ensuite de nombreuses interventions sur l'ensemble du département pour expliquer à mes autres collègues les avantages de ce dispositif. En allant ainsi prêcher le développement des communautés de communes, j'ai beaucoup insisté pour que la culture soit retenue comme un volet de leurs compétences optionnelles. Aujourd'hui, la moitié des communes du département se sont ainsi regroupées, et presque toutes ont adopté la compétence optionnelle culture.

### De vrais partenaires à l'échelle du « pays » et du département

C'était essentiel, car en tant que président de l'Odac, je souhaitais avoir en face de moi des partenaires solides, dotés de moyens financiers. Grâce aux DGF (dotations globales de fonctionnement) complémentaires aux DGF communales, et aux soutiens de l'État et de l'Europe, on peut en effet se permettre de voter une enveloppe culturelle.

En ce sens, la communauté de communes, c'est une bénédiction. On peut programmer sur une année un certain nombre d'opérations de grande qualité, le conseil général prenant éventuellement en charge une part du déficit des spectacles, ou soutenant des centres de ressources spécialisés comme le Florida.

L'embauche d'agents de développement culturel, dont les postes peuvent être financés à la fois par la communauté de communes et l'État, est aussi facilitée.

Préparation du budget prévisionnel et recherche de financements, Duras (3/98) - Photo : Vincent Gire



## une bénédiction pour le développement culturel

Et des regroupements de communautés sont envisageables. En ce qui nous concerne, le poste de notre développeur, Sébastien Durupt, est assumé par les trois communautés de communes réunies dans ce que nous appelons le pays du Dropt, avec ses 20 000 habitants.

Nous sommes maître d'ouvrage de l'opération, et avons passé convention avec les deux autres communautés, celle de Duras, et celle du Trec et de Lagupie. Elles nous remboursent leur quote-part au prorata du nombre de leurs habitants.

### Les spectacles en milieu rural, une affaire de qualité et de cœur

Sébastien œuvre donc sur l'ensemble du pays du Dropt. Ce garçon fait l'unanimité, car il sait se mettre à l'écoute des gens, attitude indispensable dans les campagnes. Son travail est excellent et porte déjà ses fruits, les spectacles que nous programmons étant très fréquentés.

Et en plus du spectacle, il y a du "cœur" dans ces affaires-là. Car les comités des fêtes qui reçoivent se font un devoir et un plaisir d'accompagner la représentation par une petite réception. On goûte les vins du pays, on fait cuire les châtaignes, on allume le feu... une réception entièrement gratuite est offerte par les villageois aux artistes et aux spectateurs.

Nos comités des fêtes travaillent dans l'enthousiasme. Et, la soirée finie, ils nous demandent : "Quand est-ce qu'on recommence?" Ils aiment recevoir des gens de qualité, et assister à des spectacles intéressants. Aucune rencontre ne s'organise sans que, auparavant, les jeunes du village ou de l'association ne se retrouvent autour d'une table pour discuter avec les artistes, lesquels apprécient beaucoup ce contact. Ils nous disent, comme les Têtes Raides (*lire encadré*), être étonnés d'un accueil aussi chaleureux, peu fréquent dans les villes.

### La culture est l'une des bases du développement économique

Je vois l'avenir avec optimisme. Les étapes que nous avons franchies sont

importantes. Les communautés de communes permettent de bâtir des projets de manifestations mais aussi d'équipements, comme ceux autour de la gastronomie, du multimédia et de studios de répétition pour les jeunes, que nous allons mettre en place.

Le développement culturel a une influence sur le développement économique. Mais cette influence se sent plus qu'elle ne se mesure. Aujourd'hui, si l'on veut bien se

déplacer un peu dans le département, on peut se rassasier culturellement. Alors qu'il y a seulement quinze ans, il n'existait pratiquement rien. Il est important, pour notre avenir économique, d'avoir derrière nous cette ressource culturelle qui s'installe progressivement.

Nous sommes parvenus à un résultat tel que les nouveaux arrivants trouvent chez nous les bases d'une vie culturelle. Or c'est l'une des conditions de leur installation. »

### TÊTES RAIDES AU CHÂTEAU DE DURAS

Par Grégoire (saxophone, flûte)

« Accueillis en résidence par le Florida pendant 10 jours en janvier 97, nous avons convenu de faire un concert en campagne. L'occasion s'est présentée un an et demi plus tard, pour un concert en "acoustique" dans la salle principale du château de Duras. On a eu le temps de visiter le beau musée, et même de faire une partie de boules, ce qui a un peu surpris nos amis du Florida.

Nous avons apprécié que le prix d'entrée soit très bas. En plus, tous les bénévoles de la commune avaient préparé des produits locaux à déguster. C'était la première fois qu'on voyait un concert où l'on offre à manger au public. Et ils ont eu l'intelligence de stopper le service pendant le spectacle.

Il y avait beaucoup de monde, plus de trois cents personnes, certaines venues de loin. Nous avons ressenti, un peu comme dans tous nos concerts mais plus encore cette fois, un mélange et un échange de cultures et de générations.

Le président du pays du Dropt est monté avant nous sur le podium parler de son histoire, de ses projets. A notre demande, il a informé le public de notre difficulté à jouer sans micro dans une salle aussi volumineuse. Nous sommes sept instrumentistes, et devons en acoustique jouer très bas pour laisser passer la voix. Si les gens ne jouent pas le jeu, ce n'est même pas la peine. Le public nous a aidés à faire exister le spectacle, il était attentif, réceptif, actif, ça s'est super bien passé. Je crois que tout le monde était ravi, et quand les gens sont ravis, nous le sommes aussi.

C'était pour nous une détente, car nous adorons jouer en acoustique. Dans une grande salle de spectacle, dès qu'on arrive à une jauge de cinq cents places, il y a comme un mur qui s'élève entre la scène et la salle. Au château de Duras, une complicité s'est installée. C'était favorisé par la solennité du lieu : dans un lieu séculaire, les gens ne se

comportent pas de la même manière que dans une salle en béton. Et puis, c'était un dimanche. Ce jour de la semaine, l'écoute est différente : les gens sont plus posés, moins stressés, et nous aussi.

Dans un cadre comme celui-là, après un concert en acoustique, on se retrouve directement au milieu du public, avec eux. On discute, on échange nos adresses, c'est vraiment agréable.

En parlant avec Philippe Berthelot, directeur du Florida, je lui ai confirmé que nous aimions les expériences de ce genre, et qu'il faut absolument les renouveler. »

*Un peu dans l'esprit du concert au château de Duras, les Têtes Raides préparent "Non!", un spectacle au Lavoisier moderne parisien, un petit théâtre de 150 places du côté de la Goutte-d'Or. Avec concert en acoustique, mise en scène en image et en théâtre. Un minimum de 40 représentations sont prévues, à partir du 11 janvier 1999.*

#### Contacts :

**Presse :** Patricia Mortagne  
Label « tôt Ou tard »  
(division de Warner Music France)  
102, av. du Président Kennedy 75016 Paris  
Tél : 01 44 30 40 03 - Fax : 01 44 30 40 99

**Concerts :** Astérios productions  
68, rue de la Folie-Méricourt - 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 04 70

Le groupe Les Têtes Raides, Grégoire à droite de la photo  
Photo : Fred Chapotat



## Sébastien Durupt

Agent de développement culturel sur le Pays du Dropt depuis janvier 98

27 ans. Bac technique hôtelier.

Expériences théâtrales avec Maréchal et Gatti.

Animateur et directeur de centres de loisirs

Fondateur du café-musiques « La gare »

de Coustelay dans le Vaucluse

fort de 6 500 habitants.



## Profession « développeur »

« Après différentes expériences culturelles en 1997 sur le pays du Dropt, la nécessité d'un agent de développement pour coordonner les actions et éviter le "parachutage" en impliquant les populations en amont s'est imposée.

### Rassurer, impulser

Je rencontre les associations de villages, les comités des fêtes, les troupes amateurs... et nous réfléchissons ensemble à une programmation. Leur première réaction est l'inquiétude : ils craignent que le spectacle n'intéresse pas les habitants, que la salle soit vide. Les bénévoles se sont progressivement épuisés et ont concentré leurs forces sur les fêtes de village car elles attirent beaucoup de monde.

Je dois donc, en tout premier lieu, rassurer. Garder l'esprit festif, valoriser ce dont ils sont fiers. Et en même temps les pousser à faire quelque chose d'extraordinaire. Car leur tentative sera d'aller au plus simple. La buvette par exemple proposera Coca-Cola, jus d'orange, bière et point à la ligne. Ils ne chercheront pas à inventer une dégustation sur un thème, correspondant à celui du spectacle.

### L'art de la convivialité, c'est le souci du détail

J'attache de l'importance à la dimension culinaire. Préparer une dégustation, un repas, conforte la convivialité du moment, associe aux plaisirs des oreilles et des yeux celui du palais, pour former un tout.

Pendant la soirée, nous cherchons toujours à créer la surprise. Nous avons un petit budget et ne pouvons donc fabriquer et installer des décors, mais nous inventons avec les artistes des mises en place scéniques inédites pour renforcer le contact avec le public, comme par exemple : éviter le dispositif frontal entre public et musiciens et privilégier les dispositifs en cercle, emmener les spectateurs à l'extérieur.

Les deux objectifs principaux sont l'appropriation, par les associations d'habitants, de la manifestation, et au final sa convivialité. Mon rôle, c'est le travail de fond, invisible, qui permet de les atteindre.

### Résultat : la confiance

Les bilans sont fréquemment élogieux. On reparle de certaines soirées longtemps après. Les villageois soulignent surtout la proximité, le côté simple de l'organisation qui favorise des échanges, pendant et après la représentation. Ils apprécient, eux qui ont plutôt l'habitude d'assister à des spectacles amateurs, la qualité d'un spectacle professionnel. Elle force l'écoute.

Les musiciens m'ont dit être assez impressionnés par les ventes de leurs disques à l'issue de ces rencontres, qui sont aussi importantes que lors de concerts dans de grandes salles en ville.

En ce moment, un bouche à oreille très positif se propage, ce qui est la meilleure des communications. Les associations se sentent en confiance, et osent prendre d'elles-mêmes l'initiative de programmer des soirées. Ma présence les rassure, ils savent qu'ils peuvent m'appeler à tout moment de la semaine. Ils ne me voient pas comme un bureaucrate, mais comme une personne prête à mettre la main à la pâte. En milieu rural, il est important que les habitants vous sentent capable de remonter vos manches.

### Organisation, coordination

Nous coordonnons une programmation consistant à mettre en œuvre un événement culturel par mois et par communauté de communes, comportant rencontres musicales, théâtrales, expositions, débats, ou encore un travail autour des bibliothèques. Chaque événement se reproduit 18 mois plus tard, afin d'instaurer une régularité.

Nous avons mis en place de petits outils, comme le Canard du Dropt, une feuille de route présentant l'activité

### PAYS DU DROPT (fin)

#### Budget culturel

poste de l'agent de développement pris en charge par le conseil général et le Feder

Coût annuel programmation, interventions en milieu scolaire, accueil d'artistes, communication, formations des acteurs locaux 400 kF

#### Financement :

Drac

Conseil général : 80 kF

Recettes : 50 Kf

Communautés de communes : 200 kF soit 10 F par habitant



## écouter, coordonner, imaginer, accompagner

culturelle sur le pays. De 2 000 exemplaires en début d'année, nous sommes aujourd'hui passés à 5 000 pour répondre à la demande.

Ce journal nous permet de contrôler les concordances de dates entre toutes les programmations. En 1997, on s'est chevauché deux ou trois fois avec les compagnies de théâtre amateur, ce qui n'est plus le cas cette année.

### Partenariats avec les centres de ressources départementaux

Je retransmets les attentes des comités des fêtes à l'équipe du Florida, qui m'écoute et s'efforce de faire des propositions concordantes. Elle peut aussi me proposer des opportunités. Comme la venue des Têtes Raides, qui a été une des rencontres musicales les moins préparées, mais a pourtant remporté le plus grand succès. Il faut donc garder un espace pour les imprévus. L'équipe du Florida est toujours d'une grande disponibilité, on sent un soutien technique, un soutien moral, une présence. C'est primordial, car sur le terrain, on est seul.

Un travail important est réalisé avec l'Odac sur la sensibilisation du jeune public. En juin, une rencontre avec l'inspecteur d'académie en présence du président des communautés de communes, du conseil général, de l'Odac, des responsables d'établissements, a permis de définir les orientations et la méthode sur l'ensemble de l'année. Nous avons ensuite organisé une rencontre avec les professeurs des 25 écoles et des 2 collèges sur lesquels je travaille pour concevoir et planifier les actions, tout en m'appuyant sur leurs projets d'établissement.

L'association d'art contemporain **Pollen**, basée à Monflanquin, accueille de jeunes artistes en résidence. Elle s'ouvre depuis cette année sur le département. Nous avons aménagé ensemble un temps d'exposition sur le pays du Dropt, avec des ateliers pédagogiques dans les collèges, comprenant une initiation à l'art contemporain, une visite guidée de l'exposition, puis des réalisations des enfants avec leurs professeurs qui seront exposées ultérieurement.

Je travaillais avant dans le secteur associatif. Maintenant, je fais le va-et-vient entre les élus et la population. C'est complexe mais en même temps génial, car je vois l'envers du décor, je comprends les complexités administratives. La proximité des élus permet d'instaurer aisément le dialogue, et l'on progresse sans cesse. Il n'existait l'an dernier qu'une seule commission culturelle. Il y en a maintenant une dans chaque communauté de communes.

Les séances de travail avec des gens qui savent théoriser, comme David Poncet et Philippe Berthelot, respectivement directeurs de l'Odac et du Florida, m'aident à prendre du recul et à envisager l'avenir.

Et la Drac n'est pas pour nous un tiroir-caisse. Elle nous aide réellement, de la directrice adjointe, Michèle Michel, jusqu'au documentaliste. Ils nous suivent, nous communiquent des informations, ce sont de vrais partenaires. Il en est de même pour le conseil général.

### TRAVAIL AVEC LES SCOLAIRES

« Je m'appuie sur trois regroupements scolaires, leurs projets d'établissement et leurs envies. Le premier travaille autour de Gripari : adaptation des contes en pièce de théâtre pour l'un, expression corporelle pour le second, chant pour les maternelles.

Un autre regroupement scolaire de 9 classes s'est emparé du thème "D'hier à aujourd'hui". Et un troisième groupe de scolaires a choisi "L'eau et l'écriture".

En fin d'année est prévue une manifestation, comprenant exposition, représentations théâtrales et musicale.



La ferme des animaux - Petit Théâtre Héberlot, collège de Miramant (3/98) - Photo : Vincent Gire

Je fonctionne par territoire. Sur la communauté de communes du Trec et de Lagupie, trois écoles vont pour la première fois travailler ensemble. Ensuite, elles décideront de faire une représentation, soit commune, soit dans chacune des écoles.

Il s'agit de faire se déplacer les gens, et les mentalités, favoriser les prises de conscience. On ne se renferme pas dans son village, la vie du village d'à côté est aussi importante que la sienne. »

Sébastien Durupt

## Anne Martinet

Directrice de Pollen depuis 96  
Responsable théâtre  
et arts plastiques pendant 5 ans à l'Office  
d'action culturelle du Lot-et-Garonne

## Un équipement culturel spécialisé devient très naturellement

« Les trois mois de résidence représentent un temps privilégié pour réfléchir, créer, exposer, et rencontrer un critique d'art dont l'analyse sera intégrée dans le catalogue de l'artiste publié en fin de résidence.

### Les artistes se nourrissent du village

L'idée initiale était l'aide à la jeune création contemporaine. Mais la présence des artistes dans le village a naturellement engendré tout un système de relations avec les acteurs locaux. Les artisans du village, notamment l'imprimeur typographe, une femme relieur, un menuisier... sont constamment sollicités. Une artiste a mené un projet de performance avec la fanfare du village, Marika Bührman a moulé les corps de gens qu'elle rencontrait en allant faire son marché, pour en faire des sculptures, recouvertes de feutrine.

Nous ne posons aucune contrainte, mais il apparaît que les artistes, plongés dans cet univers, devient systématiquement de leurs projets initiaux en se "nourrissant" du village.

### Rencontres-débats

L'une des pratiques régulières que nous avons instaurées est l'organisation de rencontres-débats avec les artistes. À la bibliothèque de Monflanquin, puis sur tout le département. L'artiste prépare avec notre intervenant artistique un choix de diapositives sur ses œuvres, les projette et en parle. Il donne son avis sur l'art contemporain, sa vision du monde, l'histoire de l'art. On les pousse à être pointus, exigeants sur ce qu'ils disent. Les questions dans la salle surgissent facilement. Le public non initié s'y retrouve, a le sentiment d'avoir rencontré l'artiste, et vient très souvent visiter son exposition par la suite. Ce qui semble aller de soi aujourd'hui a en fait pris beaucoup de temps. Je travaille à construire cette



Vue de l'exposition d'Emmanuelle Samson à Monflanquin (1998)

relation entre la population et les artistes tous les jours.

Les artistes sont tous ravis de leur séjour. Ils aiment les rencontres-débats, car c'est souvent, pour ces très jeunes gens, la première occasion de mettre en forme leur démarche, et de la transmettre.

### Actions pédagogiques

Nos actions pédagogiques s'organisent selon différentes formules.

En premier lieu, je propose **des visites libres** des expositions et des ateliers. Les professeurs d'arts plastiques sont de plus en plus nombreux à solliciter des rencontres avec les artistes, seuls d'abord, puis avec leur classe. C'est possible, à condition de prendre rendez-vous, je suis assez rigoureuse sur ce point. J'avais peur au début que les artistes n'apprécient pas les visites des enseignants et des enfants, mais en fait ils en redemandent.

Deuxième formule, nous avons mis au point sur le budget de l'association **des modules de sensibilisation** de 4 heures. Nous rémunérons l'intervenant artistique, qui fera un travail pédagogique autour d'une exposition ou d'un artiste en résidence. Ces modules courts donnent l'envie aux enseignants d'ouvrir des ateliers de pratique artistique. La demande est rare, nous devons aller au-devant des enseignants intéressés, ce qui est un travail de longue haleine.

Enfin, **des ateliers de pratique artistique**, de 30 ou 36 heures, sont financés par le service Actions scolaires de la Drac et l'Éducation nationale. Ce sont les établissements ou les enseignants qui en font la demande, et

### ASSOCIATION POLLEN RESIDENCES D'ARTISTES A MONFLANQUIN

#### Le projet

- Soutien à l'art contemporain et la jeune création
- Résidences de jeunes artistes d'une durée de trois mois : réalisation d'un projet, exposition des œuvres, publication d'un catalogue en fin de résidence
- Durée de résidence : trois mois
- Six résidences par an

#### L'équipement

- Au centre du village, face à la bibliothèque
- Salle d'exposition en rez-de-chaussée
- Deux ateliers au 1<sup>er</sup> étage
- Deux logements à proximité

#### L'équipe

- La directrice, Anne Martinet (poste bénéficiant d'une aide du conseil général au titre des agents de développement local)
- Une secrétaire à mi-temps
- Un intervenant artistique qui participe à la sélection des artistes, au suivi des projets artistiques, et à la réalisation des catalogues et expositions
- Un artiste coordinateur des actions pédagogiques

#### Soutiens

Communauté économique européenne  
Ministère de la Culture (Drac Aquitaine)  
Conseil régional d'Aquitaine - Conseil général du Lot-et-Garonne - Mairie de Monflanquin

#### Contact :

Artistes en résidence  
Mairie - 47150 Monflanquin  
Tél : 05 53 36 54 37 - Fax : 05 53 36 42 91



## un outil de développement local

nous intervenons dans ce cadre. Nous en réalisons de plus en plus, les modules de sensibilisation ayant permis de lancer des accroches dans tout le département.

### Un pôle de ressources en lien avec les développeurs

Les agents de développement des communautés de communes, qui nous considèrent comme le pôle Ressources départemental pour les arts plastiques, sont aussi nos intermédiaires. Nous construisons ensemble des projets, les partenariats se développent. Une exposition d'œuvres issues de Monflanquin vient de se réaliser, pendant deux mois, dans le très beau château de Duras, complétée par des actions pédagogiques sur le site. On nous demande maintenant, dans le cadre d'un contrat culturel territorial avec le département, de nous mettre pour partie au service des projets des

communautés de communes, et de leur apporter notre graine artistique. Sur les arts et traditions culinaires par exemple. Nous sommes ainsi, de plus en plus, mêlés à des projets pluridisciplinaires initiés par les communautés et le département.

Cette évolution est essentielle pour la pérennité de notre structure. Il devient très difficile de proclamer la présence d'un équipement extrêmement spécialisé et pointu fonctionnant en vase clos. Les centres d'art, dont la mission est le soutien à la création contemporaine, à l'expérimental, la recherche, doivent de plus en plus répondre à ce type de sollicitations. Nous devenons un outil d'aménagement culturel du département, de développement local.

### Être professionnel, c'est s'ouvrir tout en préservant ses exigences

L'enjeu est de ne pas dériver vers l'animation culturelle, la création artis-

tique étant un mouvement expérimental souffrant peu cette déviance. Mais nous avons affirmé depuis longtemps une identité artistique forte, sans jamais faire de compromis. Jusqu'à présent, aucun artiste n'a été bradé au service d'une animation. Il est passionnant de tenir sur ce fil-là : préserver une spécialisation et en même temps s'ouvrir. En répondant à des sollicitations, je me suis aperçue qu'il était possible de développer des projets de qualité en impliquant de plus en plus d'acteurs, les artistes s'y retrouvant parfaitement. Quand on nous propose, parfois, de prendre en charge le maquillage et la création de masques à l'occasion d'un carnaval, nous reformulons la question, en proposant dans ce cas d'explorer la notion plus vaste d'image par exemple. C'est accepté par nos partenaires, dans un profond respect des contenus et des identités de chacun. »

## Régine Dupeyron

Conseillère pédagogique  
en éducation musicale

« Nous lançons cette année une dynamique autour de la Battucada et du carnaval, avec le soutien du Florida, une équipe efficace et compétente, sur laquelle j'ai toujours pu compter.

L'idée est née lors d'un concert à Sainte-Livrade avec la Battucada Samba Résille de Toulouse. Voir ces musiciens passionnés en action donne envie de les faire rencontrer aux enfants. Et le carnaval pouvait être un thème fédérateur, à décliner sous différents arts : musique, théâtre, danse, arts plastiques.

L'inspecteur d'académie a présenté ce projet au président de la Communauté de communes de Castelmoron Monclar, M. Genestou, qui vient de recruter un agent de développement, Mme Gourgues. Sentant l'importance de la culture et du tourisme pour cette communauté naissante, son accueil a été très favorable.

Le projet devrait s'intégrer dans un *contrat éducatif local*, dispositif de trois ans remplaçant les Arvej, qui établit convention entre les communautés de communes et l'État et permet donc à de petites écoles d'en bénéficier. Il inscrit également les actions dans le temps scolaire et le hors-temps scolaire.

Je vais à la rencontre de tous mes collègues sur le terrain, et analyse avec eux le lien qui peut être établi entre ce projet unifiant leurs propres pratiques et projets pédagogiques. Ils sont très réceptifs, car se sentent isolés, éloignés les uns des autres.

Chaque enseignant a une heure d'éducation musicale et une heure d'arts plastiques par semaine, un tel canevas permet d'établir des liens entre ces matières et d'autres, comme la géographie, en étudiant les traditions carnavalesques en Europe ou en Amérique latine.

Ensuite, nous nous efforçons de mettre en place, pour chaque domaine artistique, une formation. Récemment, c'était par exemple une rencontre au Florida avec l'un des chefs de file de la Samba Résille.

L'animation dans les classes sera conduite par des intervenants spécialisés et agréés dans chaque discipline : un Dumiste de la Battucada pour la musique, l'intervenant Pollen pour les arts plastiques, les Baladins de Monclar d'Ageçais pour le théâtre et M. Barra pour la danse.

Un des objectifs du projet est de permettre la découverte de lieux culturels, comme le Florida, le Théâtre de Villeneuve, ou Monflanquin.

En fin d'année, nous aboutirons à une parade des enfants, avec maquillage, costumes, instruments, se déplaçant de village en village. Avec, en point final, une rencontre musicale avec la Battucada, autour d'un grand repas.

L'an dernier, un projet a été développé autour du cirque. Chaque enfant avait sa place. Les uns avaient choisi de chanter dans le chœur d'enfants, d'autres de faire de l'équilibre sur une boule. On peut amener les enseignants et les enfants à une pratique nouvelle, dans la mesure où ils s'y sentent bien. L'important est l'envie de partager et de construire.

Pour nous, pédagogues convaincus de l'impact des activités culturelles dans les apprentissages, l'enfant est au centre de nos préoccupations. Pour permettre à TOUS les enfants d'avoir les mêmes chances. »

Contact : Inspection académique  
23, rue Roland Goumy - 47916 Agen Cedex 9  
Tél/Fax : 05 53 67 70 55



## Thierry Montels

Directeur adjoint du Florida  
28 ans. Faculté d'histoire de Toulouse,  
animation socioculturelle.

Membre d'une association organisant  
des concerts de rock alternatif.

Recruté par le directeur Philippe Berthelot  
lors de sa consultation de toutes  
les associations agenaises avant  
la création du Florida.



### LE FLORIDA

#### L'équipement

- Complexe musical dédié aux musiques amplifiées, créé en 1993
- Programmation de concerts dans une salle à jauge variable de 300 à 800 places
- Studios de répétition
- Cours instrumentaux, stages scènes
- Stages éclairagistes, prise de son
- Espace bar-rencontre et information

#### Vocations

- Éducation artistique
- Aménagement culturel du territoire
- Insertion culturelle, sociale et professionnelle

#### Fonctionnement

- Budget HT 4,5 MF
- Équipe de 10 personnes, avec organigramme évolutif

#### Contact

ADEM-Florida - 95, boulevard Carnot  
BP 167 - 47005 Agen Cedex  
Tél : 05 53 47 59 54 - Fax : 05 53 47 62 90  
e-mail : Florida2@thor.ins-france.com



## Une programmation internationale

« Nous avons très rapidement compris que le Florida avait par essence une vocation départementale. Sur ce territoire de 300 000 habitants, relativement étendu, il est impossible de démultiplier les équipements, et pourtant les besoins en termes de vie culturelle sont importants. Un centre de ressources, capable de proposer une programmation et de mettre des projets locaux en cohérence, semblait nécessaire.

### Un centre de ressources et d'accompagnement

Nous avons un vrai potentiel pour nous positionner ainsi : les contacts privilégiés que nous entretenons avec les artistes, et notre souci de croiser en permanence les activités – associer diffusion et pratique, accueillir des artistes en résidence et leur proposer, en dehors des concerts au Florida, de réaliser des interventions dans des milieux divers.

D'un autre côté, nous assistons à la création des communautés de communes, encore rares il y a trois ans. Notre premier souci était de ne pas apparaître comme la "pieuvre" qui chercherait à étendre son champ d'influence, mais plutôt comme un outil pédagogique pour les acteurs de terrain, les aidant à se responsabiliser et se structurer. Proposer un accompagnement, et faire en sorte qu'ils se constituent. Nos premières opérations

ont été "démonstratives" : il s'agissait de sensibiliser les élus, les associations, les populations. Nous avons ainsi supporté, pendant les deux premières années, la majeure partie des coûts de production pour les actions menées en milieu rural. Le rapport s'est aujourd'hui réinversé : 70 % du budget est pris en charge par la communauté de communes, 30 % par le Florida dans le cadre de sa mission départementale.

### Adapter tout projet à la réalité locale

Avant de programmer quoi que ce soit, nous dressons avec les agents de développement des communautés de communes un constat de l'existant : quelle est l'histoire culturelle, musicale, du village ? Quelles sont les initiatives développées par des habitants ? Quelles sont les pratiques des jeunes, ou des moins jeunes ? La programmation doit être en correspondance avec les projets de développement local, et revêtir des formes éducatives.

Les apports du Florida aux développeurs se concentrent aussi bien sur la forme que sur le fond. Par la qualité de la programmation, le choix d'artistes qui véhiculent des idées, du sens, nous leur offrons du grain à moudre, une matière à échanges et réflexions. Notre savoir-faire technique, et la prise en charge par nos soins du matériel pour la diffusion sonore et l'éclairage – des moyens pas forcément importants, mais adaptés et précis – confèrent quant à eux une esthétique et une efficacité à la plus petite prestation musicale.

Étant de plus une structure nationale reconnue, et missionnée sur le département par le conseil général, nous leur apportons une crédibilité, leur permettant d'avancer en toute confiance. Les développeurs, en retour, nous amènent une crédibilité locale qui réduit les éventuelles suspensions ou méfiances.

### Provoquer un contact direct entre artistes et populations

Après l'analyse du terrain, nous établissons en concertation avec les déve-

### LE CAP-VERT A MONTIGNAC

Il se passe à chaque fois quelque chose de différent, et de fort. Nous avons par exemple emmené Téofilo Chantré, musicien du cap-Vert (guitare, contrebasse, batterie, chanson, musiques du monde) dans un village du Dropt. Sébastien Durupt, le développeur, est allé physiquement chercher les habitants dans leurs maisons, dans leurs fermes. La salle était pleine, tout le monde assis à 8 heures pétantes, bien droit sur sa chaise... À la fin du spectacle, ce fut un concert d'applaudissements et de rappels... Des agriculteurs de 30 à 60 ans ont fini la soirée en buvant un pot avec les artistes, sont allés chercher de la charcuterie chez eux pour la leur offrir... on n'arrivait plus à partir... il régnait une grande chaleur.

## au service du département et de sa population

loppers une programmation mêlant concert et échanges entre les artistes et le public, ce que nous nommons "rencontres musicales". Le moment doit être convivial, avec un repas souvent, provoquer une relation de proximité, recréer du lien entre les personnes. Une rencontre musicale doit pouvoir intéresser tout le monde, des jeunes aux personnes plus âgées, du pratiquant amateur à celui qui ne connaît pas la musique. Et le droit d'entrée est bas, de 20 à 40 F, voire gratuit.

La rencontre s'accompagne le plus souvent d'un moment de discussion – *tchatte*, "arbre à palabres" –, axé sur un propos, un thème lié souvent à l'artiste, son histoire et celle de son pays, qui vient compléter la richesse et l'aspect direct du contact. Les gens disent toujours avoir appris quelque chose, constaté que des artistes, venus d'ailleurs, avaient les mêmes préoccupations qu'eux.

L'accueil des populations est toujours excellent. Les gens remercient les artistes d'être venus chez eux. À la campagne, on se sent isolé du monde, on a des complexes en tête. L'Europe, l'état du monde, la culture... tout ça manque

de concret, ne vient pas jusqu'à nous. Et on ne fera pas cent kilomètres pour s'inscrire au théâtre de Toulouse.

Au Florida, j'ai reçu des appels du genre "*Merci, nous avons passé un très bon moment, mieux que si on était resté devant la télé. On avait peur d'être fatigués pour reprendre le boulot le lendemain. Mais en fait, après une bonne soirée comme ça, on a beaucoup plus la pêche le matin.*"

### Soutenir les développeurs

L'enjeu de demain sera de renforcer les équipes de développeurs et leurs moyens, pour qu'ils ne s'essouffent pas. Ils doivent s'occuper de plusieurs disciplines, comme la danse, le théâtre, travailler avec des partenaires divers, parvenir à tout relier, et assumer l'ensemble des charges de travail : mobiliser les populations, s'occuper de l'affichage, préparer les soirées, rechercher l'approbation de toutes les municipalités.

### Du rural aux quartiers, mêmes méthodes

Pour nous, il y a les mêmes problématiques dans les villages que dans les

quartiers, même si elles ne se traduisent pas toujours de la même façon. Aussi, en tant que centre de ressources départemental et partenaire du développement, nous intervenons sur tous les territoires en nous efforçant d'établir des liens entre eux. Avec les *Positive Black Soul*, nous avons monté pour la première fois une opération s'adressant aussi bien aux quartiers urbains qu'au milieu rural. Nous avons réuni 70 adolescents du département, habitant les cités d'Agen, le Fumelois et le Dropt. Certains dits en difficulté, d'autres non désignés comme tels. Les jeunes ont vécu ensemble une semaine, logés dans des gîtes près d'Agen, et ont participé à des ateliers de percussions, de danse, d'informatique musicale et d'écriture, pour aboutir à un spectacle sur la grande scène du Florida. Un arbre à palabres était organisé dans chaque village. Ça s'est fini le dimanche par un grand tournoi de foot. Une opération très forte : la rencontre entre ces jeunes de milieux différents a généré du lien et du sens, et a déclenché chez eux l'envie de monter de nouveaux projets en commun. »

### Florent Beneteau

Programmateurs et régisseurs généraux

Faculté de droit de Toulouse

Musicien, objecteur de conscience,  
puis animateur culturel au Florida.

« D'emblée, j'explique aux artistes les conditions. Je les préviens qu'ils vont atterrir dans une salle des fêtes, ou une école de musique, des salles où il n'y a pas eu de correction acoustique. Il n'y aura pas une super façade, mais le strict minimum. On fait quand même en sorte que le musicien dispose d'un confort sonore. Mais j'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un concert. Nous parlons de rencontre musicale, où nous allons favoriser le côté convivial, le contact de proximité qui peut s'instaurer entre le public et l'artiste. Il va devoir, dans la mesure du possible, "tchatcher" : parler un peu de son expérience, de son instrument, de sa culture s'il vient d'un



Dou Dou - Photo : Morad Cherchari

continent différent. Automatiquement, sur ces bases, un échange se crée avec le public.

Nous recherchons l'ouverture. Le public du milieu rural ne va pas à la rencontre musicale pour voir tel ou tel artiste, mais pour se changer les idées, sortir de sa télé, découvrir du nou-

veau. Depuis quatre ans, de plus en plus une relation de confiance s'installe avec le public. Il se déplace maintenant dans cet état d'esprit de découverte. C'est très intéressant, car ce n'est pas un phénomène que nous constatons sur les concerts au Florida, ou très peu.

## Coopération, pérennité, réseaux

David Poncet, directeur de l'Odac

« Le dispositif de structuration des politiques culturelles territoriales, fondé sur l'idée de la mutualisation des moyens, est le résultat d'un travail de plusieurs années et s'inscrit depuis 1997 dans un schéma mis en place avec le conseil général et la Drac, consistant à élaborer des contrats de coopération avec les communautés de communes.

Ces contrats se fondent sur une réelle réflexion en amont avec les élus locaux sur le développement culturel de leur territoire. Elle a pour but de définir les priorités, aborder les notions de service à la population, de besoins en équipement... Rapidement, des projets naissent, bien souvent en solidarité avec d'autres territoires. Car dans le domaine culturel, le champ d'action pertinent, lié

par exemple à la mobilité des publics, peut très vite déborder les frontières administratives d'une communauté de communes, ou même d'un pays.

Ces réflexions sont menées avec *Lot-et-Garonne, objectif 2000*, organisme qui nous guide vers une approche globale et transversale du développement culturel, en recherchant les liens avec le tourisme, l'économie, le social...

L'avenir de cette politique est lié à plusieurs enjeux :

- Instaurer, tout d'abord, la pérennité des démarches, passer d'une expérience à un développement durable. Dans ce but, nous souhaitons aller vers la mise en place de cadres institutionnels plus solides. La Région n'est pas encore partenaire, mais nous

avons l'espoir de la rallier à cette politique. Son inscription dans le contrat de plan État/Région n'est pas acquis, mais serait souhaitable.

- Éviter l'isolement des médiateurs, les agents de développement local, en les aidant à travailler ensemble, à constituer une véritable équipe départementale, en lien permanent et étroit avec les acteurs culturels professionnels (Florida, Pollen...) et les partenaires éducatifs (inspection d'académie...)

- Enfin, passer de la diffusion, qui fonctionne déjà bien aujourd'hui – même si elle engendre des débats nouveaux sur l'adéquation aux besoins des équipements –, à la création : résidences d'artistes, voire coproductions avec d'autres réseaux culturels et d'autres territoires. »

## Travailler en partenariat, décroisonner, mutualiser

Michèle Michel, directrice adjointe de la Drac Aquitaine

« Le partenariat est pour nous un état d'esprit permanent et une démarche de tous les instants. La Drac travaille en lien très étroit avec le département du Lot-et-Garonne depuis plusieurs années, par le biais d'une convention de développement culturel qui a fait une part très importante à des projets de territoires, pour trois zones sur lesquelles nous souhaitons concentrer nos efforts : le pays du Dropt, le val d'Albret et le Fumélois.

*Objectif 2000*, notamment dans la mise en application du programme européen *Leader*, apporte un soutien précieux en intégrant dans sa programmation de nombreux projets culturels.

Les missions imparties à la Drac nous conduisent à accompagner de multiples initiatives en milieu rural. Loin des politiques de guichet, la démarche de partenariat suppose une réelle implication, tant dans le montage intellectuel

qu'administratif des programmes proposés par les collectivités et pilotés par les agents de développement culturel recrutés par les communautés de communes.

Pour faciliter la mise en œuvre des politiques culturelles locales, il paraît en effet indispensable que des professionnels soient recrutés. À cette fin, nous avons proposé que les fonds structurels puissent intervenir sur des études, des investissements, mais aussi des recrutements, comme le poste de Sébastien Durupt, financé par le Feder, le conseil général et les communautés de communes.

L'un de nos soucis principaux est d'articuler l'offre et la demande en matière de culture. L'offre est bien développée, le tandem création/diffusion étant au centre des préoccupations des acteurs locaux. Mais il reste beaucoup à faire sur l'analyse de la demande, la sensibilisation et la forma-

tion aux pratiques culturelles, nécessitant un important travail de médiation. Il est non seulement possible, mais indispensable, de croiser les logiques, mutualiser les moyens et les ressources, monter des opérations mobilisant le secteur associatif, le milieu scolaire et les professionnels de la culture. Dans cet esprit, la diffusion culturelle doit pouvoir s'inscrire dans une dynamique de projet et ne pas être une fin en soi.

On favorise de la sorte les rencontres entre personnes issues de milieux différents. Cela permet de confronter des domaines *a priori* éloignés les uns des autres, mais qui pourtant peuvent se rejoindre dans des projets de territoires. Une bibliothécaire peut ainsi être appelée à travailler avec un professionnel de la musique, un agent de développement local, un enseignant, ou encore un spécialiste de l'inventaire du patrimoine. »

## Une exemplarité qui force l'optimisme

Le lecteur aura été sensibilisé, nous l'espérons, à la cohésion des acteurs du Lot-et-Garonne autour d'une politique partenariale de développement culturel.

En conclusion, nous citerons quelques extraits d'une enquête de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, conduite par Alain Faure. Sur le thème « Action culturelle et développement local », l'Observatoire a en effet mené de 1996 à 1998 trois études, en Franche-Comté, dans l'Hérault, et le Lot-et-Garonne. Nous relèverons dans un bilan intitulé *Comment réconcilier culture et développement local* et publié dans le bulletin de l'Observatoire quelques extraits :

« Les enjeux de développement local favorisent de nouveaux apprentissages d'action collective, notamment parce que, si toutes les collectivités locales sont obsédées par les questions de création d'emplois et par les grands programmes publics, les débats sur la culture incitent les responsables politiques à ouvrir des chantiers inédits. Parmi ces chantiers, deux méritent sans doute une attention particulière : le premier en direction des acteurs culturels, pour les convaincre de construire des projets plus

*lisibles pour des non-spécialistes, et le second en direction des acteurs économiques, pour les sensibiliser aux atouts qualitatifs et symboliques d'opérations mariant la culture et la compétitivité économique. (...)*

*Dans des opérations comme l'accueil d'artistes en résidence, la mise en place d'un musée des cultures locales, le balisage d'un itinéraire patrimonial, l'implication d'hôteliers et de restaurateurs dans l'organisation d'un festival ou encore l'animation d'un centre culturel, les partenaires publics sont parfois contraints d'imaginer des procédures de financement et des modalités de coopération qui sortent des sentiers battus. (...)*

*En définitive, le bilan des trois études incite à un certain optimisme. En permettant des reformulations, des décloisonnements et des déplacements de frontières, la culture peut parfois faciliter les apprentissages, cent fois remis sur le métier, d'une action publique qui serait à la fois territoriale et sectorielle. »*

En se souvenant des paroles d'acteurs recueillies dans ce dossier, on mesure, en relisant les grandes caractéristiques de l'étude menée par Alain Faure en 1996 (*lire encadré*), le chemin parcouru. ■

Dou Dou - Photo : Morad Cherchari



### Quelques repères sur l'étude :

#### « ACTION CULTURELLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE »

#### Sites et projets retenus :

- La vallée de la Lède (incluant Saint-Avit et Monflanquin)
- L'Albret et le pays de la Baïse
- L'équipement le Florida
- La compagnie théâtrale des Baladins en Agenais

#### Exemples de points faibles identifiés :

- Des cultures locales sous-estimées et mal assumées
- La méfiance affichée face à certains projets culturels
- Des montages institutionnels parfois très complexes

#### Exemples de points forts identifiés :

- Une technocratie départementale performante
- La priorité sur l'aménagement du territoire
- Des retombées économiques perceptibles

#### Exemples de préconisations suggérées :

- Renforcer la lisibilité des actions culturelles et multiplier les centres de ressources
- Former des personnes-relais et favoriser l'intercommunalité de projet

#### Publication :

OPC Grenoble, mars 1996, 65 pages  
Tél : 04 76 44 33 26

#### Partenaires :

- Ministère de la Culture
- Datar
- Conseil général Lot-et-Garonne
- Drac Aquitaine

#### Auteurs :

- Bernard Corminbœuf
- Alain Faure

## CONTACTS

ODAC - Office d'Action Culturelle  
4, rue André Chenier - 47000 Agen  
Tél : 05 53 69 44 44

Drac Aquitaine  
54, rue Magendie - 33000 Bordeaux  
Tél : 05 57 95 02 02

## économie et humanisme

n° 345 - juillet 1998

### Demain le droit d'asile De nouvelles frontières

publié en partenariat avec le Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense du droit d'asile, la Commission des droits de l'homme de l'Ordre des avocats de Lyon et la Chaire Lyonnaise des droits de l'homme

*F. Bourgeois, O. Brachet, M.-C. Caloz-Tschopp, A. Castagnos-Sen, X Créach  
V. de Ryckere, B.-M. Duffé, M. Guillon, F. Julien-Laferrrière, P. Kovacs, L. Legoux  
M. Lindeperg, P. Richard, C. Simon, F. Tiberghien, J. Vallin*

n° 346 - novembre 1998

### Santiago, Lyon, Montréal partenaires pour le développement urbain

publié en partenariat avec la Communauté Urbaine de Lyon, la Fondation de France, la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), la Préfecture du Rhône, le Centre Jacques Cartier, le Ministère des Affaires étrangères français

*V. Berthet, M. J. Bouchard, J. L. Boucher, P. Bourque, L. Chagnon, J. Clermidy  
J. Darne, J.-M. Delarue, A. Guillemot, A. Hyver, C. Jacquier, S. Labelle  
M. Laforest, C. Lanvers, E. Maricato, J. Morales, J.-P. Nepveu, P. Paquiel  
P. Reyes, G. Rivet, J. Scalpello, I. Seguel, P. Suchet, B. Turbide, B. Voisin...*

Abonnement 1998-99 :	France: 280 F TTC - Étranger: 330 F
	Étudiant : demi-tarif
Vente au numéro :	France 75 F - Étranger: 80 F (port compris)

14, rue Antoine Dumont - 69372 LYON cedex 08 - FRANCE  
tél. 33 (0) 4.72.71.66.66 - Fax 33 (0) 4.78.69.86.96

# Ricardo Montserrat

## Les ateliers d'écriture contre la dictature économique

Propos recueillis par Bruno Colin



Organisée par le Centre dramatique en région rurale de Houyet, en Belgique, une rencontre internationale s'est tenue dans ce village les 17 et 18 octobre 1998, sur le thème :

« La création artistique en région rurale ».

Des artistes et des programmateurs culturels belges, français, écossais, suédois, indiens, maliens et burkinabés ont pu y présenter leurs expériences et échanger sur leurs pratiques.

Durant cette rencontre, ont été débattues les questions des rapports Nord-Sud, des divergences et convergences de problématiques entre milieu urbain et milieu rural, de la création artistique en tant que résistance à l'oppression, acte engagé et remplissant une fonction sociopolitique. La confrontation entre artistes issus de traditions culturelles différentes, qui pourtant sont parvenus avec une grande facilité à se comprendre et partager les mêmes visées humanistes, fut riche.

Nous vous proposons ici la synthèse de l'une de ces interventions, celle de Ricardo Montserrat.



Photo : © Lionel Derimais - www.caimage.com/lderimais

« **E**spagnol d'origine, j'ai vécu longtemps au Chili, où en tant que metteur en scène, éditeur, producteur, en organisant des ateliers "d'agit'prop" avec des femmes, des dockers, des ouvriers, des jeunes... je me suis engagé contre la dictature de Pinochet. Le pouvoir militaire avait décrété que la moitié de la population était antisociale, et n'avait plus droit à l'existence. L'histoire était tronquée, truquée, et ceux qui néanmoins tentaient d'exister étaient placés en détention, ou disparaissaient.

En France, j'ai été profondément choqué de constater qu'après dix ans de socialisme, sept millions de personnes

étaient condamnées par la dictature économique à l'inexistence, au revenu minimum d'inexistence. Le seul message qu'on leur adresse est le suivant : "Ne vous en faites pas, d'ici cinq ou dix ans nous réglerons votre problème. Ne bougez plus, attendez d'être morts." D'où l'idée de réinventer des espaces où la non-vie de ceux qui sont en rupture puisse s'exprimer, en créant des ateliers d'écriture à caractère social, avec des gens en mal-être. ➔



Photo : © Lionel Derimais - www.caimage.com/lderimais



Dans notre belle démocratie, dans cette dictature économique, il est dangereux d'être trop vieux, trop jeune, trop divorcé, trop malade, trop étranger. Si on est victime de la moindre rupture avec le système ordinaire, on n'est plus une personne, mais un problème. J'ai donc travaillé successivement avec des personnes très âgées dans un hôpital gériatrique, avec des jeunes de cités difficiles, avec des habitants de villages en voie de désertification... avec des gens qui font partie de ces sept millions reconnus officiellement comme hors du système.

### Partager un savoir

Les ateliers sont fondés sur l'intelligence collective. Sont réunis des gens qui SAVENT quelque chose. Est en jeu un partage de l'intelligence. Sont mis en présence des professionnels – écrivains, cinéastes, peintres, imprimeurs –, et des gens à qui on a dit jusque-là : *“ Vous ne savez rien ! La preuve, vous avez raté*

*l'école, et êtes sans boulot. ”* J'affirme quant à moi que tout le monde sait quelque chose. Les gens en rupture d'identité, savent de la rupture, savent de l'angoisse, de la manière de résister et de survivre. Ils ont un savoir-vivre, un savoir-être. Mais comme bien d'autres, ils n'ont aucun espace où le partager. Ce savoir est mis en commun dans l'atelier : on en fait une fiction, qui débouche sur un objet culturel.

La fiction est nécessaire. Car lorsqu'on a vécu une rupture, qu'elle soit conjugale, familiale ou sociale, on est réduit à son problème, à son cas, à son dossier ; on s'enferme à l'intérieur de ce problème, on se comporte comme un chômeur, un malade, une pauvre femme isolée... on devient victime de son histoire. La création d'une fiction offre alors la possibilité de devenir AUTEUR de son histoire, de sa vie.

La fiction ordonne le chaos : il n'y a pas d'explication raisonnable, logique, au chômage en France... au racisme, à la montée du fascisme, ou à toute autre aberration. Le monde est incompréhensible, mais je peux lui donner un sens. Je peux, par la fiction, lui donner une explication. Et la littérature permet justement d'exprimer ce qui est impossible à dire autrement, de parler de choses interdites, ou taboues, ou compliquées, ou impossibles à réduire en Bien et Mal. Il est possible d'aborder ce qui est souterrain, comme la sexualité, la mort, la peur, la difficulté d'être, toutes choses ne pouvant être réduites à la simple parole, et impossibles à prononcer à haute voix.

### Ateliers d'écriture ET d'édition

Je n'ouvre pas des ateliers d'expression, ni de parole, mais des ateliers de

création d'un objet culturel, qui peut être tour à tour un livre, un roman-photo, un film, une pièce de théâtre. J'essaie à chaque fois d'occuper un espace, de parole certes, mais surtout de création, qui est interdit, ou que les gens s'interdisent d'occuper.

L'atelier d'écriture produit une fiction qui est ensuite éditée et projetée hors de soi. Car il ne s'agit pas, comme dans un atelier de simple parole, d'exprimer son être. Il est question d'arriver à le partager. Et, pour le partager, il faut accepter la richesse humaine. Rassemblez quinze personnes dans un atelier, vous avez quinze points de vue différents sur le monde. Tour à tour, le personnage principal du roman, selon qui va le regarder, va être bon, gentil, méchant, odieux, fragile, etc. Vous allez réussir à intégrer dans l'objet fictionnel une véritable représentation du monde. Non pas un monde réduit aux particularités d'un chômeur, ou d'une femme divorcée... mais un monde complexe.

L'idée de l'éditer, de projeter cette vie *“ hors de ”*, de l'éditer dans un livre, un journal local, dans un espace qui jusque-là était réservé aux gens qui vont bien ou à ceux qui ont de la culture, oblige à sortir de soi-même, à être le plus clair possible. Ou le plus compliqué possible puisqu'il s'agit de rendre compte de la complexité des choses. Pour trouver un équivalent stylistique d'écriture, pour arriver à faire passer cette complexité, tous mes ateliers travaillent sur la fiction populaire, et utilisent des genres parallèles, qui ne sont pas les genres officiels de la littérature. Dans le roman noir, le roman rose, le roman-photo, tout est autorisé, le pire comme le meilleur. On peut faire se rencontrer qui on veut, on peut assassiner autant de personnes que l'on veut, on peut remettre le monde à l'endroit ou à l'envers. Dans ce *“ Tout est possible ”*, il y a place pour tous les types d'expressions, d'émotions, on peut aller jusqu'au bout du bout d'une démarche. Avec, comme exigence, que le produit trouve un éditeur. D'où la nécessité

#### **ZONE MORTUAIRE**

Paru chez Gallimard dans la “Série Noire”, *Zone mortuaire* a été réalisé avec des chômeurs d'un quartier de Lorient. Un collectif, nommé Kelt, s'est constitué à cette occasion, et perçoit des droits d'auteur qui permettent de lancer de nouveaux projets (ils ont entre autres permis de réaliser et éditer un livre de cuisine).

L'année de sa sortie, *Zone mortuaire* a été le polar le plus lu en Bretagne. Il compte aujourd'hui 60 000 lecteurs, vient d'être traduit en italien, et sera bientôt disponible en finlandais.





d'intervenants professionnels qui savent mettre ensemble, en forme, ces écritures, partager à leur tour leur savoir.

### Ateliers de création ET d'insertion

Les ateliers sont construits comme des micro-entreprises. La culture est un travail, aussi les participants doivent-ils être rémunérés d'une façon ou d'une autre. Ils sont payés, j'en fais une base.

Tout au long des ateliers, des professionnels du livre – quand il s'agit de faire un livre – interviennent sous la forme du *compagnonnage*. Ils ne viennent pas délivrer une formation ou donner une information. Des dessinateurs de BD ont dessiné avec les participants, des peintres ont peint, des journalistes ont écrit, des imprimeurs ont imprimé. Ils

ont accepté, sur une durée suffisante, de travailler avec, de partager. Nous n'avons pas pour autant formé des imprimeurs, des journalistes, des écrivains. Mais chacun a pu se dire : " *Si j'ai été capable d'imprimer une page, d'écrire un livre, un article, de prendre des photos..., je suis aussi capable de m'engager dans des activités qui m'intéressent, et de réussir.* "

70 % des participants ont trouvé des voies d'insertion. Pour l'atelier d'écriture que j'ai récemment organisé en milieu rural (*lire encadré*), les effets sont divers mais manifestent le désir de prendre sa vie en main : un jeune homme vient d'ouvrir une librairie-bar à vin en centre Bretagne, un autre s'est installé dans une maison d'écluse et propose des transports

nautiques sur le canal, un troisième a installé son stand d'épices sur les marchés locaux...

Mais la plus belle réussite est l'association qui s'est créée. Ce collectif, qui s'est constitué autour de l'atelier, a reçu de l'argent, perçoit des droits pour la publication, et ces droits ne sont pas utilisés individuellement mais exploités pour aider les projets des uns et des autres. Par exemple, c'est l'association qui a avancé l'argent pour que le libraire-marchand de vin puisse acheter son stock. C'est l'association qui a négocié ferme avec *Ouest-France* la publication du feuilleton, non pas avec une rémunération en droits, ce qui aurait représenté environ 30 000 F, mais sous la forme de quatre stages longs au journal, lesquels se sont confirmés en emplois par la suite, une moitié en CDD, l'autre en CDI. C'est pour moi l'une des belles et exemplaires victoires de l'intelligence collective.

Depuis, des amis écrivains ont négocié avec des éditeurs et la presse la publication de produits d'ateliers d'écriture. La réussite des opérations que j'ai menées rend manifestement plus aisées ces pourparlers.

Dans le même esprit, je suis engagé dans un projet de long-métrage à Lille. Le travail sera réalisé avec un véritable écrivain, un vrai cinéaste, une véritable équipe, une véritable maison de production. Le projet s'est mis sur pied en avril dernier, et aujourd'hui, tout l'argent est déjà sur la table. Pour faire un vrai film.

On sent donc que, chaque fois que l'on occupe un espace, qu'on démontre à l'intérieur de cet espace qu'il est possible de l'occuper professionnellement, eh bien une porte s'ouvre. Et quand la porte est ouverte, il ne reste plus qu'à s'y engouffrer. » ■

### CONTACT

Centre dramatique  
en région rurale de Houyet  
Rue Grande, 17 - 5560 Houyet - Belgique  
Tél : 02 32 (0) 82 66 75 86

#### LA POMME D'AMOUR DE PONT-AVEN

Les productions de l'atelier d'écriture en milieu rural, ouvert près de Pont-Aven par Ricardo Montserrat, ont été éditées sous forme de feuilleton dans le quotidien *Ouest-France* (tirage à un million d'exemplaires). L'intégralité de ce roman rose va également être éditée (collection *Harlequin*, Albin Michel) sous le titre *Pomme d'amour*.



Photo : © Lionel Derimais - www.caimage.com/liderimais

Après l'expérience de *Zone mortuaire*, qui a été caricaturée par les médias (un roman noir, très noir, extrêmement noir, écrit par des hommes et des femmes perdus, dans un quartier où on trouve des seringues dans les escaliers...), j'ai voulu échapper aux stéréotypes, et passer de la banlieue à la campagne. Dans le coin le plus joli que je puisse trouver, le plus sympathique, avec une rivière et de belles petites maisons. C'est Châteauneuf-du-Faou, à côté de Pont-Aven, et sa grande école de peinture. C'est sans doute le pays qui a été le plus peint en France. J'ai travaillé là avec des chômeurs, autant d'hommes que de femmes, entre 25 et 48 ans.

Nous sommes partis de ce postulat : nous vivons dans un pays tellement beau qu'il en est même pittoresque, puisque plein de peintres sont venus y peindre. Alors comment se fait-il que moi, chômeuse, chômeur, je m'y sente mal ? Pourquoi suis-je incapable d'apprécier la beauté de ce pays, et pourquoi j'y vis aussi mal ? Suis-je, moi aussi, pittoresque ?

Nous sommes partis du regard des peintres sur ce pays. Le regard des artistes a été placé face au regard des habitants d'aujourd'hui et à la façon dont ils s'y inscrivent. A partir du

portrait du pays, les participants en sont revenus à leur propre portrait, ont recherché leur identité propre.

Le résultat est un immense mélodrame fondé simplement sur l'idée de "sortie". On est sorti de soi. En milieu rural, la solitude est profonde. Chômeur, on ne peut plus sortir, on est coincé, enfermé dans le petit village, la petite communauté. On est "hors de" l'espace géographique, "hors de" l'histoire. Les chômeurs, qui croyaient que le doigt de Dieu ou la fatalité les avaient individuellement atteints, ont découvert que des comités de chômeurs existaient déjà en 1935. Que la crise rurale existait avant-guerre. Que le problème d'identité de la Bretagne existait depuis bien longtemps. Que la guerre économique n'était pas récente, mais suite de guerres, en dents de scie. Mon problème de chômeur en 1998 a donc à voir avec les problèmes de mes parents, de mes grands-parents, et avec l'histoire du pays dans lequel je vis.

En abordant cette juxtaposition d'histoires, on rejoint aussi, dans l'atelier, la juxtaposition des parcours individuels. Non seulement nous ne sommes plus seuls à créer, mais de plus nous nous apercevons que nous ne sommes pas seuls dans l'histoire.

# Annonces

---

# Monter un café littéraire aujourd'hui

Réjane Sourisseau



Pour passionnante qu'elle soit\*, l'histoire des cafés dits littéraires renvoie davantage aux fiefs de l'intelligentsia parisienne, aux refuges des poètes et peintres bohèmes, au berceau de l'existentialisme qu'à la réalité contemporaine. Témoins de ce passé artistique et intellectuel prestigieux, les quelques établissements qui subsistent ne touchent guère le grand public.

Or, aujourd'hui, c'est précisément le souci d'accessibilité qui motive l'ouverture d'un certain nombre de lieux arborant l'étiquette de café littéraire. Nous avons

visité et rencontré les fondateurs de *La Maroquinerie* (Paris, XX<sup>e</sup>) et du *Bouquin Affamé* (Clichy, Hauts-de-Seine). Loin d'avoir pignon sur rue, les maisons d'édition n'y décernent pas de prix et on y voit peu d'auteurs en vogue. Peu leur importe !

« Ce qui meurt aujourd'hui, ce n'est pas le café, c'est le bistrot de l'après-guerre, qui avait en son temps tué le "café splendide" du siècle dernier, lui-même assassin du "café à la française". L'avenir nous dira ce qui est destiné à prendre sa place... »

Jean-Claude Bologne  
*Histoire des cafés et des cafetiers* - Éditions Larousse

Symptomatiques d'une nouvelle génération d'équipements culturels de proximité, leur vocation est ailleurs : cercles d'amateurs éclairés, bibliothèques de rue, spectacles, circulation d'inédits, soutien à l'écriture... Plaisir solitaire et silencieux, la lecture se partage aussi à voix haute, devenant moteur de l'échange et sans doute de nouveaux modes de sociabilité.

\* Lire à ce sujet l'abondante production de Gérard Georges Lemaire, historien, spécialiste de la question : *Cafés d'artistes à Paris, hier et aujourd'hui*, *L'Europe des cafés* ou *le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, n° 244, pp. 59 à 63



## LA MAROQUINERIE,

PARIS, XX<sup>E</sup>

# CARREFOUR DES CULTURES NOMADES

Inauguré en mai dernier, ce café de Ménilmontant propose la découverte d'univers créatifs à travers la littérature, la musique et l'image.

Par une étrange coïncidence, les recherches de locaux que menaient **Patricia Pailleaud** et ses deux associés, **Michel Pintenet** et **Corinne Léonet**, pour concrétiser leur projet de café littéraire aboutirent à l'emplacement de la Bellevilloise (lire encadré). « Pourtant, il n'y a pas de nostalgie de notre part, précise Patricia. Nous avons bien sûr été séduits par les correspondances entre nos envies et le passé. Ce fut comme un clin d'œil de l'histoire, le prolongement d'une forme d'utopie sociale. Mais l'origine de la Maroquinerie, c'est notre souhait de répondre à une réalité très actuelle, banalisée : le besoin de lieux de rencontres, dans tous les sens du terme : à Paris, la solitude est une réalité prégnante (célibataires, personnes âgées...)

### Rompre avec les modèles existants

Si notre longue expérience professionnelle – c'est un atout d'avoir la quarantaine ! – ne nous met pas à l'abri de toutes les erreurs, elle nous a permis de capitaliser des enseignements, de mesurer les limites d'une multitude de lieux culturels. Organiser des concerts différents chaque soir est excitant mais extrêmement frustrant : on ne peut approfondir les relations ni avec le public, ni avec les artistes. C'est de la consommation. L'acte créatif se vide presque de son contenu. Le café, espace public, ouvert en permanence, libre d'accès, reste au cœur des modes de communication. En y croisant plusieurs disciplines, nous proposons d'autres formes d'entrée dans un lieu culturel, à l'image de la Hollande, la Belgique ou l'Autriche...

### Les ressorts de la convivialité

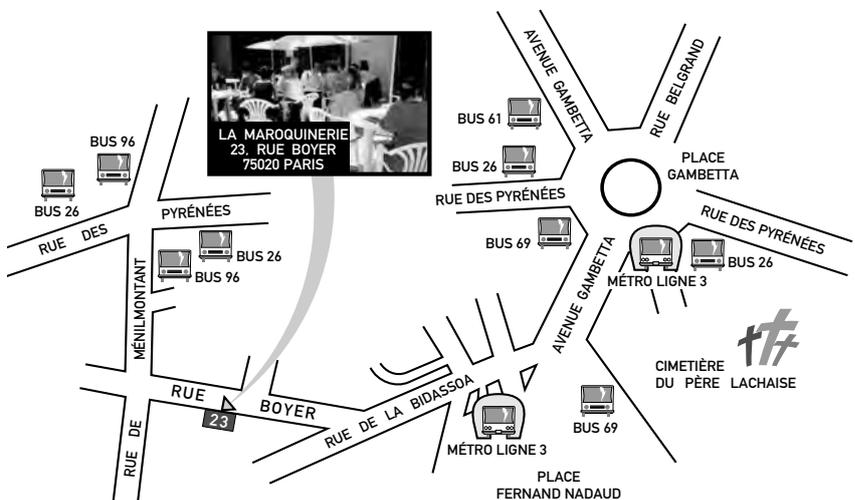
Au-delà des activités elles-mêmes – lectures, débats, concerts acoustiques – ce qui compte, c'est l'esprit

qui règne ici. Nous voulions un lieu spacieux, lumineux ! Situé au fond d'une cour intérieure, un peu en retrait de la rue, ce café créé de toutes pièces favorise une certaine intimité. L'architecte, Pascal Mazzacane, spécialiste des espaces privatifs, a apporté un côté chaleureux. Le décor intérieur reste suffisamment sobre pour ne pas figer les choses. Grâce aux grandes baies vitrées, le regard a toujours une perspective. Et l'été, le patio incite aux circulations entre le dehors et le dedans.

Lorsque des auteurs animent des soirées, d'autres invités sont réunis autour d'eux pour inclure d'emblée une dimension de rencontres. Intervenants et

clients d'inventent dans la même salle. Le temps d'exposé est volontairement limité pour encourager le dialogue direct sans médiation de tribune. En supprimant cette barrière physique, la relation est autre, il ne s'agit pas de spectacle. L'échange se déroule en toute simplicité. De grandes tables permettent aux gens de s'installer côte à côte, de nouer facilement contact, avant et après. La diversité des soirées – tantôt drôles, tantôt « intellectos » – répond à la diversité du public.

Et s'il se trouve que parmi nos habitués, quelques-uns sont écrivains, ce n'est pas leur seule présence qui fait que nous sommes un café littéraire, puisqu'ils sont là *incognito*.



### LA BELLEVILLOISE, LIEU DE MÉMOIRE

À la fin du siècle dernier, une vingtaine d'ouvriers fondent une coopérative de consommation : la Bellevilloise. La rue Boyer, où elle fixe son siège, va regrouper des commerces (épicerie, charcuterie, boulangerie), un café, une salle des fêtes... Cette entreprise florissante, pionnière dans les œuvres sociales (bibliothèque, caisses de solidarité...), durera jusqu'en 1937. Avant l'ouverture, empruntant à Hermann Hesse le personnage d'Harry Haller du *Loup des Steppes*, Michel Pintenet s'imaginait ainsi les lieux :



## Place aux inédits !

Un de nos partis pris porte sur la découverte de textes inédits. Dans notre petite bibliothèque, les écrits se présentent sous forme de documents reliés. Cette neutralité de l'objet se perd lorsque les livres sont déjà manufacturés pour la consommation. En marge des circuits éditoriaux, l'inédit réconcilie tous les genres. Cette mise à portée des textes, ce soutien à la pratique d'écriture sont contagieux : il n'est pas rare que les emprunteurs de documents apportent ensuite leurs propres manuscrits.

Si le succès des lectures d'inédits reste local, il rappelle combien il y a à partager autour d'un texte qu'on donne à entendre publiquement. Cette pratique est très répandue dans les pays anglo-saxons.

Ni avant-postes des maisons d'éditions, ni « psychologues » valorisant des individus à travers leur plume, nous créons simplement un carrefour pour que circulent des textes entre des auteurs et des lecteurs.

## Pas de territoires clos

Notre optique de lieu de proximité supposait qu'il soit éloigné des grandes artères et fréquenté d'abord par ceux qui l'entourent. Au quotidien, la rue est

largement cliente et la venue d'Untel ou Untel est un gage de notre intégration. Délibérément, les médias parisiens n'ont pas été informés de l'inauguration.

L'après-midi, ici comme ailleurs, nos clients sont entre autres des personnes en difficulté (chômage, RMI...). En les écoutant se raconter au comptoir, on se positionne plus en terme de citoyenneté que d'action sociale. Le pari est que le lieu soit suffisamment attirant pour permettre des contacts fructueux. Nous ne sommes pas le centre du monde, ni des sauveurs, juste un point de croisement offert à des initiatives éclatées. De nombreux artistes nous sollicitent pour être programmés. En fonction de notre ligne éditoriale, il nous arrive de proposer des mises en relation pour tendre vers des projets plus thématiques, contribuant ainsi à une mise en perspective de leurs travaux.

Elle-même en quête d'apprentissage, la Maroquinerie est active dans les partenariats formels ou informels avec les associations locales et tend à s'inscrire dans un réseau. Tout récemment, nos locaux ont accueilli les réunions de fondation des Amandines, première régie de quartier de la capitale.

## APERÇU DE LA PROGRAMMATION

- Régulièrement, **des rencontres autour d'une personnalité**, comme Bruno Letort (responsable de l'émission de Radio France *Tapage nocturne*) pour les musiques nouvelles (portraits des compositeurs Hector Zazou, John Lurie, Glenn Branca), Edgar Morin invité sur les lieux de son enfance à parler des cultures populaires et de l'effervescence.
- Chaque trimestre, un week-end de **cabaret littéraire** sur une thématique comme Questions de peaux avec des extraits du film *Peau noire, masques blancs*, François Dagognet pour son livre *la Peau découverte*, des conteurs (Peau d'âne...), l'exposition des photos de Cyan.
- Chaque mois, **des guitar master**, concerts-rencontres autour de la guitare contemporaine.
- **Des formes ludiques de théâtre** avec le Théâtre de la Réminiscence (les comédiens jouent les rêves et souvenirs des spectateurs) ou Ginette Guirrolle qui change le comptoir en scène de théâtre.
- **Des présentations de revues**, comme le nouveau numéro d'*Octopus*.
- **Des lectures** liées à l'univers fantastique de Claude Seignolle, ou aux « villes en vers » du poète Petr Kral.

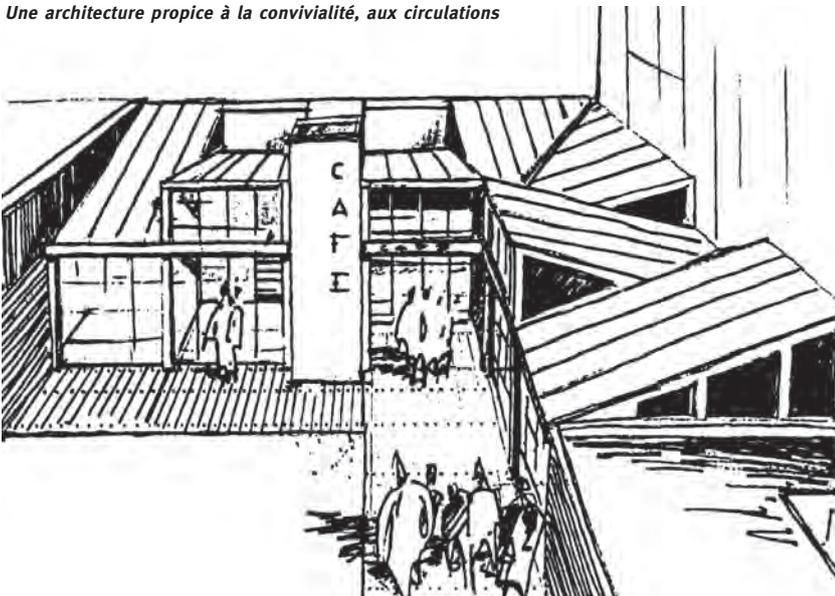
## Place au public !

Un lieu comme le nôtre vit par l'initiative de ses fondateurs mais aussi par celle de son public. La Maroquinerie n'est pas *notre* chose, mais un outil, à échelle humaine, à disposition des utilisateurs. Et lorsqu'on apprend *a posteriori* qu'un club de recherche d'emploi ou d'historiens s'y réunissent régulièrement, le pari est gagné !

L'idée qu'il est possible pour le public d'occuper une place active dans les lieux culturels m'est chère : une carte de membre utilisateur vient d'être lancée. Nous devons être une force de proposition. D'où l'idée par exemple de lancer des cercles de lecture. Si plusieurs adhérents sont séduits par le même auteur, on pourra envisager d'organiser ensemble sa venue. De telles expériences sont formatrices pour ceux que les professions culturelles attirent.

À terme, on peut même imaginer que la participation du public aille jusqu'à une implication finan-

Une architecture propice à la convivialité, aux circulations





cière dans des créations. Cela ouvrirait de nouvelles perspectives en terme de mode de production.

### Un développement maîtrisé

La gestion est un souci quotidien. L'activité bar-restauration légère, fondée sur un bon rapport qualité-prix, est le pilier économique qui garantit nos recettes propres, les recettes billetterie sont volontairement limitées. Avant de lancer d'autres projets – lecture à domicile, ateliers d'écriture – ou d'embaucher, nous attendons de voir comment les choses évoluent. Parce que nous occupons plusieurs postes de travail, nous mesurons l'ensemble des fonctions nécessaires au lieu. Nous sommes en contact direct avec la clientèle, attentifs à ses réactions. Nous sommes aujourd'hui encore dans une phase expérimentale. L'intérêt est de faire évoluer nos actions dans la durée, pas de multiplier à tout prix, trop vite, dans tous les sens, les collaborations. Notre priorité est de mener ce type d'activité avec le maximum d'ouverture et d'imagination. ■

### CONTACT

La Maroquinerie  
23, rue Boyer - 75020 Paris  
Tél : 01 40 33 35 05 - Fax : 01 40 33 35 06

### MONTAGE

#### • FONDATEURS

- 3 associés solidement expérimentés dans le secteur culturel :
- Michel Pintenet, cofondateur d'une salle de concerts parisienne (Le Passage du Nord-Ouest)
- Corinne Léonet, agent artistique (chanson, jazz)
- Patricia Pailleaud, chargée de production free-lance (audiovisuel, musique...)

#### • LOCAL, AMENAGEMENT

- Café de 200 places + patio de 80 m<sup>2</sup> + 600 m<sup>2</sup> (3 plateaux de 200 m<sup>2</sup>) sous-loués à une compagnie de théâtre, un centre de formation en art-thérapie, deux associations productrices de spectacles, un fabricant de CD ROM + salle de spectacle musiques/images (en cours)
- Un an de franchise de loyer pour travaux

#### • LOCALISATION

- Étendue de la zone de public potentiel : l'Est parisien (la population du XX<sup>e</sup> est la plus jeune de Paris et croît rapidement)
- Absence de lieux similaires sur le quartier

#### • FINANCES

- Apports de fonds propres (60 % du budget d'investissement)
- Constitution d'un fonds de roulement qui s'avèrera utile en raison d'imprévus pour les travaux (découverte de carrières) et des déboires administratifs
- Partenaires à l'investissement :  
Pour le café littéraire : Préfecture de Paris (250 kF) - Caisse des Dépôts et Consignations (250 kF) - DDTE (150 kF)  
Pour la salle de spectacle : Fondation Vivendi (150 kF) - Agir pour l'emploi (75 kF)
- La sous-location a assuré des recettes avant le démarrage des activités et circonscrit les charges locatives
- Faible endettement grâce à la mobilisation maximale des capitaux investis

#### • CALENDRIER

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| - Juillet 1997        | Installation dans les locaux   |
| - Septembre 1997      | Installation des structures locataires dans les plateaux   |
| - Octobre 97/avril 98 | Actions de préfiguration (journées portes ouvertes, réunions de quartier sur les emplois-jeunes) |
| - Mai 1998            | Ouverture officielle du café littéraire  |
| - Année 1999          | salle de spectacles (300 places assises/500 debout)  |

### DÉMARRAGE

Amplitude des horaires d'ouverture :  
Tous les jours de 11 heures à 1 heure du matin, fermeture le dimanche

#### • PERSONNEL

- 4 temps plein (2 en cuisine, 1 bar + 1 emploi-jeune relations avec le public et les partenaires associatifs) + 3 temps partiels (les fondateurs) + des extras (cuisine, bar)
- Présence forte des fondateurs aux différents postes de travail, y compris au bar.
- Évolution de la masse salariale liée aux activités générées pour ajuster la création de postes à la nature et aux volumes des activités, ne pas entamer la trésorerie et pour privilégier l'investissement (poursuite des travaux).

#### • PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS

Régie de quartier des Amandines, Théâtre de la Colline, MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) du XX<sup>e</sup>, les ateliers de Ménilmontant, Festival XX<sup>e</sup> en culture, bibliothèque Couronnes, librairie l'Atelier  
Accord commercial : Kronenbourg, Cafés Carnot (exclusivité sur les produits).

## À retenir



# LE BOUQUIN AFFAMÉ, LIRE N'EST PAS UN LUXE

CLICHY-LA-GARENNE

Ce café franco-américain ouvert l'an dernier à Clichy, aux portes de Paris, multiplie les initiatives pour rendre les plaisirs de la lecture accessibles à tous.



L'idée de créer un café littéraire que partageaient **Fabrice Boy** avec son amie et ancienne « correspondante » d'outre-Atlantique, **Émilie Dunlap**, aurait pu rester un doux rêve. Mais voilà que l'Américaine, après avoir fait le tour de son pays avec **Charles Boigenzahn**, son compagnon, afin de choisir la ville où poser ses bagages, décide de s'installer... en France. « L'aventure a démarré "pour de vrai", raconte Fabrice, avec notre arrivée début 96. À l'époque, j'étais chargé d'insertion à la mission locale de Clichy. Je connaissais bien le réseau associatif et institutionnel local. Cet acquis professionnel et le manque de lieux de rencontres pour les habitants nous a décidés à expérimenter notre idée ici, à Clichy.

## L'économique au service de l'associatif

Nous avons eu le coup de foudre pour un entrepôt délabré – sans mur et dont la charpente s'écroulait ! De par mon métier, mettre en place des démarches d'insertion par l'économique, l'idée m'est venue pour le réhabiliter d'organiser un chantier-école\*. Mes collègues m'ont soutenu, pensant que ce café littéraire, de par la destination des travaux et leur diversité était un excellent terrain d'application. Mon expérience a été bénéfique : j'ai pu jouer un rôle d'interface entre l'architecte, l'organisme de formation, les 15 stagiaires... Ils se mon-

traient motivés pour participer à la reconstruction d'un lieu avec une âme, un cachet rustique : poutres apparentes, pierres meulières...

Partisans du mouvement de l'économie sociale, notre pari [validé par un bureau d'études] était de réussir un mariage heureux entre une sphère marchande et des activités culturelles non lucratives. Pour nous, en effet, pas question de miser sur des bénéfiques provenant des livres (le coût de l'adhésion à la bibliothèque est de 30 F) ou des spectacles (l'intégralité des recettes est reversée aux comédiens, avec un minimum garanti assuré).

La stratégie commerciale s'applique uniquement à la restauration. L'implantation géographique, en centre-ville derrière la mairie, nous permet d'attirer les cadres d'entreprise (l'Oréal, la Fnac...) et les fonctionnaires. Les spécialités des États-Unis, les tartes salées et sucrées concoctées par Charles, intriguent. La progression constante et inespérée des couverts le midi (35 prévus, une

moyenne de 80 réalisés) s'explique aussi parce que pour nous, la restauration n'est qu'un moyen pour arriver à nos fins : faire vivre un café littéraire. La manière d'aborder les clients, d'échanger avec eux s'en ressent : nous ne sommes pas des bistrotiers.

## Plaisir solitaire et mise en public

Au début, sur le papier, nous avons décliné de nombreuses activités possibles. Après 15 mois de fonctionnement, on tire des enseignements. Nous sommes restés fidèles à notre vocation initiale, rendre le livre familier, mais les manières de faire sont multiples.

Les livres sont omniprésents au café (plus de 3 000 ouvrages disposés sur des étagères joyeusement colorées). Notre particularité, c'est de proposer des livres que nous avons lus et aimés, en français ou en anglais. Subjectifs plutôt qu'exhaustifs ! Le club de conversation qu'anime Émilie (lire encadré) est relayé par un fonds d'ouvrages. À tout moment de la journée, il est possible de les

## CERCLES DE CONVERSATION EN ANGLAIS

Chaque samedi, de 14 à 17 heures, Émilie anime un cercle de conversation dans sa langue maternelle. L'entrée est libre et on déguste un *cheese cake* ou un *apple crumble*. Depuis, le professeur d'anglais de la mairie vient régulièrement y donner ses cours, inspiré par le cadre.

Clichois depuis une dizaine d'années, **Christian Desmarez** fut le premier adhérent du *Bouquin Affamé*. Il est l'un des fidèles du cercle.

« Autrefois, sur Clichy, il y avait l'Arc, un café-rencontres culturel soutenu par la mairie. Il a fermé début 90. J'aime la liberté, l'indépendance du *Bouquin Affamé*. Je n'emprunte pas systématiquement des livres car je suis déjà inscrit à la bibliothèque, mais c'est un complément. Ce que j'apprécie surtout, et qui fait l'ambiance du samedi après-midi, ce sont les conversations en anglais. Ce n'est pas un cours, mais des échanges au sein d'un petit groupe. Pour moi qui ai travaillé de nombreuses années à l'étranger – dans le forage pétrolier –, il est naturel de parler deux ou trois langues. Je n'avais plus tellement l'occasion de pratiquer. Je fréquente aussi le lieu le midi ou pour des spectacles. Paris est à seulement trois stations de métro de Clichy, mais prendre les transports en commun coupe un peu la soirée. Au contraire, pouvoir sortir à pied, à côté de chez soi, est si agréable. Quand on a la culture devant soi, à portée de mains, on a envie de s'en saisir. »





Le Cabaret de Bernard, Compagnie Rideau

emprunter ou de partager nos coups de cœur. Sensibles à cette dimension, nous avons organisé une séance de lecture sur le thème « **Mon livre préféré** » – un de nos grands moments ! Pour la première fois, les adhérents ont participé à la programmation. Suite à notre mailing, certains nous ont communiqué un titre qu'ils avaient particulièrement aimé. Deux professionnels de la compagnie Rideau (*voir photo*) ont articulé ces différents extraits de textes et les ont mis en voix. Des

échanges riches, émouvants auxquels tout le monde prenait part ont succédé à ces lectures. Pour certaines personnes, la passion pour le livre choisi était très forte car liée à leur histoire intime. Finalement, la soirée fut un alibi à la rencontre entre les adhérents eux-mêmes.

Les lectures de textes par les comédiens, organisées autour d'un thème mensuel (l'exil et le voyage, la révolution, l'enfance...), marchent bien. À notre grande surprise, car la bibliothèque en organise déjà.

## Inventivité

En dehors de l'objet livre, nous nous sommes diversifiés en nous ouvrant davantage que prévu à la programmation de spectacle [80 dates en 1998]. Un jour, un jeune auteur-compositeur-interprète clichois nous a sollicités. L'habitude a vite été prise d'organiser des concerts, où nous veillons à la qualité des textes par rapport à la musique. Grâce au théâtre, nous nous sommes aperçus qu'il existe des moyens détournés pour atteindre nos objectifs. *Le cabaret de Petrov et Moustik* nous a permis de faire découvrir Daniil Hrams. Par la suite, son recueil a été emprunté. Aurions-nous eu les mêmes effets en programmant une soirée sur la poésie contemporaine russe ? J'en doute.

Toute cette vie *intra-muros* se double d'actions dans la ville : animations de bibliothèques de rue (*lire encadré*), organisation de journées du livre...

## Incertitudes

En revanche, d'autres projets envisagés n'ont pas encore vu le jour. Les ateliers d'écriture, par exemple. On peut

## GERER ET ANIMER UNE BIBLIOTHÈQUE DU CAFE A LA RUE, DES MISSIONS POUR UN EMPLOI-JEUNE

« La culture n'est pas un luxe que l'on peut ajouter à l'existence quand tous les problèmes sociaux sont résolus. Au contraire, il s'agit de l'élément central de l'exclusion sociale, ce sont les barrières culturelles, l'ignorance, la honte et l'incertitude générale qui entravent la participation politique et sociale, et qui touchent aux valeurs les plus élémentaires de l'existence. » (ATD Quart Monde)

**Céline Trinquet** occupe un emploi-jeune de médiateur culturel au sein de l'association *Hungry Book*. Parmi ses missions, elle participe à la programmation du café littéraire (contes, théâtre, expositions) et est chargée de la mise en place et de l'animation des bibliothèques de rue.

« Notre idée, explique-t-elle, c'est d'appliquer cette déclaration du mouvement ATD Quart Monde en mettant en place des bibliothèques de rue. En mai dernier, en lien avec la mission locale et le bureau Information jeunesse, nous avons réalisé plusieurs journées-tests avec succès. Les moyens matériels sont limités : une quarantaine de bouquins, une bonne couette suffisent. La RATP nous avait prêté des bus. En revanche, il faut des bénévoles. Avec l'aide d'Unis-cités, une association fondée par une Américaine, qui met à disposition des jeunes volontaires à raison d'une journée par semaine, nous allons pouvoir relancer l'expérience en 1999.

Je gère aussi les 3 000 livres en rayon et prépare la future bibliothèque, prévue dans l'arrière-boutique, à l'écart des allées et venues du café en vue de constituer un fonds thématique Jeunesse sur le thème du conte.

La directrice de la bibliothèque de Clichy soutient le projet, consciente de la complémentarité entre nos deux structures. »

Photo : Philippe Dufour





invoquer le manque de place suffisamment tranquille. Mais au fond, la vraie question c'est de savoir : pour qui ? Pourquoi ? Quant aux rencontres avec des auteurs, indépendamment du fait que nous ne soyons pas « introduits » dans l'édition, il faut se caler à la demande. Y a-t-il un public à Clichy pour des dédicaces ou rencontres avec des écrivains ? Je m'interroge. Les cafés parisiens ne sont-ils pas mieux placés pour ce type d'ambition ? Notre lieu se veut d'abord ouvert aux Clichois et refuserait de devenir « pseudo-intellectuel » ou « pseudo-branché ».

Il est clair aussi qu'au-delà d'un certain seuil d'activités, nous n'aurons plus les moyens humains de les porter. Ne vaut-il pas mieux pérenniser les premiers éléments et aller là où notre histoire semble nous conduire ?

Notre erreur a été d'être optimiste et de croire que le déficit de l'association serait d'emblée financé par des partenaires publics. Quand bien même j'étais implanté sur la ville, il a fallu faire ses

preuves, vaincre la méfiance que suscite le couple association-SARL. On avait daté la possibilité de mon embauche sur l'association dès le début, elle a dû être différée. À cet égard, l'opportunité de recruter un emploi-jeune (*lire encadré*) a été vitale. Elle a permis que l'association continue à fonctionner même sans moi. Après une longue phase d'attente, on pressent un effet domino : attribution

d'une subvention par la Drac, signature probable d'une convention d'objectifs avec la ville... Un chapitre est clos. Nous repartons *Sur la route* pour continuer à nous développer et écrire notre *Livre des sables*, un projet de livre en textile réalisé avec des femmes. ■

\*\*Démarche de formation-production appliquée à des actions concrètes de transformation de l'espace naturel et bâti" (voir *Culture & Proximité* n° 7)

## À retenir

### MONTAGE

#### • FONDATEURS

- 3 associés trentenaires, soudés par l'amitié, passionnés de lecture :
  - Fabrice Boy, une expérience antérieure de montage de SARL. Formation initiale en gestion des ressources humaines. Chargé d'insertion à la mission locale de Clichy.
  - Émilie Dunlap, fille d'un guitariste rock, diplômée en littérature française, expérience de serveuse-manageuse dans un projet de restauration artistique
  - Charles Boigenzahn aux compétences multiples, tour à tour : livreur de journaux à vélo, ingénieur du son, cuisinier...

#### • LOCAL, AMENAGEMENT

- 200 m<sup>2</sup> (120 m<sup>2</sup> exploités + cour intérieure + arrière-boutique à aménager)
- 3 ans de franchise de loyer pour travaux
- Rénovation effectuée dans le cadre d'un chantier-école en partenariat avec la DDTE (paiement des stagiaires et de l'organisme de formation) du Plan Local pour l'Insertion (250 kF dont 50 kF pour le surcoût de l'encadrement de formation et 200 kF pour l'achat de matériel et outillage).

#### • FINANCES

- Apports de fonds propres (80 kF) + livres personnels valorisés
- Partenaires à l'investissement :
  - Fondation Vivendi : 100 kF (achat de mobilier et équipement cuisine)
  - Emprunt bancaire 200 kF (Banque Martin Maurel) garanti à 65 % par la Fondation France Active
- Constitution capital SARL
  - Capital de 100 kF répartis entre 10 associés (fondateurs + amis et proches + 3 CIGALE, clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne. À ce sujet, lire le guide d'*Alternatives économiques*, cf. p. 40)

#### • CALENDRIER

- Février 1996 : arrivée de Charles et Émilie
- Juin 1996 : signature du bail
- Novembre 1996 / avril 1997 : chantier-école
- Juin 1997 : inauguration

#### • DÉMARRAGE

Horaires d'ouverture : 9 à 23 heures tous les jours sauf le dimanche

#### • PERSONNEL

- Association = 1 responsable + 1 emploi-jeune
- SARL = 1 chef cuisinier + 2 aides cuisine + 1 manager salle + 2 serveurs + 1 employé polyvalent (équivalent 5,5 emplois temps plein dont 1 CIE : Contrat initiative emploi)

#### • PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS

- Pour les bibliothèques de rue : Lire, c'est partir (don de livres) + Unis-Cité (mise à disposition de bénévoles), Fondation Citoyenneté RATP
- Contrat de ville de Clichy
- Drac Ile-de-France



### CONTACT

Le Bouquin Affamé  
6, rue Dagobert - 92110 Clichy  
Tél : 01 47 31 34 23 - Fax : 01 47 39 28 28



Photo : Claude Ribouillault

# LE 7<sup>e</sup> ART, MOTEUR D'UNE DYNAMIQUE CULTURELLE EN MILIEU RURAL

Frédérique Planet

## CINE CABARET

**Autour de films documentaires ethno-culturels, le Ciné-Cabaret du réalisateur poitevin Philippe Vénier invite à une approche conviviale du cinéma.**

**Les habitants deviennent acteurs le temps d'un film, d'une soirée.**

**D**e novembre à mai, en Gâtine, les bouilleurs de cru et les distillateurs font "campagne". Un jour Philippe Vénier coupe le moteur de sa voiture et vient voir ce qui se passe, par curiosité... Pendant trois hivers il suivra le travail de ces "alchimistes". Sans caméra la première année, il va s'attacher à découvrir les gens, enregistrer la mémoire encore vivante des savoir-faire de celles et ceux qui ont encore le "droit de brûler". Enfant du pays, passionné de collectage, la glace est rompue immédiatement. La seconde année, il commence à filmer. Sans précipitation, avec le seul désir de saisir la vie des autres, il s'efface derrière la caméra. Autour d'une bouteille de "goutte", des hommes racontent l'histoire de l'eau-de-vie, sous la pluie, au milieu d'un champ... loin des femmes.

Avec ce documentaire, Philippe Vénier intègre, au sein de la Maison des cultures de Pays de Parthenay (lire *Culture & Proximité* n° 7), l'Atelier audiovisuel de Méville, qui depuis plus de 7 ans s'est donné pour objectif d'utiliser la vidéo pour diffuser la culture poitevine, mais aussi

permettre l'accès à ce mode d'expression. Pour l'équipe de Méville « *que vaut en effet la diffusion d'un documentaire réalisé en Gâtine ou ailleurs, si elle ne s'accompagne pas d'une réflexion collective avec son réalisateur ou avec les tenants de la parole que l'on prétend mettre en image ?* ».

### Une "autre" diffusion

L'équipe s'est heurtée, il est vrai, à la réticence des télévisions nationales ou régionales à insérer dans leurs grilles des films comme les leurs. À eux de développer autre chose. Ils sont et se sentent proches « *des démarches de diffusion culturelle centrées sur la convivialité, comme celles des télévisions de proximité, rendez-vous documentaires, cinémas itinérants, cafés-livres ou encore cafés-philos. Les foyers ruraux mènent par exemple beaucoup d'actions avec lesquelles nous pourrions nous associer. Nous pourrions aussi*

*intégrer le théâtre, la danse. Le ciné-cabaret va dans ce sens là* ». Philippe Vénier passe dans les petites communes de la région, va voir les responsables d'associations, de la commune, s'appuyant le plus souvent sur une activité culturelle implantée. Pour la première des Ciné-Cabarets en février 98, celui-ci a sollicité la commune de Clavé, commune de 500 habitants sans salle de cinéma, sans cinéma itinérant, là où avait été filmé, avec la participation de nombreux habitants, *Quand le diable eut fait la goutte*. À Clavé aussi, les gens ont monté voilà 7 ans un cabaret théâtral, qui attire du monde et a permis

Festival des vendanges à Pampoux 98 au café La Croix Blanche - Photo : Élodie Robbe



également à beaucoup de jeunes de s'intéresser non seulement au théâtre, mais à la musique et au chant.

### Les habitants choisissent...

Le Ciné-Cabaret, c'est à chaque fois une projection de trois documentaires qui sont soit en lien avec la région Poitou-Charentes, soit avec d'autres régions de France ou d'ailleurs. Philippe Vénier joue un peu les "Monsieur Loyal", et présente les documentaires, les artistes qui viennent "en live". Où l'on retrouve en direct la violoncelliste Pascale Berthomier du film *Quand le diable eut fait la goutte*, un soir de Ciné-Cabaret. Pour donner du mouvement, Philippe Vénier intervient également comme musicien ou conteur avec ses histoires de voisins (des histoires drôles, d'enterrement, de naissance), collectées elles aussi. « *Les gens choisissent eux-mêmes les documentaires, poursuit Philippe Vénier, pour leur soirée, à partir d'un catalogue. Si les documentaires sont trop proches au niveau du contenu, et donc ne dérangeront pas assez à notre point de vue, nous en insérons un de notre choix. Avec le documentaire sur les bouilleurs de cru et un film muet années 40, nous proposons Claquettes interdites sur les kanaks de Jérôme Guyot, ou encore le documentaire de Marie-José Assia, A salto y agora sur l'insertion de la communauté portugaise de Cerisay, dans le Gâtinais. Mon souci, dit Philippe Vénier, est de ne pas couper les dimensions de l'art et du social, de dire que la culture est autre chose qu'un bibelot sur une cheminée. Il est également important de fidéliser un public à un type d'écriture documentaire où il s'agit de filmer "avec" et non pas "sur" comme le font généralement les télévisions* ».

### ... et réalisent eux-mêmes

Cette façon un peu libre de présenter plaît au public. Les spectateurs n'hésitent pas à participer au débat. « *Ils parlent*

*des gens et finalement en profitent pour parler d'eux-mêmes. Après la discussion, vers minuit, les gens repartent. À chaque fois on se débrouille pour qu'il y ait un bus pour ramener les vieux. Au bout du huitième Ciné-Cabaret, il y a déjà des habitués, ils reviennent s'asseoir sur les bancs à chaque fois. Certains, surtout les jeunes, ont envie de se mettre eux aussi derrière la caméra* ».

Amener les habitants à créer leur propre documentaire fait partie du projet de l'atelier audiovisuel. Depuis cinq mois déjà, il est avec Monia Pécher à pied d'œuvre pour former les jeunes du quartier Saint-Paul, commune libre du district de Parthenay, aux techniques audiovisuelles et sonores. La première étape du projet a été de récupérer des textes historiques, des mémoires, des cartes postales, des films, des vidéos sur la commune libre. Un travail se poursuivra avec les jeunes, principalement issus de l'immigration (des kurdes, des sri-lankais, des portugais, des algériens...). Conformément à sa démarche, Philippe Vénier a rencontré les associa-



« *Nous passons dans les villages pour annoncer le ciné-cabaret* ». Philippe Vénier (à gauche) et le comédien Jean-Michel Dagault - Photo : Élodie Robbe.

tions du quartier, celle plus particulièrement nommée *Mieux vivre*. « *Le collectif a commencé avec mon propre financement, maintenant c'est aux associations de faire la demande de subventions à Métive et à la ville. Pour que les gens s'approprient et prennent en main le projet. Tout ce qui est plaqué ne marche pas forcément et longtemps. Je veux m'appuyer sur des choses qui existent déjà et m'inscrire dans le mouvement. Dans un premier temps, cela demande d'être beaucoup plus objectif et m'oblige à me remettre en question. Sur Saint-Paul, je sais déjà qu'il y aura du monde car il sera question du quartier et le film sera réalisé par les habitants eux-mêmes, une petite poignée au départ mais qui donnera certainement envie aux autres de s'engager un jour dans la démarche.* » ■

### CONTACT

Philippe Vénier / Métive  
1, rue de la Vau-Saint-Jacques  
BP 03 - 79201 Parthenay

Tél : 05 49 94 90 70 - Fax : 05 49 94 90 70

Tournage du film : *Quand le diable eut fait la goutte* - Photo : Claude Ribouillault





Photo : Claude Ribouillault

## LE 7<sup>e</sup> ART, MOTEUR D'UNE DYNAMIQUE CULTURELLE EN MILIEU RURAL

### CINEMA ITINERANT

#### Quand le cinéma reste le seul pôle d'animation du village

**D**u cinéma itinérant on a peut être une image dans la tête, un peu surannée et restrictive : celle d'une toile tendue entre deux tilleuls, sur une place de village, l'été. Le fonctionnement des circuits est aussi mal connu. Des projecteurs et des bobines se déplacent de commune en commune, mais qui est à l'œuvre ?

Créés au début des années 50 pour compenser l'absence de salle fixe en milieu rural, ils sont encore majoritairement associatifs, circuits libres ou adhérents à des mouvements d'éducation populaire, comme la Ligue de l'Enseignement Populaire et les Foyers Ruraux soucieux de recréer autour du 7<sup>e</sup> art des espaces d'échange et de convivialité.

#### Cinéma au village

Pour Stéphane Souillat, délégué des Foyers Ruraux d'Auvergne, « le cinéma itinérant fonctionne toujours bien lorsque des bénévoles prennent en charge les actions de communication autour du film, assurant même parfois la projection. Les communes s'impliquent aussi en ouvrant leurs locaux (salles polyvalentes, salles des fêtes, d'école ou de théâtre) et se passent de main en main le film. » Il y a toujours bien sûr un ou plusieurs responsables du circuit, qui s'occupent du matériel, de l'administratif et des entrées, assistés souvent jusqu'à présent, d'objecteurs de conscience. Maintenant, certains circuits commencent à recruter le personnel sur des

emplois-jeunes avec des missions bien déterminées, comme l'animation des séances pour le jeune public.

#### Le sentiment d'exister

*Mobile en Franche-Comté, adhérent à la Ligue de l'Enseignement et Cinévasion 70 adhérent aux Foyers ruraux à l'origine de l'Écran Buissonnier, des rencontres autour du cinéma. Pour Didier Locicero et Yves Rollet, leurs directeurs : « L'aspect cinéma d'auteur est important certes, mais plus encore la rencontre du public avec l'œuvre, des metteurs en scène, des comédiens et des techniciens. En 1996, Claude Sautet était un des invités. Des ateliers aussi sont organisés dans le cadre du lycée agricole de Vezoul ».*

*Dans certains cas, le cinéma sert un peu de cheval de Troie pour promouvoir le développement culturel. « Ce sont aussi bien des films à grand public que des documentaires ou des films recommandés art et d'essai, que diffusent les circuits. C'est du cinéma en milieu rural, mais pas du cinéma sur le milieu rural » affirme Stéphane Souillat.*

*De leur côté, les édiles locaux commencent doucement à intégrer le cinéma dans leurs politiques culturelles, prenant conscience que parfois la salle de cinéma est le seul pôle d'animation sociale et culturelle de leur commune, qu'il est nécessaire alors de le sauvegarder pour maintenir les populations sur le territoire. Le cinéma donne aux communes et aux habitants le sentiment d'exister. C'est le cas d'Ispagnac en Lozère, « Le cinéma passe, il y a des séances où on peut aller, si l'on veut. Les gens voient le nom de leur village sur les affiches. C'est important que l'on parle de chez eux ».* ■

#### CONTACTS

L'Union des Foyers ruraux  
d'Auvergne - Stéphane Souillat  
Tél : 04 70 46 19 19

La Ligue de l'Enseignement - Alain Parizot  
Tél : 01.43.58.97.08

Écran Mobile - Didier Locicero  
Tél : 03.84.96.09.18

Cinévasion 70 - Yves Rolet  
Tél : 03.84.75.25.93

Cinébus - Éric Raguet  
Tél : 04.50.57.76.46

Classe maternelle de Chapeiry, séance scolaire de courts-métrages d'animation *Pirouettes* et *chansonnette*, distribué par Folimage - Collection Cinébus



#### POUR EN SAVOIR PLUS

*Cinéma itinérant et territoires ruraux : réseaux et publics* (éditeur: F.N.F.R parution 1<sup>er</sup> trimestre 1999).

Revue *Animer* (mai/juin 1998) : Le milieu rural fait son cinéma (dossier).

# L'action culturelle en prison

Jean-Baptiste, (23 ans), étudiant à l'Arsec à Lyon et Luc de Larminat nous proposent dans ce dossier un aperçu des questions posées par les interventions d'artistes en milieu carcéral.

Nous offrant quelques points de repère historiques, ainsi que des données statistiques sur les actions aujourd'hui menées dans les différentes disciplines, il cherche à cerner les contradictions et les évolutions possibles : y a-t-il antinomie entre la fonction punitive de l'incarcération et le pouvoir libérateur de l'expression artistique ? L'action culturelle peut-elle jouer un rôle dans le processus de réinsertion ?

Nous rappelant le contenu des expériences exemplaires comme celle d'Armand Gatti, il donne également la parole à des acteurs proposant des interventions autour de la télévision et du théâtre, qui nous livrent leurs sentiments sur le juste positionnement de l'artiste, et sur les fonctions tout autant symboliques que concrètes des dispositifs mis en place.

Il en ressort que de nouveaux acteurs culturels, porteurs de projet, sont attendus pour investir cet espace « hors-cité », et contribuer modestement à faire glisser la mission de la société, ne serait-ce qu'un peu, du « punir » au « réparer ».



Photos de gauche à droite et de haut en bas : Maison d'arrêt de Toulouse, vue d'un ancien mirador - Maison d'arrêt de Toulouse, archives - Centre de détention de Lannemezan, atelier de céramique - Centre de détention de Mauzac, atelier de musique - Maison d'arrêt de Bar-le-Duc, une cellule - Maison d'Arrêt de Toulouse, porte d'entrée.

Photo en fond : Maison d'arrêt de Toulouse

Les textes sont illustrés par une série de photos d'Olivier Guichardaze  
Photographe à la Direction de l'administration pénitentiaire

## La culture en prison, une problématique contemporaine

L'histoire de la prison est récente, deux siècles tout au plus. C'est en effet après la Révolution que l'idée de la République s'affirme autour de la valeur *liberté*, et que la privation de liberté devient l'expression d'une justice se voulant égale et autonome.



Cette histoire est faite d'incessants mouvements de retours en arrière consécutifs à des avancées importantes, qui marquent profondément le monde carcéral. À titre d'exemple, le travail obligatoire supprimé une première fois en 1848 est réactualisé quelques années plus tard pour n'être définitivement aboli que très récemment, en 1987. L'oscillation permanente entre les objectifs de modernisation et de sécurité ne doit pas être perdue de vue pour comprendre tant l'évolution de la prison que son état actuel.

Le début des années 70 est parfois présenté comme « *les années de plomb* » de l'administration pénitentiaire. Les mutineries, révoltes et bains de sang en 71, puis en 74, alimentent une prise de conscience des problèmes posés par l'institution carcérale. Elle prend alors une place importante dans l'espace intellectuel – notamment autour de Michel Foucault –, et dans l'espace politique avec par exemple la création en 1974 du secrétariat d'État à la Condition pénitentiaire. Des réformes sont alors votées suivant la ligne directrice des déclarations de M. Giscard d'Estaing posant la prison comme « *la privation de liberté et rien d'autre* ». L'incarcération n'enlève en rien au citoyen détenu le droit d'accéder à la culture.

Une dynamique est créée, qui permet alors l'ouverture de la prison sur l'extérieur. Le milieu carcéral va être davantage traversé par des logiques sociales, éducatives, sanitaires et thérapeutiques.

En ce qui concerne la culture, les actions vont lentement évoluer à partir du début des années 80. La signature de deux protocoles d'accord, en 1986 et 1990, entre les ministères de la Culture et de la Justice, est à cet égard l'affichage d'une volonté politique. Elle se traduit en premier lieu par l'installation des bibliothèques en accès direct, puis par l'intégration progressive de multiples formes d'expression artistique.

Maison d'arrêt de Toulouse - cours/atelier de musique (professeur assis de face)

### L'HORIZON DE NOS EXCLUSIONS

« *Tendanciellement, les détenus les plus pauvres bénéficient moins facilement des remises et aménagements de peine que les détenus riches. Non seulement, donc, les pauvres entrent-ils plus facilement en prison que les riches, mais de plus, ils en sortent plus difficilement après avoir vécu une détention plus rigoureuse.* »

Anne-Marie Marchetti  
Extrait du rapport  
sur *Les pauvretés en prison*

- Près de 60 000 personnes sont détenues en France, en grande partie des étrangers en situation irrégulière, toxicomanes lourds et illettrés ne dépassant pas un niveau primaire d'éducation.
- Le nombre d'étrangers détenus est passé de 15 à 30 % entre 1974 et 1994, dont 70 % d'Africains.
- De 7 000 à 10 000 détenus souffrent de pathologie mentale, 500 à 1 000 de handicap mental (soit une proportion comprise entre 14 et 20 % en prison, à rapprocher d'un taux de 1,3 % dans la population générale).
- Le nombre de suicides est pratiquement dix fois plus élevé que celui de la population générale. Même proportion pour les personnes atteintes par le VIH, et l'écart continue de se creuser.

Maison d'arrêt de Toulouse,  
la porte d'entrée



## ||||| Panorama de l'action culturelle en prison

Du fait de l'extrême diversité des situations, il est difficile de dresser un tableau d'ensemble de la culture en prison. Tout dépend du lieu, de l'implantation géographique (les différences sont grandes par exemple entre prisons des villes et prisons des campagnes), du type d'établissement (maison d'arrêt, centre de détention...) ou encore de la taille de l'établissement. Quelques points de repère chiffrés sur les actions culturelles en milieu pénitentiaire peuvent néanmoins être proposés :

### Lecture, bibliothèques

Sur les 241 bibliothèques (pour 187 établissements) 73 % sont en accès direct en 1998. Les bibliothèques tendent à être le point névralgique de la culture en prison : l'information y est souvent centralisée, et des activités comme les cercles de lecture s'y développent. Dans la mesure du possible, l'administration pénitentiaire travaille avec des bibliothécaires professionnels et tente de développer des formations à ce métier pour quelques détenus (quand ils acceptent de prendre en charge une activité régulière).

### Musique

Ce mode d'expression artistique est, comparativement à d'autres, bien représenté en prison puisqu'en 1998 seuls 30 à 40 établissements n'accueillent pas au moins un spectacle par an. En ce qui concerne la pratique, un établissement sur deux a en son sein un atelier (ce chiffre est obtenu sans comptabiliser les petites maisons d'arrêt).

### Théâtre

Trois établissements sur quatre n'ont pas d'atelier de théâtre et plus de 60 % ne reçoivent jamais de représentation théâtrale. Seulement 103 pièces ont été jouées en 1997. Ce secteur reste largement à développer, il est une des priorités de l'administration pénitentiaire en 1999.



Maison d'arrêt de Dijon - Bibliothèque

### Arts plastiques

Si la pratique des arts plastiques est souvent proposée dans les établissements (2/3 disposent d'un atelier), les expositions sont peu fréquentes. En 1995, leur nombre était de 93 (contre 500 concerts par exemple). En 1998, la DRSP de Strasbourg et les Drac Lorraine et Alsace ont créé une « galerie itinérante ». Les projets autour de la photo semblent particulièrement difficiles à monter, ils ne concernent que 14 % des établissements.

### Vidéo

30 % des établissements n'utilisent jamais le canal interne. Un quart des établissements réalisent des journaux ou reportages internes. On peut noter qu'un domaine brille par son absence, le cinéma, disqualifié par l'omniprésence de la télévision.

Certains établissements, comme à Rennes ou Agen, mettent en œuvre une programmation culturelle riche, réfléchie, et bien intégrée à la prison. Mais globalement, l'action culturelle en reste encore au stade expérimental. La politique de décloisonnement amorcée depuis une vingtaine d'années est loin, dans le secteur culturel, d'avoir été menée à son terme. |||



Centre de détention de Lannemezan.  
atelier poterie/céramique

## Une des premières actions emblématiques :

### Armand Gatti à Fleury-Mérogis

De décembre 1988 à avril 1989, Armand Gatti crée avec les détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis une pièce sur le bicentenaire de la Révolution.

Que signifie commémorer la Révolution dans la prison, institution garante de l'ordre républicain ? C'est à partir de cette interrogation que *les Combats du jour et de la nuit* vont naître. Cette mise en perspective n'est pas seule à conférer à cette intervention toute sa force : une formation et un projet professionnels pour les détenus-comédiens, destinés à prévenir les risques de récidive, viennent accompagner le dispositif de création.

Armand Gatti est une figure mythique du théâtre engagé aux côtés des exclus. Son talent, son expérience et son renom, lui ont permis d'accéder à des conditions de travail privilé-

giées, et de creuser un sillon emblématique dans lequel d'autres intervenants auront ensuite la possibilité de s'engager. Pour cet artiste, la parole, et l'importance de cette parole dans l'affirmation de son identité, est première : toute réinsertion est conditionnée par une préalable reconstruction de soi.

La démarche consiste à tout d'abord restaurer chez chacun une confiance en sa capacité de création. « *Au commencement était le verbe, et le verbe était Dieu*, dit Gatti. *La création est là. Être Dieu, c'est créer à partir du verbe.* » Ce qu'il applique en demandant à chaque participant d'écrire, de dire qui il est, de définir à qui il s'adresse. « *Immédiatement*, témoigne un détenu, *il a fait abstraction de la prison et s'est adressé à nous comme un être humain s'adresse à un autre être humain.* »



La phase de création littéraire et théâtrale donne l'occasion d'une sensibilisation aux réalités techniques de production d'un spectacle. Les détenus se voient ensuite offrir l'opportunité d'une orientation et d'une préqualification. Le retour à la vie libre se traduit enfin par la réalisation d'un projet professionnel grâce à une formation de machiniste constructeur ou d'électricien de théâtre, selon le choix de chacun. Cette articulation paraît indispensable pour prévenir les difficultés de la sortie de prison et donc la récidive.

Maison d'arrêt de Toulouse  
Quartier des femmes - cour de promenade

### Gatti : « Dites qui vous êtes ! »

« C'est en camp de concentration que j'ai compris que le théâtre était un combat pour l'homme, pour sa dignité, pour l'idée la plus haute qu'il se faisait de lui-même. Le théâtre n'est pas ce bibelot sur la commode. C'est là-bas que j'ai vu le théâtre donner vie au sens fort à des dizaines de personnes.

La prison, je savais ce que c'était. Par contre, ce que j'appréhendais, ce n'était pas le lieu carcéral, mais bien celui qu'on y côtoie, le détenu.

J'ai commencé par dire : « *Vous allez écrire qui vous êtes.* » Le groupe m'a répondu : « *On dit en vrai ou on dit en faux ? Si on dit en faux, c'est pas la peine et si on dit en vrai, on ne peut pas. Sinon recopiez ce que vous voulez sur notre casier judiciaire, vous en avez la possibilité.* » J'ai redit : « *C'est pas ça, dites qui vous êtes !* » Jusqu'à ce qu'ils sentent la nécessité de devenir maîtres de leur langage, qu'ils découvrent la souveraineté du verbe et qu'ils comprennent que ce qui fait écran entre eux et l'écriture, c'est eux-mêmes. Et c'est bien cela qu'il fallait élucider. Dès le début, des livres sur la

Révolution ont été donnés au groupe de détenus et c'était pour eux des veillées jusqu'à deux, trois heures du matin.

Trouvez ! Trouvez-vous des personnages dans la Révolution avec qui vous puissiez dialoguer, de Danton à Babeuf et de Saint-Just à Robespierre. (...) Et ces gens qui, jusqu'à présent, étaient en train de parler d'une demi-barre de haschich et dont c'était la préoccupation première, en arrivaient brusquement à discuter, à discuter sur le sens à donner au jour, à la lumière, et à la lumière par rapport à la nuit...

Je leur dis : « *Ce n'est pas vous qui allez à la recherche de la Révolution, c'est la Révolution qui se cherche en vous !* »

Ce siècle des Lumières imprégnait jusqu'à leur quotidien, à la stupefaction des journalistes et observateurs occasionnels qui, soudain, se voyaient dessaisis : pour une fois, les maîtres du langage, c'était les taulards. »

Armand Gatti - Dans *L'insertion singulière*, édité par les ministères de la Justice et de la Culture

## Les obstacles au développement de la culture en prison

L'évolution de l'activité culturelle en prison est freinée par divers obstacles, en premier lieu, par **une politique d'État réservée, et mal relayée par les échelons territoriaux.**

En 1997, un rapport de l'Arsec pointait du doigt les dysfonctionnements dans les procédures d'interventions des pouvoirs publics. Était relevé un désengagement des ministères de la Justice et de la Culture comme de leurs relais régionaux. Depuis les lois de décentralisation, les Drac ont une marge de manœuvre importante dans l'utilisation des crédits et le choix des priorités, mais l'action culturelle en prison n'en est pas une. Ce retrait de l'État se double, selon

l'Arsec, de celui des collectivités territoriales : « *Malgré les ressources fiscales et économiques que leur apporte l'implantation d'un établissement, les collectivités locales oscillent entre indifférence et bienveillance. L'indifférence quand on constate leur faible apport au fonctionnement des établissements pénitentiaires ; la bienveillance quand il s'agit de les interroger sur cette indifférence.* »

De manière quasi systématique, les acteurs de la culture en prison soulèvent la question du **manque de sensibilisation du personnel de surveillance.** Or il dispose d'un pouvoir de vie et de mort sur les actions culturelles en

III  
suite p. 37

### TÉLÉRENCONTRES À LA SANTÉ Brisons les stéréotypes

**Promoteur d'une nouvelle forme de correspondance en prison avec l'idée des « vidéo lettres », Alain Moreau et l'association Fenêtres sur cour ont en charge depuis 1989 l'élaboration des programmes du canal télévisuel interne de la Santé.**

La télévision, présente dans les cellules depuis la circulaire Badinter de 1985, est une composante centrale de la vie en milieu pénitentiaire. Pour contrer l'utilisation passive et pernicieuse de cet objet qui selon différentes thèses contribuerait largement à un enfermement plus efficace, des artistes comme Alain Moreau proposent d'en faire un outil au service de la citoyenneté. Le pari de Télérencontres est celui de « la création d'un théâtre de la pensée, d'une agora de personnes et d'arguments ».

Introduire un espace de liberté

« Si je devais donner des principes à l'intervention en prison, ce serait d'abord éviter la compassion et l'apitoiement. Nous ne sommes pas des visiteurs de prison, ni des curés, ni des psychologues, ni des éducateurs. Il s'agit davantage d'une intervention artistique que culturelle. L'intervenant doit avoir un projet propre, personnel. S'il ne dit pas "je", il n'aura jamais en face de lui des gens qui puissent dire "je" à leur tour, et devenir plus autonomes.

Ce que nous faisons se situe clairement dans une dynamique d'apaisement. La démarche de la création artistique a pour vocation d'affirmer un "bloc" de liberté – même, et surtout, dans un lieu où l'on prive de cette liberté –, et nous espérons qu'il en découlera d'autres effets. »

Envahir la prison avec la culture

L'intervention artistique doit se situer dans un processus long, avec un amont et un aval, et prendre une position centrale. « Invertissons les choses, dit Alain Moreau. Affirmons que ce qui est à la périphérie est en réalité au centre, et poussons cette idée jusqu'au bout. Disons à l'État : installez des Centres dramatiques nationaux, des Maisons de la Culture en prison, et vous verrez que la délinquance chutera.

Malgré des expériences importantes, et extrêmement intéressantes, la culture en prison survit, vivote. Et ça continuera comme ça. Si le directeur de la Santé recevait tous les jours des propositions pour apprendre aux détenus la guitare, la vidéo, l'informatique... si les gens clamaient dans les manifestations "Nous voulons faire des interventions



Maison d'arrêt de Mulhouse - Dans une cellule

culturelles en prison !" (...) Imaginez un peu ! Envahir la prison serait une alternative à la prison !

On est certes dans le domaine de l'utopie. Mais, en même temps, il faudra bien que ça change. La culture a un rôle à jouer pour renouveler la notion de peine, à laquelle on a donné des contenus si variés à travers les âges.

Modifier les représentations

"Regards Prisonniers" est le nom donné à une opération menée en mars 1997 avec la Vidéothèque de Paris. Il s'agissait d'un duplex télévisé entre la Santé et la Vidéothèque. Durant quatre heures, cette première mondiale a permis de réfléchir sur l'image de la prison. Des détenus s'exprimaient sur des émissions de télé consacrées à l'institution carcérale.

L'enjeu était d'inverser le regard : les détenus portaient un regard sur le regard que l'on porte sur eux. Ils nous invitaient ainsi à mesurer à quel point notre point de vue sur la prison est prisonnier d'une image préconçue. Cette manière forte de casser les stéréotypes par un contact inédit avec ceux qui la vivent est aussi appel à la vigilance et au questionnement : la culture est-elle censée apporter autre chose à un détenu qu'à un citoyen libre ? Renforce-t-elle alors la frontière entre le dedans et le dehors ?

« La prison est un lieu absolument pétri par l'imaginaire social, poursuit Alain Moreau, à tel point que la réalité de la prison, ce n'est peut-être pas les murs, les couloirs et les serrures, mais cet emboîtement d'imaginaire qui, en retour, fait stagner la question de la prison dans nos sociétés. »

## THÉÂTRE À FRESNES

## Théâtre en milieu carcéral : utilité et limite

« *Comme un poisson dans l'eau et comme un pavé dans la mare.* » L'expression illustre la manière dont Marjolène Fressinaud Masdefeix voit le théâtre en prison. Travailler à la Maison d'arrêt de Fresnes avec la compagnie Masquarades et avec le Théâtre du Fil est pour cette étudiante en arts du spectacle « *une façon d'assumer sa conscience citoyenne* ».

« C'est bien au nom du citoyen que la justice est rendue. Cela implique d'avoir au minimum connaissance des sanctions qu'elle ordonne. En ce sens, aller voir la prison et ce qui s'y passe n'a rien d'anormal, et devrait être beaucoup plus banal.

## Les difficultés rencontrées

Il faut d'abord que le directeur donne son accord pour une activité dans son établissement. S'il la considère superflue, elle n'aura pas lieu. C'est ensuite au service socio-éducatif de la mettre en œuvre. Ce service, composé de conseillers d'insertion et de probation ainsi que d'assistantes sociales, a des missions de réinsertion sociale. Mais ses effectifs sont trop faibles par rapport à la population pénale; il ne peut guère jouer de rôle actif dans les projets culturels.

Les rapports avec les surveillants sont très complexes également. Ils ont le pouvoir des clés, il est important qu'ils nous soutiennent, il faut donc les convaincre. Or cela n'a rien d'évident.

Pourtant, quand lors de la représentation finale, le directeur, le surveillant ou le prisonnier se retrouvent tout surpris d'avoir vibré et ri en compagnie de gens qu'ils pensaient si loin d'eux, c'est pour nous une victoire. C'est gagné, parce que tout le monde se voit sous un angle différent, moins réducteur qu'à l'accoutumée. Je me souviens par exemple de l'étonnement d'un surveillant quand, à la fin d'une représentation, il a vu les détenus balayer, nettoyer, démonter... « *Mais vous ne leur dites rien ? Ils savent ranger tout seuls ?* » On en a profité pour lui parler de *notre* méthode : beau-

coup de respect, des règles fixées en commun depuis le début, et surtout une relation d'adulte à adulte.

## Une action utile...

En prison, le détenu est infantilisé. Il n'a plus droit à aucune initiative. On lui impose tout : ses heures de réveil, de repas, tout ses déplacements doivent être autorisés et sont surveillés. L'artiste crée un lieu et un temps autonomes : ceux de l'art. C'est un univers comportant également de nombreuses règles, mais à l'intérieur duquel le détenu se retrouve paradoxalement libre. On l'encourage à être protagoniste, on lui fait confiance, on lui demande de s'affirmer, de nous dire des choses.

Avant de parler de réinsertion, parlons de reconstruction. Pour reprendre la formule de la compagnie Masquarades, il s'agit de la reconstruction du "je" par le "jeu". L'objectif, c'est de permettre l'expression, de créer un espace de parole afin que le détenu soit davantage apte à s'approprier le monde et à donner du sens à ce qu'il vit. Par exemple qu'il puisse donner une signification à une notion comme l'avenir, objectif qui est en contradiction avec le lieu.

Concrètement, tout cela consiste à créer avec les détenus un spectacle donnant lieu impérativement à une représentation dans la prison. Le plus souvent, le point de départ est l'improvisation. Ensuite, il faut savoir rester attentif aux attentes et aux suggestions des prisonniers, et surtout s'adapter. C'est le maître mot d'une intervention en prison où les conditions de travail et de création sont particulièrement difficiles, mais ont en même temps l'avantage de pousser l'artiste à chercher et trouver en lui des trésors de créativité et d'imagination.

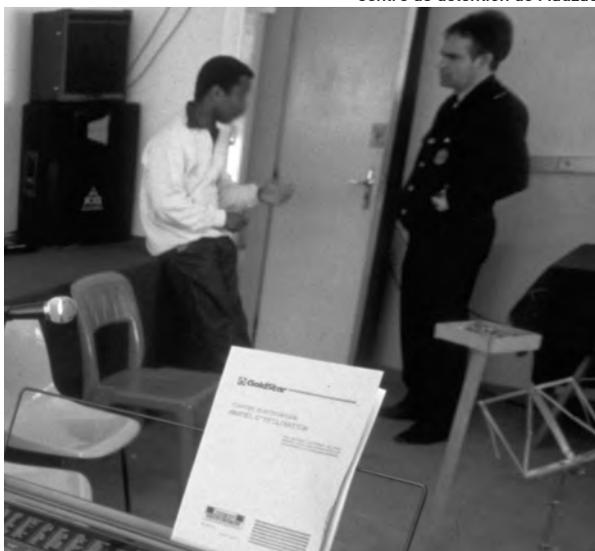
## ... dont on doit connaître les limites

Faire du théâtre en prison, c'est plus dur mais c'est plus fort. Les interventions qui marchent donnent naissance à des moments extraordinaires.

Cela dit, plus qu'ailleurs vous devez accompagner vos actions d'une réflexion sur leurs limites. Est-ce que finalement vous ne leur faites pas plus de mal que de bien quand le stage se termine et que les horizons ouverts se referment à nouveau ? Forcément, il y a des moments où vous vous sentez minable d'avoir passé six heures à faire le clown, car c'est tellement dérisoire... Par rapport à ça, il me semble important de cultiver une vraie-fausse naïveté, pour garder la foi. Il faut toujours croire que ce qu'on fait est crucial, même si ce n'est pas facile tous les jours. C'est une sorte de méthode Coué améliorée. Il faut être sûr de son engagement citoyen, et garder une sorte d'utopie, mais très lucide, et absolument pas naïve. »

*Le théâtre en milieu carcéral : témoignage sur une pratique,* Marjolène Fressinaud Masdefeix (Mémoire de Maîtrise, disponible à Opale)

Centre de détention de Mauzac



III milieu pénitentiaire, car leur mise en œuvre dépend de contraintes techniques ou de sécurité nécessitant l'accord du personnel de la prison.

Une sensibilisation en amont des futurs surveillants, dès leur formation à l'ENAP (École nationale de l'administration pénitentiaire), serait souhaitable. Cette disposition, qui constituait un volet essentiel du protocole d'accord de 1990 entre les ministères de la Justice et de la Culture, ne s'est toujours pas traduite en acte, sinon de manière sporadique.

Tous les intervenants soulignent également **l'obstacle lié aux représentations des détenus eux-mêmes**. Ils ont d'autres problèmes, d'autres fatigues, d'autres angoisses, d'autres préoccupations. Comment les aider à approcher ces activités qui n'étaient déjà « *pas faites pour eux* » à l'extérieur ? L'enjeu des interventions en prison est de les convaincre du contraire. Il s'agit de transformer ces « *hommes de l'institution* », qui suivent les « *voies de la dépersonnalisation* » (E. Goffman, *Asiles* - Éditions de Minuit) en individus singuliers, aptes à se réaffirmer en tant que sujets. On touche peut-être là le fond du problème : cette démarche de réaffirmation individuelle, si elle aboutit, s'oppose à la fonction première de la prison, car la pratique culturelle a fondamentalement à voir avec la liberté. Ce paradoxe forge sans doute l'indépassable obstacle au développement de la culture en prison.



Maison centrale de Moulins

Le dernier obstacle concerne **le positionnement des artistes** eux-mêmes. Trop d'interventions en prison risqueraient pour certains d'associer leur nom à ce type de travail en occultant les autres aspects de leur démarche de création. La frontière entre création personnelle et actions culturelles tournées vers l'extérieur est parfois ainsi questionnée.

Mais les motivations pour intervenir en milieu carcéral peuvent être multiples. Nombreux sont ceux qui considèrent la création collective, en particulier avec des personnes vivant dans des conditions difficiles, comme un volet de leur projet artistique. Le plus important reste alors d'apporter un projet culturel réfléchi et de qualité qui soit de nature à fournir à ceux qui en manquent des moyens d'expression. III



Chantier extérieur près de Saint-Étienne

## LES RESSOURCES DES SORTANTS DE PRISON

Les conditions matérielles de la sortie :

- L'emploi : 60 % des sortants déclarent ne pas avoir d'emploi. En revanche, 80 % des libérés sous condition déclarent être embauchés à leur libération.
- L'argent disponible : en moyenne, les libérés sortent avec 907 francs. Toutefois, on observe de grandes disparités puisque la médiane est de 333 francs. La moitié de la population sort avec moins de 333 francs, l'autre moitié sort avec 333 francs ou plus. Un quart des libérés sortent avec moins de 100 francs en poche.
- L'hébergement : près de 9 libérés sur 10 déclarent savoir où loger au cours des 15 jours suivant la libération. Ce logement est dans la moitié des cas celui d'un parent.

Extrait des Cahiers de démographie pénitentiaire N° 5 (février 1998) - Ministère de la Justice.

« Question centrale : pourquoi, du seul fait qu'un individu est écroué, suspend-on les prestations sociales qu'il touchait éventuellement au titre de la solidarité nationale ? En quoi le fait qu'il soit détenu – et a fortiori s'il n'est pas condamné – justifie-t-il son exclusion de la redistribution sociale et des aides que cela implique ? Non seulement la sienne d'ailleurs, mais aussi, par voie de conséquence, celle de sa famille, dont il était parfois le soutien financier. »

Anne-Marie Marchetti - Extrait de la Prison dans la cité  
Cité par La Lettre du Génépi, n° 53

## Penser la sortie de prison

Une partie du travail de Gérard Brugière, chargé du développement culturel à la Direction de l'administration pénitentiaire, est de sensibiliser son administration à la notion du « *droit à l'accès à la culture, aux pratiques culturelles en prison* ». Si l'action culturelle peut aider les individus à se réinsérer, à décroquer des dispositifs, et en définitive à faire évoluer la notion de peine et donc la prison elle-même, elle doit d'abord être un droit. « *Mais le simple fait de le proclamer ne suffit pas, faire passer une culture de la Culture au ministère de la Justice et une culture de la Justice dans les institutions culturelles ne se décrète pas. Il faut susciter une réflexion sur la création artistique auprès de l'administration pénitentiaire et sur le sens de la peine avec la société tout entière, vaste programme. D'autre part, les actions culturelles par "effets secondaires" pourraient enrichir d'autres domaines de l'insertion comme l'enseignement, la formation professionnelle et le travail. (voir l'expérience de Nicolas Frize dans la Lettre du Ministère de la Culture n° 34) . Dans ce cadre, toute la qualité (et ses effets sur le parcours des détenus) des actions culturelles en prison se joue sur la force de proposition de l'intervenant, sur sa capacité à accompagner les détenus. Plus le public est difficile, plus l'intervenant doit être bon. Il faut que l'artiste les amène à avoir un autre rapport à l'art, à la culture, à la formation. C'est en cela que l'on peut parler du rôle de l'action culturelle dans une politique de réinsertion. Elle doit, de plus, permettre une réflexion sur le lien entre la prison et l'extérieur.* »

L'institution carcérale se voit confier deux missions contradictoires, celle du « *soigner* » et du « *punir* », et l'action culturelle est prise dans l'état de cette injonction paradoxale. Dans la revue *Esprit*, le magistrat D. Salas écrit en 1993 : « *L'audace serait de répondre au défi de la sécurité, qui passe exclusivement par l'enfermement, en réinventant le concept de réinsertion.* »

Il semble que tout l'enjeu de la réflexion soit dans ce nécessaire rééquilibrage entre les deux missions de l'institution.

Des solutions concrètes existent : l'alternative à l'incarcération, l'individualisation des peines. Ces concepts trouvent çà et là des applications, et sont probablement la voie vers une prison aussi tournée vers la sortie et susceptible de donner du sens à la peine. Deux exemples sont mentionnés par D. Salas : « *Pourquoi ne pas imaginer que l'institution judiciaire aille jusqu'au bout de sa mission tutélaire et instaure un tutorat au cours de l'incarcération, et à son terme une audience de réhabilitation. (...) Quelque chose d'essentiel pourrait être signifié, à la fois la fin de la peine et la reconnaissance officielle du parcours accompli. La deuxième proposition va toujours dans le même sens, celui de l'individualisation de la peine, il s'agit de l'instauration d'un sas entre la prison et la liberté, un espace de retour à la citoyenneté.* » C'est peut-être dans la place et le rôle qu'elle peut jouer dans ces propositions que l'action culturelle réinventera la notion de réinsertion. ■

Maison d'arrêt de Dijon.  
cours donné par une Génépiste



### Préparer la sortie - Le Quartier intermédiaire sortant (QIS) de Fresnes

« Dix ans après la mise en place de l'antenne Toxicomanie à la prison de Fresnes (prise en charge des usagers de drogue sur le modèle des centres extérieurs), l'équipe assistait à une détérioration de plus en plus grande des toxicomanes entrant à Fresnes et beaucoup de retour à la case prison. En 1992, sous l'égide du ministère de la Santé s'ouvre le QIS qui reçoit un mois avant leur sortie une dizaine de personnes. L'objectif : mettre l'accent sur la citoyenneté retrouvée du sortant de prison cherchant en cela à limiter la récidive. Cet accent mis sur la sortie est fondamental. L'inflation carcérale de ces jeunes toxicomanes, alcooliques, psychotiques ou malades, traduit le dysfonctionnement d'une société dont l'enfermement n'est qu'un symptôme. Comme l'écrit le magistrat Jean-Paul Jean, " La dégradation des situations économiques et sociales aboutit à faire traiter par le système répressif les dégâts du libéralisme. La prison n'est pour la majorité des détenus qu'une machine à exclure une population à faible niveau de formation et aux problèmes psychosociaux majeurs où les difficultés d'intégration tiennent une place essentielle. »

Quatre semaines rythment ce travail :

- Celle du concret (papiers administratifs, voir les problèmes d'hébergement, d'insertion, juridique, faire un CV, et les après-midi sont consacrés au sport).
- Celle de l'autonomie et du plaisir partagés, qui permet de créer un lien dans le groupe, de prendre en compte la dynamique du corps, semaine charnière du Théâtre du Fil. Réapprendre aux sortants, comme le dit Jacques Miquel, « une relation sensible à soi comme aux autres, à la matière, à l'espace, aux multiples corps du monde... (Le détenu doit travailler en groupe), assumer sa responsabilité à l'entreprise commune ». Pendant une semaine, il va quitter ce rôle de sujet passif de sa vie pour devenir un acteur social.
- Celle de l'intime (atelier santé, retour à la famille, psychologie), touchant à des problématiques personnelles.
- Enfin la 4<sup>e</sup> semaine (RDV téléphonique avec l'extérieur...), plus centrée sur la personne que sur le groupe. »

Claude Jouven - Responsable du QIS de Fresnes et du Centre de soins spécialisé pour toxicomanes - la lettre du Génépi, n° 53

## Pour aller plus loin : Bibliographie - Adresses

### Bibliographie

- La Prison républicaine** de Robert Badinter, Paris - Éditions Fayard (1992)
- De leurs cellules, le bleu du ciel. Le développement culturel en milieu carcéral** de T. Dumanoir - Éditions de l'Atelier (1994)
- Approche de la prison** de Faugeron, Chauvenet et Combessie De Boeck Université, Montréal - Éditions PUO (1996)
- Les Prisons** de J. Favard - Éditions Flammarion (1994)
- Surveiller et Punir, naissance de la prison** de M. Foucault Éditions Gallimard (1975)
- La Prison dans les cités** de Anne-Marie Marchetti et Philippe Combessie, Paris - Éditions Desclée de Brouwer (1996)
- Pauvretés en prison** de Anne-Marie Marchetti - Éditions Éres (1996)
- Prisons à la dérive** de O. Mongin, D. Salas et J.-P. Jean - *Esprit* n° 215 pages : 106-161, (octobre 1995)
- Histoire des galères, bagnes et prisons en France** de J.G. Petit, N. Castan et C. Faugeron, 13<sup>e</sup>/20<sup>e</sup> siècle, Toulouse, Éditions Privat (1991)
- Un monde sans prison ?** de Albert Jacquard - Éditions Point-Virgule



Point Information Jeunesse à la Maison d'Arrêt des Baumettes à Marseille

### Le Génépi

Créée en 1975, cette association rassemble plus de 800 étudiants qui se répartissent en une soixantaine de groupes locaux et interviennent bénévolement dans les établissements pénitentiaires. Ces interventions, au cœur de la détention, participent à l'effort public en faveur de la réinsertion des personnes incarcérées :

- par des cours d'enseignement général qui peuvent déboucher sur un examen,
- par des activités socioculturelles et sportives (musique, danse, jeux de stratégie, etc.) qui permettent de privilégier la créativité et de diversifier les types d'intervention,
- par des activités ponctuelles qui « cassent » la routine de la détention et touchent un public plus large.

- Par des activités se rapprochant de la formation professionnelle (informatique, initiation à la recherche d'emploi, secourisme, code de la route...). L'originalité du Génépi réside dans sa diversité et le contact avec les détenus facilité par le bénévolat des membres et leur jeunesse. Enfin, l'association transmet à l'extérieur l'expérience dont elle bénéficie, afin d'éviter un réflexe de peur et d'exclusion vis-à-vis des sortants de prison. Cela se traduit par des actions de sensibilisation du public à travers des débats ou grâce à la diffusion de la *Lettre de Génépi*.

Contact : GÉNÉPI  
Annexe du tribunal de grande instance de Paris  
14, rue de Ferrus - 75014 Paris - Tél : 01 45 88 37 00

### Structures auprès de qui s'adresser

Ministère de la Justice  
M. Gérard Brugière  
Chargé du développement culturel  
Direction de l'administration pénitentiaire  
13, place Vendôme - 75042 Paris cedex 01  
Tél : 01 49 96 26 36

Ministère de la Culture (DRAC)  
s'adresser aux conseillers Action culturelle

Amnesty International  
Siège national de la section française  
4, rue de la Pierre Levée - 75011 Paris  
Tél : 01 49 23 11 11

Association nationale des visiteurs de prisons (ANVP)  
5, rue du Pré-aux-Clercs - 75007 Paris  
Tél : 01 42 61 69 82

Fédération des Associations  
réflexion action prison et justice (FARAPEJ)  
23, rue Gosselet - 59000 Lille  
Tél : 03 20 52 12 02

Antenne Ile-de-France  
58, rue Alexandre Dumas  
75011 Paris - Tél : 01 43 56 94 70

Ligue des Droits de l'Homme  
27, rue Jean Dolent - 75014 Paris  
Tél : 01 44 08 87 29

Observatoire national des prisons (OIP)  
Secrétariat international  
16, avenue Berthelot BP 7083 - 69031 Lyon Cedex  
07 Tél : 04 72 71 83 83

### Structures régionales de coopération entre bibliothèques pour le développement de la lecture et autres disciplines artistiques

ABIDOC - 41, rue Vannerie  
21000 Dijon - Tél : 03 86 5174 55

ABCD - 2<sup>bis</sup>, rue du Jardin des Plantes  
86000 Poitiers - Tél : 05 49 41 46 44

ACCOLAD  
Bibliothèque municipale  
Centre des 4 As - 90000 Belfort  
Tél : 03 84 28 79 00

AGIR - Quartier Rochambeau  
BP 122 - 41106 Vendôme Cedex  
Tél : 02 54 72 27 49

ALCOL - 34, rue Gustave Nadaud  
87000 Limoges - Tél : 05 55 77 47 49

ARALD - Centre Bonlieu - 1, rue Jean Jaurès  
74000 Annecy - Tél : 04 50 51 64 63

CBA - 15, rue Maubec BP 049  
33037 Bordeaux - Tél : 05 56 92 88 65

COBRA - 18<sup>bis</sup>, rue Gaultier de Biauzat  
63000 Clermont-Ferrand - Tél : 04 73 31 99 00

COMELLIA - 4, rue du Contrat Social  
76000 Rouen - Tél : 02 32 10 04 05

CLLR - Boulevard Chevalier de Clerville  
Centre commercial du Château Vert  
BP 402 - 34204 Sète Cedex  
Tél : 04 67 53 25 06

Centre régional des lettres - 14, rue Croisiers  
14000 Caen - Tél : 02 31 15 36 36

Fédération française  
de coopération entre bibliothèques (FFCB)  
54, boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris  
Tél : 01 43 57 85 02

INTERBIBLY - 16, rue Robert Binet  
51000 Châlons-en-Champagne - Tél : 03 26 65 02 08

Liber/Drac Paca - 23, boulevard du Roi René  
13100 Aix-en-Provence - Tél : 04 42 16 14 25

### Structures citées dans le dossier

La Parole Errante  
5/7 rue François Debergue  
93100 Montreuil  
Tél : 01 48 24 27 75 - Fax : 01 48 70 03 24

QIS - Centre pénitentiaire de Fresnes  
Antenne Toxicomanie  
Allée des Thuyas  
94261 Fresnes Cedex  
Tél : 01 46 15 90 72 - Fax : 01 46 15 94 02

Association Fenêtre sur cours  
Tél : 01 43 43 40 77

# Annonces



**musiques actuelles/amplifiées**

# Quelles avancées des politiques publiques ?

**L**e décalage entre la foison d'initiatives du terrain, la profusion des pratiques amateurs caractéristiques du secteur des musiques amplifiées et leur réelle prise en compte par la puissance publique est-il en train d'être comblé ?

Trois événements récents laissent penser que les choses avancent et que s'amorce lentement une ère nouvelle de reconnaissance.

Suite aux propositions de la Commission nationale des musiques actuelles dont nous vous présentons une synthèse, le ministère de la Culture a annoncé officiellement une série de nouvelles mesures destinées à soutenir le secteur. Si l'effort budgétaire n'atteint pas les sommes préconisées par la Commission (35 millions supplémentaires portant le montant total dévolu à 100, quand les besoins sont évalués à 250/300 millions), il permet tout de même d'accroître les moyens. Pour les autres mesures, seule leur mise en place permettra de juger de leur efficacité et de leur impact sur le terrain.

De plus, le fait que des lieux se montrent prêts à dialoguer avec les institutions sans rester sur une position tranchée, est une avancée positive. En témoignent les deuxièmes rencontres nationales des musiques actuelles/organisées à Nantes en octobre 1998, à l'initiative de la Fédurok.

En écho à l'engagement de cette large réflexion au plan national, en Ile-de-France, les acteurs de terrain à l'occasion du Grand Zebrock en novembre dernier, lancent un appel à leur Région pour contribuer à une action publique d'envergure.

# Commission nationale des musiques

**Le rapport de la Commission nationale des musiques actuelles (lire encadré) remis en octobre dernier par son président, Alex Dutilh, directeur du Studio des variétés, à Madame Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, expose avec clarté les problèmes identifiés et liste des séries de propositions.**

**François Bensignor**

## ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA COMMISSION

Les travaux de la Commission nationale des musiques actuelles se sont poursuivis durant six mois, dans le contexte de la structuration de la nouvelle Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles (DMDTS), des arbitrages budgétaires et de la préparation du budget 1999.

• Quatre groupes de travail ont traité respectivement quatre thèmes :

- Les pratiques amateurs
- Les publics et les garanties de la démocratisation
- La professionnalisation
- Le développement et la gestion de carrière

• Chaque groupe de travail, composé de quinze membres, d'un président et d'un rapporteur, a élaboré son instance de décision, ses ordres du jour et sa méthode de travail.

• Le comité de pilotage était composé du président de la Commission, du rapporteur général, des présidents et rapporteurs des quatre groupes de travail, de onze personnalités professionnelles. Six observateurs issus de la tutelle du ministère de la Culture y participaient.

• Le rapport de la Commission nationale sur le jazz et les musiques improvisées, présidée par Michel Orier, a été rendu conjointement aux rapports des groupes de travail. Le rapport est disponible sur internet [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) ou au ministère de la Culture (bureau du DIC : 01 40 15 81 20)

La Commission s'était fixé pour objectifs de « définir une politique globale, cohérente et spécifique pour les musiques actuelles » et de « créer les conditions d'une solidarité professionnelle » en tentant de mettre en perspective l'ensemble des points de vue. Une épreuve pour le moins délicate dans un contexte étroitement sectorisé, compte tenu de la diversité des domaines d'intervention et des intérêts de chacun, mais aussi de l'importance des enjeux.

La Commission, tout en notant le manque d'informations coordonnées et cohérentes sur le secteur des musiques actuelles, fournit des analyses fondées et des avis émanant de professionnels quant à ses réalités. Le rapport général permet, grâce à un état des lieux lucide, de dégager l'ensemble des questions sur lesquelles la politique de l'État doit porter son effort en vue d'une recherche de solutions concertées.

La Commission pose ainsi les quatre grands principes qu'elle souhaite voir guider la mise en œuvre de cette politique en faveur des musiques actuelles : reconnaissance - proximité - pluralisme - rééquilibrage financier.

## I. RECONNAISSANCE

La Commission insiste avant tout sur le poids économique des musiques actuelles (cf. tableau 1) et la place qu'elles occupent dans les pratiques culturelles des français (cf. tableau 2), lesquels doivent trouver une réponse dans la prise en compte de ces musiques au niveau de la politique culturelle de l'État.

### Démocratisation de l'accès aux musiques actuelles

Les actions à caractère « symbolique » ne peuvent plus servir de politique. « La reconnaissance des musiques actuelles doit se sceller avec la volonté impérative de créer les conditions de leur par-

tage social », affirme la Commission. Des efforts doivent être entrepris « afin que le libre choix des pratiques artistiques devienne une réalité, qu'il s'agisse de la diffusion musicale vivante ou enregistrée ou de l'activité des musiciens amateurs ».

### Enseignement - encadrement - formation

L'État doit contribuer à la mise en place de lieux de pratiques et à l'encadrement de ces pratiques, y compris dans les établissements d'enseignement spécialisé qu'il contrôle. Il doit définir « une politique culturelle spécifique, globale et cohérente » en direction des musiciens amateurs en voie de professionnalisation, afin de clarifier les zones de flou qui subsistent sur les plans social, juridique et économique.

### Médiation entre secteur économique et politiques publiques

Le rapport préconise instamment la création d'un Centre national de la musique, « établissement d'intérêt général qui à l'image du Centre National du Livre (CNL) ou du Centre National du Cinéma (CNC) pourrait être l'outil d'intervention reconnu pour sa capacité à concilier l'action des pouvoirs publics et la dynamique privée ». Il propose la nomination d'un « conseiller musiques actuelles » parmi les neuf sages du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et souhaite que soit encouragée la création de bureaux de la musique à l'étranger.

### Reconnaissance des mouvements émergents

Les courants esthétiques les plus récents sont fréquemment marginalisés, voire diabolisés par les pouvoirs publics, comme c'est le cas pour la techno. « La Commission appelle le ministère de la Culture à en soutenir les conditions d'émergence et de pratique et à intervenir efficacement à cet effet dans un contexte interministériel ».



## actuelles/amplifiées - Résultats

### II. PROXIMITÉ

Le rééquilibrage territorial entre Paris et les régions doit figurer parmi les axes directeurs de ce choix politique, d'où la nécessité d'une concertation entre l'État, les collectivités territoriales et les professionnels. La priorité doit être « *la mise en place d'un réseau musclé d'équipes de proximité adaptés* » : disquaires et lieux de pratique, de formation, de spectacles, de ressources...

#### Les lieux

Rappelant le principe « *un lieu, une équipe, un projet* », la Commission propose qu'un « *contrat de développement territorial* » associe l'ensemble des acteurs, « *des musiciens aux structures associatives missionnées, en passant par les structures d'enseignement spécialisé, les collectivités et les DRAC* ». Ce contrat déclinerait les objectifs du lieu autour d'un projet culturel, et ses moyens particuliers. Des outils de capitalisation et de documentation doivent contribuer à la mise en place de cette politique de proxi-

mité, de même qu'un accompagnement des amateurs en termes de suivi et de conseil dans les locaux de répétition. Ce gisement d'emplois doit être sérieusement pris en compte.

#### Les disquaires

Afin de favoriser la redynamisation d'un secteur particulièrement touché, le nombre de disquaires étant passé de 2 000 au début des années 70 à 250 en 1998, la Commission revient sur la priorité d'instaurer un prix unique sur le disque. Elle préconise également de « *structurer un dispositif d'aides aux disquaires et aux commerces multiculturels de proximité [et] d'initier une réflexion sur ce que doivent être les magasins culturels qui engloberaient différents biens : livres, disques, vidéos, cédéroms...* »

### III. PLURALISME

Dans le contexte d'une industrie musicale où se développent les stratégies marketing de pointe, l'État a pour

responsabilité de « *favoriser la découverte par les publics de musiques ou d'expressions artistiques qui ne font pas partie de leurs références habituelles* ». La diffusion des pratiques amateurs concourt sans doute à une offre culturelle diversifiée. Mais c'est surtout au niveau d'un marché professionnel soumis aux lois du libéralisme que doit intervenir la garantie du pluralisme.

#### L'audiovisuel

La Commission exhorte l'État à « *agir efficacement contre les concentrations verticales et assurer enfin un véritable code de déontologie entre médias et producteurs* ». Elle réclame un engagement affirmé des services publics de diffusion audiovisuelle et le respect du pluralisme musical à la radio au moyen d'une appréciation affinée des programmes. Pour elle, la création d'un groupe de travail « *médias et musiques* » au sein du CSA n'a que trop tardé. Et la mise en valeur des radios de découverte lui paraît essentielle. ●●●

**TABLEAU N° 1 : « Osons rapprocher cette série de données », dit le rapport**

Chiffre d'affaire du disque (source SNEP)	10 milliards de francs
TVA sur le disque encaissée par l'État (20,6 %) (source SNEP)	2 milliards de francs environ
Part provenant des "variétés" (93 %) (source SNEP)	1,86 milliards de francs
Budget de la DMD en 1997 (source DEP)	1,973 milliards de francs
Budget alloué aux musiques actuelles (source DMD)	67 millions de francs, soit 3,4 % du budget de la DMD

**TABLEAU N° 2**

Nombre d'heures de répétition, hors institutions d'enseignement (source DEP)	28 millions environ
Savent jouer d'un instrument de musique (source DEP)	25 % des Français
Possèdent un instrument de musique (source DEP)	18 % des Français
Parc de matériel utilisé pour cette activité de répétition (source DEP)	2 milliards environ
Nombre de locaux de répétitions organisés (source IRMA)	350
Nombre de formations et stages (source IRMA)	2 000
Nombre d'artistes et groupes sélectionnés par l'Irma pour sa banque de données (source IRMA)	7 000 environ
Nombre de salles (source IRMA)	1500
Nombre de producteurs et agents	450
Nombre de labels (source IRMA)	700
Nombre de fabricants d'instruments et de luthiers (source IRMA)	200

## Quelles avancées des politiques publiques



### La production phonographique

Garantir le pluralisme, c'est aussi permettre à la production indépendante d'exister face aux multinationales. La Commission recommande l'aide au développement de la vente de disques par correspondance et à la production de contenus musicaux sur Internet. Elle demande une augmentation des moyens consacrés par les sociétés civiles aux aides sur projet. La timide mise en place de garanties bancaires spécifiques à la musique doit aussi être réactivée avec l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC).

### IV. RÉÉQUILIBRAGE

Trop peu soutenues, trop mal considérées et trop longtemps exclues des politiques publiques, les musiques actuelles doivent aujourd'hui bénéficier d'un rééquilibrage à la mesure de la faible prise en compte de leurs besoins à plusieurs niveaux :

### L'encadrement de la formation et l'accompagnement professionnel

La Commission réclame « *un aménagement réglementaire permettant la compatibilité du statut d'intermittent du spectacle avec une intervention régulière mais limitée d'enseignement [ainsi qu'avec] l'exercice d'un mandat associatif* » (nombreux musiciens ayant des difficultés à assumer des responsabilités dans les structures exploitant leurs productions). Elle préconise aussi la création d'un organisme national de formation professionnelle continue à l'usage du personnel encadrant les artistes. Pointant le flou persistant autour du statut de manager, elle demande « *la convocation d'une mission sur la gestion des carrières d'artistes* » autour d'un juriste.

### Le spectacle vivant

Si des initiatives politiques doivent permettre de combler le manque d'entrepreneurs de spectacles, des mesures

concrètes doivent aussi relancer le développement du réseau de salles moyennes et petites : équipement des Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) ; création de nouvelles salles ; renforcement des moyens du Fonds de soutien et élargissement de l'assiette de la taxe parafiscale ; implication de l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA) en faveur des salles ; nouvelle mission d'expertise et de conseil pour l'aménagement et la construction de lieux musicaux et de spectacle ; soutien aux festivals...

### La production phonographique

Objectivement, les magasins qui privilégient une politique de découverte, impliquant une grande prise de risque, sont défavorisés par rapport à la grande distribution qui n'offre qu'un nombre limité de références en guise de produit d'appel alors qu'elle s'octroie 60 % du marché. Cette situation menace aujourd'hui les producteurs les plus puissants et non plus les seuls indépendants. Le consensus est donc effectif quant à la nécessité d'un taux réduit de TVA sur le disque. Mais cette mesure annoncée depuis 1994 se trouve en bute à l'opposition de la Communauté européenne.

La Commission propose la création d'un « *fonds d'aide à l'audiovisuel musical et aux autres activités de la filière* » en guise de mesure compensatoire à l'autorisation de la publicité sur le disque à la télévision (montant estimé : 80 MF). Elle invite enfin les pouvoirs publics à initier une véritable dynamique en faveur de la promotion des productions françaises à l'étranger par : le renforcement des moyens du Bureau export ; la restauration des fonctions de la commission export ; le développement de « Bureaux musiques à l'étranger » ; la participation des petites entreprises françaises aux salons et marchés internationaux ; la coordination des missions des ministères de la Culture et des Affaires Étrangères ; l'invitation de professionnels étrangers aux grands événements artistiques français. ■

### LES NOUVELLES MESURES

Lors de sa conférence de presse du 19 octobre 1998 consacrée aux musiques actuelles, la ministre a annoncé deux grands volants de mesures concrètes et la poursuite d'une réflexion concertée sur les propositions de la Commission.

#### Soutien à la création, la diffusion et la formation

Pour 1999, 35 MF de crédits supplémentaires viennent augmenter de 40 % le budget consacré en 1998 à ces actions.

Principales affectations :

- Fonctionnement et équipement des Scènes de Musiques Actuelles (10 MF)
- Résidences de création chanson et jazz
- Orchestre national de jazz et festivals
- Écoles associatives (jazz et musiques traditionnelles principalement)
- Postes d'enseignants dans les écoles contrôlées
- Équipement spécifique de ces écoles
- Structures concourant à une meilleure exportation des productions nationales

#### Intégration des musiques actuelles dans les réseaux de formation et de diffusion

- Mise en place d'un certificat d'aptitude spécifique ouvrant aux fonctions de direction et d'encadrement
- Création d'un diplôme d'État spécifique
- Ouverture des Scènes nationales, notamment au profit de la chanson
- Mission confiée à l'ONDA dans les

domaines du jazz et des musiques traditionnelles

- Développement des musiques actuelles inscrit dans les contrats de plan, de pays ou d'agglomération.

#### Prochaines étapes

- Concertation pour la création d'un Centre national de la musique
- Étude au plan communautaire d'une solution transitoire pour financer les droits liés aux copies privées numériques
- Nouveau décret sur la taxe parafiscale
- Intervention au profit de la diffusion audiovisuelle de la musique
- Respect de règles pour une compétition équitaine entre les producteurs phonographiques dans la programmation et la publicité à l'antenne
- Bilan du CSA sur le dispositif des quotas de diffusion et aménagement éventuel des textes
- Création d'un observatoire des activités du secteur musical
- Reconnaissance des DJ comme artistes
- Actualisation du décret de 1953 sur les pratiques en amateur.

# Politiques publiques et musiques actuelles/amplifiées

La ville de Nantes accueillait cette année les deuxièmes rencontres "Politiques publiques et musiques actuelles/amplifiées". Organisées par les professionnels de la Fédurock, ces Rencontres ont bénéficié de la contribution de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) et de l'Observatoire des politiques culturelles, ce qui renforçait leur crédibilité auprès des responsables politiques au plan national.

François Bensignor

## Les élus locaux répondent présents

Mise en perspective avec les premières Rencontres nationales "historiques" d'octobre 1995 (Agen), cette seconde édition marque une évolution significative de la prise en considération de ces musiques. Les notions "actuelles" et "amplifiées" ont été réunies pour les qualifier, coupant court aux débats sur l'emploi de l'un ou l'autre de ces termes.

Le choix de Nantes pour ces débats n'était pas neutre. La légitimité de la capitale régionale des Pays-de-la-Loire se mesure à son dynamisme, au niveau des institutions et des lieux, en matière de formation, production, soutien aux artistes et aux pratiquants, sans oublier son savoir-faire en matière d'intercommunalité. Les élus représentant les collectivités territoriales montraient, par leur nombre et leur participation active, leur connaissance du dossier et l'intérêt qu'ils portent aujourd'hui à ce secteur.

C'est du moins l'analyse de René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, décrivant trois grandes mutations en cours. Celle du "milieu", où l'on passe de la revendication à la négociation avec les pouvoirs publics. Celle du ministère de la Culture, à travers la nouvelle structuration de la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles (DMDTS). Celle des collectivités locales qui, confrontées aux pressions des publics, des professionnels et des marchés, tendent à considérer les musiques actuelles comme un vecteur d'innovation et de rééquilibrage, mais aussi comme un élément significatif dans les politiques urbaines, pouvant également contribuer à de nouvelles conceptions des pratiques en amateur et des enseignements.

### SEPT PISTES DE REFLEXION

En clôture de ces Rencontres, la conclusion de René Rizzardo décrivant sept principaux « chantiers » ouverts dans le domaine des politiques publiques en direction des musiques actuelles/amplifiées donne des pistes à approfondir.

### LES MUTATIONS EN COURS

1998 paraît donc bien figurer un jalon important de la reconnaissance des musiques actuelles comme un axe vital dans les politiques culturelles locales.



### PROGRAMME DES ATELIERS

Logiques et limites de l'action publique dans le champ des musiques amplifiées/actuelles  
 "Lieux de musiques amplifiées/actuelles : économies, emplois, formations"  
 "Cultures émergentes et évolutions esthétiques, technologiques et sociales".

### LA FEDUROK - RAPPEL

Née en 1994, la fédération Fédurok représente aujourd'hui 40 équipements consacrés principalement aux musiques actuelles/amplifiées. Son objectif est la reconnaissance et la structuration du secteur.

Partageant le même principe fondateur : un lieu, une équipe, un projet, l'ensemble de ces équipements attire chaque année 800 000 spectateurs et programme plus de 4 000 groupes et/ou artistes, professionnels et amateurs.

Soucieuse de rendre compréhensible et lisible le fonctionnement de ces structures tant pour les interlocuteurs publics que privés, la Fédurok vient de réaliser une enquête auprès de ses adhérents pour évaluer les **charges structurelles de personnel**. Avant parution de l'étude définitive, voici quelques résultats établis sur 12 structures :

- Personnel permanent : 115 (équivalent 70,5 temps plein)
- Moyenne d'âge : 30 ans
- Typologie des contrats : 43 % de CDI, 12 % de CDD, 25 % de contrats précaires (CES, CEC...), 10 % de contrats d'objection de conscience, 10 % d'intermittents du spectacle.
- Masse salariale globale : 12 millions de francs (39 % du total des charges)

Le constat est fait que la diversification des activités par rapport à la diffusion (répétition, formation...) génère des emplois. Cependant, si les équipes sont dirigées par un directeur identifié « *il n'en reste pas moins que l'on doit maintenant tendre à la reconnaissance du métier de programmeur, à la constitution d'équipes techniques permanentes, mais aussi à la reconnaissance du travail des chargés de communication et de promotion et de celui des personnels d'accueil et de bureau.* »



## Quelles avancées des politiques publiques



1 « Élaborer les termes et les modalités de la négociation entre structures, associations et pouvoirs publics. Il s'agit d'aller vers des chartes mais aussi vers des contrats d'objectifs.

2 Organiser la concertation des collectivités publiques, d'abord avec le milieu, ensuite entre elles afin de gérer leurs complémentarités. Cela suppose des lignes budgétaires, des compétences professionnelles, des outils de connaissance. Des "commissions régionales" spécifiques pourraient permettre de pérenniser et d'élargir le débat.

3 Travailler sur la solidarité et la mutualisation entre les structures reconnues, les micro-entreprises, les réseaux associatifs.

4 Avancer concrètement, aux niveaux local et régional autant que national, sur l'articulation entre objectifs artistiques et culturels, accès au marché et aux supports de la diffusion.

5 Approfondir la réflexion sur des modes de gestion qui garantissent l'autonomie des lieux et des projets, les modalités d'intervention des collectivités publiques sur les missions, les objectifs, et les modalités de contrôle.

6 Poursuivre la réflexion sur les publics, sur les pratiques en amateur qu'il s'agit d'intégrer à une réflexion plus générale, sur les démarches d'accès à la diffusion et les obstacles qu'elles rencontrent. Cette réflexion doit se faire dans la proximité et les réponses à apporter doivent impliquer les réseaux associatifs spécialisés, l'éducation populaire, les partenaires éducatifs.

7 Gérer les difficultés et les contradictions actuelles qui freinent les passerelles entre l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et les attentes ou les expériences de formation dans le milieu des musiques actuelles/amplifiées. »



Soirée à l'Olympic "Fresh Air" - Photo : © Phil Journé

### LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE DE L'ÉTAT

Dominique Wallon, Directeur de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles, tient d'abord à rappeler que le programme d'action du ministère pour les musiques actuelles est défini « en fonction des critères généraux de la politique culturelle de l'État ». Il indique par ailleurs que le nouvel organigramme de la DMDTS prévoit que les directeurs des Smac et ceux des Scènes nationales aient leur interlocuteur dans le même bureau. Puis il énonce "dans le désordre" les lignes de force de la politique de l'État.

- Il sera tenu compte de la spécificité du mode d'organisation et de fonctionnement du secteur.

- Les politiques en direction des musiques actuelles s'intégreront au dispositif général de la politique culturelle et à ses règles de fonctionnement. Par exemple, les conventions avec les SMAC s'établiront dans le

cadre de la Charte de mission de service public, qui régit les relations contractualisées dans la durée notamment avec les Scènes nationales. Il doit en être de même pour l'enseignement.

- Le partenariat et la contractualisation avec les villes et les autres collectivités territoriales seront au centre de la politique de l'État. En l'occurrence, "les contrats de plan sont une opportunité exceptionnelle à saisir".

- Il est de la responsabilité de l'État d'avoir une connaissance générale non seulement de la micro et de la macro économie du secteur, mais aussi de l'ensemble du fonctionnement de ses pratiques sociales et de ses réalités artistiques. Il a la responsabilité d'établir des règles juridiques. Et doit se donner les moyens d'une évaluation des réseaux culturels.

- L'accent est mis sur la politique culturelle internationale avec la création d'un bureau des échanges internationaux.

● Les actes de ces 2<sup>e</sup> Rencontres nationales seront édités par le magazine *La Scène* et disponibles à partir du mois de mars 1999. Contact - Tél : 02 31 86 88 00

# Les rencontres du grand Zebrock

ILE-DE-FRANCE

En écho à l'annonce des nouvelles mesures prises par l'État en faveur des musiques actuelles, l'association Chroma, (réseau "musiques amplifiées" de Seine Saint-Denis) a organisé les 6 et 7 novembre derniers le colloque "une nouvelle ambition pour les musiques amplifiées en Ile-de-France". Cette initiative coïncide avec la création d'un collectif régional.

## Dynamique des réseaux franciliens

Alors que l'Ile-de-France concentre une part décisive de la vie musicale (maisons de disques, tourneurs, artistes...), paradoxalement, le conseil Régional n'a su, jusqu'à présent, prendre en compte la spécificité des musiques actuelles/amplifiées dans le cadre de sa politique culturelle. Jusqu'où en effet est-il du ressort d'opérateurs locaux d'assumer sans contrepartie publique suffisante des missions d'intérêt général : diffusion, soutien aux pratiques amateurs, formation des musiciens et des personnels, information du public, sensibilisation des élus locaux... ?

On notera aussi que par la construction progressive de fédérations départementales et régionales, et aujourd'hui avec la constitution d'un collectif régional des réseaux\*, les acteurs de terrain franciliens illustrent ce que décrit Jean-Michel Lucas (directeur de la DRAC Aquitaine, 1992/1998), à savoir, le passage d'une logique de la "subvention octroyée" à celle du "partanariat négocié" qui se traduit contractuellement par "la conclusion de convention en bonne et due forme".

### UNE PLACE DANS LES CONTRATS DE PLAN ?

Témoignant de leur maturité professionnelle tout comme de leur capacité à dialoguer, l'heure semble venue de les reconnaître comme des interlocuteurs incontournables par l'ensemble des collectivités locales, et que se mette en chantier l'état des lieux qu'ils appellent de leurs vœux.

« En priorité, peut-on lire dans leur appel, le collectif souhaite : un véritable état des lieux de ce secteur en Ile-de-France, ainsi que l'inscription des musiques actuelles-amplifiées dans le volet culturel du contrat de plan État-Région. » Et pourquoi pas, comme l'annonçait René Rizzardo à Nantes, organiser des commissions régionales des musiques amplifiées à l'instar de ce qui a été fait au niveau national ? ■

\* Le collectif des réseaux d'Ile-de-France réunit Le CRY pour la musique (78), le réseau (92), Chroma (93), Actes-If, Éclats d'artistes, Transversales (antenne IDF du Réseau Printemps).

### MATURITE DU RESEAU FRANCILIEN

Sans doute portés par un vent national favorable, de nombreux acteurs de terrain ont réagi et se sont réunis en novembre dernier à l'occasion des rencontres du Grand Zebrock (Bobigny) pour décliner quelques-uns des thèmes inhérents aux musiques actuelles : la répétition-diffusion, les collaborations secteur marchand-associations-collectivités publiques, l'articulation des interventions État-région-départements, les publics.

En attendant les actes (qui seront édités par Chroma), on retiendra quelques éléments de la maquette documentaire préparée à l'attention des congressistes. Comme l'écrit le sociologue, Marc Touché « *l'inexistence de services publics en matière de musiques amplifiées vient renforcer les inégalités des chances dans les domaines de l'accès aux pratiques musicales autres que classiques.* » Les musiques amplifiées ont besoin de lieux adaptés pour être répétées et jouées, et la région Ile-de-France est sous-équipée dans ce domaine.

### CONTACT

Chroma  
31, boulevard Gambetta - 93130 Noisy-leSec  
Tél : 01 55 89 00 60 - Fax : 01 55 89 00 61  
e-mail : musique@zebrock.com



## Des interrogations subsistent

Malgré la prise en considération accrue du secteur des musiques actuelles, un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes subsistent, dont on peut trouver des réactions écrites dans la maquette documentaire éditée lors des rencontres du Grand Zebrock.

### REPARTITIONS DES CREDITS

Comparé aux crédits d'intervention qui atteignaient à peine 67 millions de francs en 1997, l'annonce de 35 millions de francs supplémentaires est de bon augure. Cependant, leurs modes de répartition restent encore inconnus puisqu'ont été regroupés dans ces aides – certains parlent d'amalgame abusif –, le financement de l'orchestre national de jazz, le soutien à l'enseignement et aux écoles de musique, le développement des résidences de création en faveur de la chanson... Ainsi, la crainte subsiste toujours que les musiques actuelles soient « encore une année supplémentaire reléguées au chapitre des arts mineurs et de la marginalité sociale et culturelle », comme en témoigne l'édito récent d'un programme d'une des SMAC.

### AU SERVICE DES POPULATIONS ?

Pour **Philippe Berthelot**, directeur du Florida d'Agen, la question des publics n'est toujours pas suffisamment prise en considération. Il faut, avant tout préalable à une politique publique, que soit réfléchie « une nouvelle action culturelle qui se veut respectueuse des populations ». En effet, dans le cadre « d'une action publique avec de l'argent public, on pourrait penser que c'est à l'artistique et au culturel de se mettre au service des populations et non l'inverse. »

**Mario d'Angelo**, vice-président de IDÉE (Innovations Développement Europe), expert au Conseil de l'Europe regrette quant à lui que les mesures du « 19 octobre mettent encore insuffi-

samment l'accent sur les expressions les plus fortes de cette vitalité, à savoir le rap, le rock, la techno... et institutionnalisent surtout la chanson, le jazz et les musiques traditionnelles ».

### DES ECHEANCES REPOUSSEES ?

Certaines des propositions de la Commission étant encore à l'étude, une certaine impatience aurait tendance à se manifester. Pour Mario d'Angelo, les mesures annoncées par Mme Catherine Trautmann « posent un problème de méthode de politique publique car, malheureusement, elles paraissent n'être ni un programme, ni un plan d'action [...] Il leur manque le côté fini qu'elles n'ont pas dès lors que la Ministre renvoie à plus tard, après étude complémentaire, la création éventuelle d'un Centre national de la musique, le prix unique du disque, l'éventuel aménagement de la loi sur les quotas radiophoniques après examen du CSA. »

### L'ÈRE DU PARTENARIAT

Mais quoiqu'il en soit, comme le rappelle **Jacques Bonniel**, sociologue, si la reconnaissance et la légitimation sont encore balbutiantes, nous sommes parvenus à un stade d'édification de « politiques et de pratiques institutionnelles un tant soit peu cohérentes ».

**Jean-Michel Lucas** note que, « les associations de musiques amplifiées deviennent chacune et collectivement des pôles de ressources, sollicitées par les organismes publics, qui au lieu de les rejeter, les sollicitent. » Et, tout en admettant que rien n'est joué, il poursuit en remarquant que la période actuelle n'a jamais été aussi propice à l'élaboration de partenariats entre les collectivités publiques et les acteurs professionnels de ces musiques. ■

Blue Note Groove - 1/10/98 - Photo : © Phil Journé





## DE L'EUROPE AUX ASSOCIATIONS : LE RALLYE DES CONTRATS

L'administration peut précariser des initiatives locales qu'elle entend soutenir, par l'instauration de procédures ou de délais de versement en décalage avec la réalité de leur fonctionnement économique.

Les fonds sociaux européens, en particulier, sont censés contribuer à une redistribution des richesses en faveur du rétablissement de l'égalité territoriale et de la justice sociale. Ils permettent de financer des actions de développement, de solidarité, et des échanges d'expériences et de savoir-faire entre des acteurs sociaux, culturels et économiques des différents pays de la Communauté. Les projets soutenus sont à la base de la formation de réseaux d'affinités et de pratiques entre acteurs de terrain, qui peut se situer au fondement de la construction d'une Europe Sociale.

Mais la réalisation de ces projets et de ces échanges est tributaire de contraintes administratives complexes qui rendent le jeu malaisé. La sortie récente d'un rapport de l'UNIOPSS\* sur le Fonds Social Européen, le fait également que des associations connaissent de grandes difficultés dues à des avances de trésorerie très importantes, nous invitent à formuler quelques remarques et doléances sur les principes de contractualisation.

---

\* *Le Fonds Social Européen. Commentaires et propositions des associations sanitaires et sociales.*  
UNIOPSS (Union Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)  
133, rue Saint Maur - 75541 Paris cedex 11 - Tél : 01 53 36 35 00

### DES SOMMES IMPORTANTES NON UTILISEES

Récemment, *Le Monde* a fait état d'une sous-utilisation des crédits européens. Titre en rubrique "Régions" le 21 octobre : « La moitié des aides européennes aux zones rurales reste inutilisée ». L'éditorial du même jour note que « le taux de consommation (de la France est) le plus bas de tous les pays de l'Union. (...) Perçue comme une charge supplémentaire, un maquis de procédures, une machine à fabriquer des normes – ce qu'elle est aussi –, l'Union européenne ne parvient pas à conquérir les cœurs et les esprits. »

Si les acteurs locaux français craignent ainsi d'exploiter des fonds dégagés pour appuyer leurs actions de développement local, ce n'est pas seulement en raison de la complexité des procédures en elles-mêmes, mais aussi parce que celles-ci risquent de mettre leur propre fonctionnement en situation instable.

#### Du FSE à l'acteur local : un circuit mouvementé

Dans son rapport sur le fonctionnement du FSE (Fonds Social Européen), l'UNIOPSS fait un constat critique et formule des propositions de réforme.

Les dysfonctionnements sont jugés « nombreux et inquiétants. Comment justifier la sous consommation des crédits et la complexité excessive du pilotage et de la gestion des dispositifs quand la finalité du FSE est l'amélioration de l'emploi ? »

Parmi les dysfonctionnements, le rapport relève la question des : « Circuits financiers longs, lourds, et lents. Ces défauts tiennent, pour beaucoup, à l'addition des bureaucraties nationales et européennes. Les mécanismes ainsi mis en place ont généré :

#### Des longueurs

Les crédits peuvent parcourir des circuits de gestion qui comportent jusqu'à cinq étapes (non compté de

multiples passages intermédiaires) : l'argent parti de Bruxelles arrive à l'agence comptable qui le transfère au ministère du Travail. La Mission FSE de ce ministère le fait alors transférer au ministère compétent qui peut fort bien avoir déconcentré à la région ou au département les crédits en question.

#### Des lourdeurs

Le passage d'une étape à l'autre ne se fait pas sans de nombreuses opérations permettant de vérifier si les conditions sont réunies. Les règlements bruxellois, de ce point de vue, sont contraignants. Il faut tenir compte des règles précises concernant la première avance, puis la seconde et enfin le solde\*. Tout ceci, ajouté aux règles propres à chacune des contreparties mobilisées du côté français, entraîne la construction de circuits d'une extraordinaire pesanteur. À elles seules, la conscience du "parcours du combattant" à effectuer et la vision des dossiers à remplir seraient, aux dires de nombreux candidats, dissuasives. D'où le fait que ce sont plutôt de gros organismes rompus aux procédures qui bénéficient des aides européennes et non des petits.

#### Des lenteurs

Les délais de mise en place de certaines actions peuvent tarder de manière excessive. (...) Une fois les décisions prises, les relais de mise en place de crédits sont très longs. Des utilisateurs n'ont toujours pas, un an après la décision, reçu leur première avance et d'autres, deux ans après la fin de leur projet, n'ont pas encore reçu le solde des sommes dues.

\* Les modes de règlement sont en effet les suivants : un acompte de 50 % des fonds FSE à la signature, un deuxième versement dès qu'il est possible de justifier que 25 % des travaux prévus au moins ont été effectivement réalisés, et le solde lorsque les résultats de fin d'année pourront être présentés.

De telles lenteurs de paiement entraînent de graves contraintes de trésorerie qui peuvent être "meurtrières", notamment pour de petits organismes, obligés d'avancer plusieurs mois de salaires. Elles peuvent être dissuasives même pour des Conseils régionaux, qui hésitent à emprunter pour financer la trésorerie de certaines actions abondées par le FSE. Le Conseil régional de Picardie attendait encore, en septembre 97, sa première avance au titre de l'exercice 96. »

#### EMPLOI : un programme d'initiative communautaire

Un PIC, mis en œuvre dans le cadre des Fonds structurels, a pour objectif de compléter les domaines qui ne sont pas suffisamment couverts par leurs interventions traditionnelles. Appelées aussi "initiatives communautaires", les PIC visent l'exploration de pistes nouvelles, l'expérimentation de démarches novatrices, l'échange d'idées, d'expériences et de savoir-faire. Ils sont mis en œuvre en fonction de problèmes qui émergent au sein de l'Union et participent aux réformes des Fonds tendant à s'adapter à ces évolutions.

Conformément aux conclusions du Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, ainsi qu'à celles du Livre blanc sur la politique sociale, EMPLOI comporte quatre objectifs interdépendants :

- la promotion de l'égalité des chances en faveur des femmes en matière d'emploi (Emploi/Now),
- l'élargissement des perspectives d'emploi des personnes handicapées (Emploi/Horizon),
- la promotion de l'intégration des jeunes sur le marché du travail (Emploi/Youthstart)
- l'amélioration de l'accès au marché du travail des groupes vulnérables qui s'en trouvent exclus ou de ceux qui risquent de l'être (Emploi/Integra).

Ces objectifs s'inscrivent plus largement dans les perspectives de stimulation de la croissance par le développement des ressources humaines et répondent à la nécessité de prendre des mesures volontaristes sur le marché du travail afin d'éviter que certains groupes s'en trouvent exclus.



## DE LA DECISION A LA SIGNATURE : UN AN DE DELAI OU PLUS

Lutte **contre**  
*les inégalités,*  
refus de l'exclusion,  
**INSERTION** **POUR**  
LES PLUS DÉFAVORISÉS...  
Qui d'autre que  
vous peut inventer  
les solutions  
de demain ?

### Le PIC Emploi

Ces observations peuvent être illustrées avec les difficultés rencontrées par de nombreuses associations sociales et culturelles avec lesquelles nous sommes en relation, qui ont développé des projets sélectionnés en 1997 dans le cadre du programme d'initiative communautaire (PIC) "Emploi et développement des ressources humaines" (*lire encadré page précédente*).

### Dépôt des dossiers et sélection des projets : processus rapide

L'appel à projets pour le PIC Emploi est lancé en début d'année 1997.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars. Ce dossier de 21 pages, comprenant descriptif de l'action, identité des partenaires dits "transnationaux" du projet (implantés sur un autre pays de l'Union) et budgets prévisionnels, doit être composé sur disquette (tableur Excel).

Les dossiers sont instruits à deux niveaux. Ceux ayant un champ d'action national font l'objet d'un agrément donné par la Mission Fonds Social Européen du Ministère du Travail et de la Solidarité (les ministères concernés par le projet, comme le ministère de la Culture s'il s'agit de projets culturels, étant consultés), ceux à vocation régionale sont instruits par les Directions régionales du

travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) sous l'autorité du préfet de région.

À la suite de l'instruction, les porteurs de projets sont informés du caractère favorable ou non de la décision, par courrier émanant de la Mission FSE dans le courant du mois d'août 1997, spécifiant que le projet « sera définitivement agréé sous réserve de la confirmation du partenariat transnational et de la production des justificatifs de l'engagement des cofinanceurs nationaux. À cette double condition, une convention pluriannuelle sera conclue avec le Ministère de l'Emploi ».

### Signature des conventions pluriannuelles : processus lent

Le FSE ne finance en effet qu'un maximum de 50 % du coût total du projet. Il faut donc faire tamponner et signer par les instances françaises concernées les financements d'État ou territoriaux, et ce pour les actions prévues dans la deuxième moitié de l'année 1997, en précisant les références et les montants de ces aides.

D'autre part, la confirmation du partenariat transnational signifie la signature d'un "document de coopération transnational" précisant le programme de travail commun sur trois ans, entre les structures associées à un projet d'échanges d'expériences et de savoir-faire sur différents pays de l'Union. La condition est qu'au moins l'un de ces partenaires ait été sélectionné lui aussi dans son pays sur le PIC Emploi.

Là, les choses se compliquent un peu, car des partenaires potentiels, contactés six mois auparavant, n'ont pas forcément été retenus, ou le processus administratif de sélection dans certains pays a pu prendre du temps. C'est alors pour certains la "course" aux partenaires transnationaux, laquelle demande un temps et une énergie particulière aux petites struc-

tures qui abordent leur première expérience d'échanges avec d'autres structures. Mais l'on y parvient, en respectant pour la grande majorité les échéances fixées par le ministère au début du mois de novembre.

La convention pluriannuelle (3 ans, reconductible chaque année par avenant) est adressée par le ministère aux porteurs de projets dans le courant du mois de décembre. Ils doivent la retourner signée pour qu'elle puisse être présentée au visa du contrôleur financier. Il est par ailleurs spécifié dans un nouveau courrier que « la gestion du Fonds Social Européen est annuelle. En conséquence, la prise en compte avec effet rétroactif des dépenses éligibles en 1997 suppose la conclusion d'une convention avant la fin de cette année civile. »

Mais les services du ministère préciseront en janvier 1998 qu'un engorgement des services administratifs fait que les dossiers n'ont pu jusqu'alors être visés par le contrôleur financier. La convention devrait être retournée en février, avec règlement du premier acompte en mars.

### Débuter les travaux avant d'obtenir la signature

Il faut donc commencer, en début d'année 1998, à établir la comptabilité analytique des sommes dépensées en 1997 sur le projet. Car chaque dépense doit être reliée à un justificatif déterminé, qu'il s'agisse d'une facture concernant spécifiquement le projet, ou d'un document interne présentant des dépenses structurelles globales et l'affectation d'un pourcentage adéquat au projet européen. Ces éléments analytiques doivent être resynthétisés selon une grille de saisie budgétaire spécifique, et recopiés dans un logiciel informatique sous Windows 95, permettant d'éditer en bonne et due forme les demandes de versements. ●●●

## De l'Europe aux associations : le rallye des contrats

●●●

De plus, une année est passée, nous sommes déjà en 1998. Il faut donc lancer rapidement les actions prévues pour cette deuxième année du programme, sans attendre ni la convention 97 signée ni l'avenant 98 à cette convention. Car sinon, il sera impossible de tenir les objectifs et le planning.

Il commence déjà à être très difficile d'engager les dépenses prévues, puisque la trésorerie peine à suivre.

Malheureusement, l'échéance de février pour la signature n'est pas tenue, et les agents du ministère en charge du suivi des dossiers déclarent n'être plus en mesure d'indiquer aux porteurs de projets des délais fiables.

De nombreux dossiers ne seront "visés" qu'en milieu d'année, courant juillet. Certains sont même refusés, et font l'objet de demandes d'informations complémentaires.

Dès lors, des conventions concernant l'année 1997 ne vont être signées qu'en septembre 98, et le premier acompte 97 (50 % de la somme prévue), ne sera versé qu'en novembre 98.

### Comment assumer les avances de trésorerie ?

Les porteurs de projets doivent par conséquent faire des avances de trésorerie considérables. Indirectement, cet état de fait indique que les structures sélectionnées devraient avoir "les reins suffisamment solides" pour assumer de telles avances. Mais en même temps, le PIC Emploi veut soutenir des démarches innovantes, lesquelles sont souvent développées par des structures de taille modeste, bien intégrées à leur territoire, plutôt que par de grands organismes aux missions et au fonctionnement très structurés.

Dans un tel contexte, comment les porteurs de projets associatifs ont-ils bien pu se débrouiller ? Il n'y

a pas trente six manières. Il leur a fallu, complémentirement :

- rallonger considérablement les délais de paiement fournisseurs, au risque d'arriver à des relations très tendues avec leurs prestataires,
- retarder le paiement des cotisations sociales et bavarder avec l'URSAFF,
- différer les paiements de salaires tout en maintenant la paix sociale avec leurs salariés,
- rechercher des prêts-relais de trésorerie proprement introuvables, les services instructeurs du ministère étant dans l'incapacité de diriger les porteurs de projets vers des organismes adaptés,
- négocier avec les organismes bancaires des découverts sur la base de contrats non signés, ce qu'ils n'apprécient pas toujours (n'acceptent jamais),
- apporter aux banques des garanties sur biens propres (hypothéquer sa maison ?) tout en préservant une ambiance sécurisante dans le cercle familial.

L'autre solution est simple : ne pas dépenser l'argent, ne pas réaliser le projet. Ou bien mêler les deux méthodes, c'est-à-dire revoir les modalités de réalisation du projet nettement à la baisse pour limiter la casse.

On peut noter également que les "frais financiers" sont considérés comme des dépenses "non éligibles", c'est-à-dire qui ne peuvent être remboursées par le FSE. Or ceux-ci, vu les délais de règlement, peuvent atteindre des montants très importants. Ils doivent donc être prélevés sur d'autres financements ou ressources propres de la structure.

En jonglant avec ces avances intenable de trésorerie, en passant un temps considérable à la négociation et le suivi de ces difficultés, le travail concret de développement de projet se voit profondément entaillé. Les sommes accordées ne seront par

État		Assos.
Dépôt dossier	Mars 97	Enthousiasme
Sélection	Août 97	Joie
Pièces à fournir	Oct. 97	Engagement
Envoi convention	Nov. 97	Energie
●●●	Janv. 98	Étonnement
●●●	Mars 98	Inquiétude
●●●	Juin 98	Angoisse
Visa	Sept 98	Vertige

conséquent pas dépensées, les ambitions du projet seront très nettement réduites par rapport aux prévisions.

Et il reste à souhaiter que dans le pays voisin le partenaire du projet ne rencontre pas des difficultés similaires.

En supposant que les effets induits par ce cercle peu vertueux conduisent un bon nombre de projets européens du PIC Emploi à limiter leur utilisation de crédits, il restera donc des sommes importantes dans les caisses du FSE au terme de la durée de ce programme.

Une estimation, bien que ne se fondant sur aucune réalité statistique, peut donner une image des incidences de ce phénomène : si un tiers des projets retenus n'utilisaient que 50 % des crédits réservés à leur intention, cela équivaldrait, pour un montant total de plus d'un milliard de francs sur le PIC Emploi pour la France, à plus de 150 millions de francs de crédits non exploités.



## UN SOUHAIT : LIER L'EXECUTION DES TRAVAUX AUX CONDITIONS DE PAIEMENT

Ayez  
des IDEES  
neuves,  
qui favorisent  
l'insertion  
et professionnelle  
créent des emplois.  
L'Europe les  
soutient !

Comment remédier à ces questions ? Dans son rapport, l'UNIOPSS fait des propositions, en demandant notamment une plus grande souplesse dans la gestion des programmes, une reconnaissance du rôle des associations et leur participation aux comités de suivi avec droit de vote, une réforme des modes de financement et de gestion...

Si de telles évolutions semblent nécessaires, nous avons tendance à penser qu'une question supplémentaire est en jeu, ne concernant pas seulement le fonctionnement interne de la machine administrative elle-même. Si l'on veut réellement éviter de placer des associations porteuses d'initiatives sociales en situation dangereuse, il nous paraît urgent de mettre en débat et si possible rénover les dispositifs contractuels entre l'État et les associations, en tenant compte des principes de réalité quotidienne du fonctionnement économique de toute structure.

Les conventions signées avec l'État au titre du PIC Emploi nous paraissent en effet échapper au principe premier de tout contrat, qui consiste à ne démarrer un travail que lorsqu'un accord est signé. De plus, même si cela s'exerce à une petite échelle, c'est une part du fonctionnement économique général qui est freinée : le porteur de projet ne règle pas ses fournisseurs et ses salariés, lesquels limitent leur consommation, etc.

Pour avancer sur cette voie, il conviendrait de restaurer un rapport temporel plus logique entre réalisation d'activités et attribution de moyens financiers. Imaginons alors une situation idéale, où la signature d'une convention introduise, comme il se doit, des obligations pour le prestataire MAIS AUSSI pour le commanditaire :

### 1) La convention prend effet à la date de signature des DEUX parties

Le porteur de projet signe la convention, mais celle-ci ne lui est renvoyée visée que dix mois plus tard. Elle ne devrait être valide qu'à partir de ce moment, en ne correspondant pas à une année civile, mais bien à une période d'un an à partir de la date du visa. Et pour éviter que des dossiers ne s'égarant, il devrait être possible de faire démarrer cette période à la date de l'envoi de la convention visée par lettre recommandée avec accusé de réception. Les justificatifs pour la première année de la convention démarraient à cette date, avec éventuellement une possibilité d'intégrer rétroactivement, dans les budgets, des charges liées à la préparation du projet avant signature (frais liés à la constitution du dossier, réunions de préparation, frais de recrutement de personnel qualifié...).

### 2) Délais de règlement garantis

Un délai de 60 jours, qui pour toute entreprise influe déjà sur le besoin en fonds de roulement (que les associations, soit dit en passant, peuvent très difficilement financer, en particulier les petites), semble une base maximale. Ceci vaut pour le premier acompte à partir de la date de réception de la convention, mais aussi pour la deuxième avance et le solde à partir de la date de l'accusé de réception par le ministère des pièces justificatives de l'avancée du projet.

### 3) Indemnités de retard

En cas de dépassement des 60 jours, le porteur de projet serait en droit d'intégrer dans ses comptes analytiques des indemnités de retard, couvrant non seulement les frais financiers induits mais aussi le préjudice global pour la structure d'avoir à assumer ces perturbations dans le cheminement du dispositif qu'elle a mis en place. Par exemple : entre 3 et 5 % du budget annuel par mois de retard.

### 4) Indemnités d'arrêt d'activités

Au-delà d'un certain seuil de délai dans les règlements, par exemple 180 jours, des associations peuvent être contraintes d'interrompre leurs travaux, ce qui induit des difficultés parfois très difficilement surmontables.

Elles seraient dès lors en droit de stopper les actions, de proroger la convention d'une durée équivalente à celle de l'interruption d'activités, et d'intégrer dans leurs comptes des indemnités nettement plus importantes, par exemple entre 10 et 15 % du budget annuel par mois de retard.

Dans tout contrat ou convention passé entre deux structures privées, sont intégrés des engagements réciproques, les conditions et délais de règlement par le commanditaire étant particulièrement bien signifiés. Il est clair que les contractualisations avec les pouvoirs publics ne peuvent se calquer sur le privé, mais il y a néanmoins des incohérences à traiter.

Dans les conventions cadres du PIC Emploi, aucun délai n'est spécifié. Il est par contre écrit en gras, au bas de l'article 5 : *paiement de l'aide du FSE* : « les paiements sont subordonnés à la disponibilité de crédits communautaires ». Les garanties pour les porteurs de projet restent donc très limitées. ●●●

## De l'Europe aux associations : le rallye des contrats



Notre proposition "idéale" sera bien sûr soumise à des critiques :

- Sur les **périodes** tout d'abord. Une convention non concordante avec l'année civile pourrait se placer en contradiction avec le principe dit de l'annualité budgétaire. Les budgets sont en effet votés par les pouvoirs publics pour l'année civile et doivent être justifiés sur cette année-là. Ce principe, pris au sens strict, conduit souvent à des contradictions formelles dont il faudra bien sortir un jour. Si par exemple une association signe avec l'État une convention en toute fin d'année, on lui demandera d'imputer la totalité du budget et des dépenses correspondantes sur son budget prévisionnel de l'année passée. Pourtant, les règles de la comptabilité amèneront à inscrire le montant de la subvention en "produits constatés d'avance" du bilan de l'année écoulée, pour le rebasculer en compte d'exploitation sur le début de l'année suivante, puisque c'est à ce moment que l'association commencera à travailler en utilisant ces fonds, et donc à engager les dépenses. Son commissaire aux comptes sera vigilant sur ce point. Une contradiction indépassable ?

- Sur la question de l'**inéligibilité des frais financiers**, il est compréhensible que l'on s'efforce d'éviter de financer des intérêts bancaires par l'intermédiaire de fonds sociaux. Pourtant, en cas de retards dans les délais de paiement, on n'a pas le choix. Et si vous avez un cofinancement du ministère de la Culture pour votre PIC Emploi, conventionné avec le ministère de l'Emploi, ce n'est pas le signataire qui au bout du compte l'assumera : les frais financiers seront au final pris sur le budget de la Culture, en l'amputant un peu plus.

- Quant aux **indemnités de retard...** cette proposition est particulièrement osée, car elle reviendrait à identifier comptablement un certain nombre de lenteurs administratives liées au processus de relation entre l'État et l'Europe, voire au fonctionnement de l'administration française elle-même, en annulant leur influence sur le ralentissement de l'activité sociale. Ce serait une configuration idéale pour l'efficacité de la gestion associative, moins bien sûr pour celle de la gestion des affaires publiques qui devrait alors s'optimiser.

### Espoirs de changement ?

Les problèmes soulevés par la contractualisation avec l'État sont tels, et les alertes lancées par les unions associatives, les fédérations d'éducation populaires comme les structures isolées si nombreuses et pressantes, que des politiques semblent amenés à se pencher sur la question. Parmi d'autres, citons quelques exemples :

- Au niveau des programmes européens spécifiquement culturels (Kaléidoscope, Ariane et Raphaël) un regroupement est en cours. Ils seront remplacés pour la période 2000/2004 par le programme unique *Culture 2000*.

Cette décision, issue d'un rapport de Nana Moukouri, chanteuse devenue députée (Parti populaire européen), a été approuvée par le Parlement européen le 5 novembre 98, par 456 voix sur 490. (...) Mme Moukouri estime que les trois programmes actuels, par leur cloisonnement et leur accent sur les projets de grandes dimensions, ont eu pour résultat « un impact global de l'intervention communautaire inférieur à celui escompté ». *Culture 2000* entend « donner plus d'importance aux petits projets culturels », permettant « l'implication directe du citoyen européen » (*Le Monde* du 24/11/98).

- En ce qui concerne le FSE, l'UNIOPSS poursuit sa réflexion. Elle affine ses propositions de réformes, insistant notamment sur une facilitation des modes de financement, une transparence des modes de gestion, une participation des associations aux comités de suivi, un renfort de l'assistance technique... Elle note également que « le Conseil européen de Cardiff en juin 98 a annoncé que le Parlement européen et le Conseil allaient étudier la réforme des Fonds structurels qui serait discutée lors du Conseil de Vienne en décembre 98 pour adoption vers mars 99. »

- Sur un plan strictement national, des réflexions sur la simplification de certaines procédures sont en cours. Très sensibilisé, après avoir été reçu en région par des opérateurs locaux de la politique de la Ville en présence de leurs banquiers, Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, se montre préoccupé par cette question.

Le CIV (comité interministériel des villes) du 2 décembre 1998, « annonce ainsi que le principe du "dossier unique simplifié" sera mis en œuvre pour toutes les subventions de l'État et du Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS) ». Ce souci de simplification devrait se coupler d'une accélération dans le traitement des dossiers (moins d'un mois), d'une « procédure de paiement simplifiée » pour les petites sommes, et de la mise en place de « conventions pluriannuelles pour les subventions régulières d'un montant supérieur à 100 000 F. »

Soutien aux projets de petite dimension, facilitation, simplification... les dispositifs contractuels entre les pouvoirs publics et le monde associatif progresseront-ils vers une sécurisation grandissante des acteurs culturels de proximité ? Il reste du chemin à parcourir. ■

Circulation des artistes et des idées,  
échanges entre professionnels hors des frontières nationales,  
activités des réseaux culturels européens,  
forums interculturels, nouvelles formations, nouveaux métiers...

ALLEMAGNE



## RUINES ET INITIATIVES ARTISTIQUES à l'est de Berlin

**Lyliane dos Santos**

(avec la complicité de Réjane Sourisseau)

Outre sa fonction de chargée de mission pour les musiques actuelles à l'Ardim (Association régionale de diffusion et d'information musicales, basée à Lyon) depuis 1994, **Lyliane dos Santos** mène actuellement une recherche sur la genèse des friches culturelles à Berlin en collaboration avec le Centre de recherche et d'études anthropologiques (Crea) de l'Université de Lyon 2. Les photos illustrant ce dossier sont issues de sa collection personnelle.



Vue du Tacheles

En Europe, on évalue à 200 000 hectares les surfaces de bâtiments laissés à l'abandon, 80 % de ces usines, entrepôts, halles marchandes, abattoirs, mais aussi églises, écoles sont toujours inexploités\*.

Face aux enjeux de la relance économique, la reconversion de ces sites en lieux culturels reste une idée marginale qui date des années 70. Elle s'est traduite par plusieurs exemples de réussite, dont les plus connus et les plus anciens sont réunis au sein du réseau européen Trans Europe Halles.

Le mouvement des friches correspond à l'appropriation des espaces industriels ou marchands vacants par des groupes d'individus désireux de faire revivre ce patrimoine grâce à des activités artistiques : ateliers, résidences, manifestations...

En cristallisant de multiples énergies, ces aires de rencontres et d'expérimentation contribuent à redéfinir l'offre et l'identité culturelles de la ville. Et lorsque s'y greffent des activités économiques et sociales, voire des habitations, les friches dynamisent le développement des quartiers où elles sont implantées.

À l'est de Berlin, la plus meurtrie des capitales européennes, le phénomène revêt un sens particulier : c'est du chaos, de ces fragments du tissu urbain qui sont autant de morceaux d'histoire, que la ville espère renaître de ses cendres.



Maison N° 6, Pfefferberg

\* Source : actes du colloque *Friches industrielles, lieux culturels*

**Si les friches, espaces culturels sous tension, où les choses se font et se défont sans cesse, ne se figent pas dans une définition, quelques éléments peuvent les caractériser.**

Friche... le mot oscille entre désert, ruine, abandon, entre espaces ouverts et interdits. Il est frappant de constater que la transformation des friches en lieux culturels est le plus souvent le fait de **groupes en position d'exclusion** artistique, économique, sociale, comme si l'humain et le bâti étaient reliés par un étrange rapport symbolique.

La **précarité socio-économique** qui caractérise les occupants est souvent revendiquée comme un gage de liberté par opposition à la dépendance qu'entraîne le salariat régulier. La récupération et la réutilisation de matériaux – en réaction à la société de consommation – sont au centre d'un mode de vie et d'organisation.

Si les friches naissent en fonction d'un contexte social, politique et historique particulier, leur multiplication est corrélative au **renouvellement des pratiques artistiques**. Ces dernières, mises à l'écart des politiques culturelles, reposent sur des formes de sociabilité propres. Rien d'étonnant d'y trouver comme dominante l'ensemble des pratiques rock, mais aussi les performances d'arts plastiques, les productions audiovisuelles indépendantes, la danse hip hop, la techno, le théâtre de rue ou le nouveau cirque...

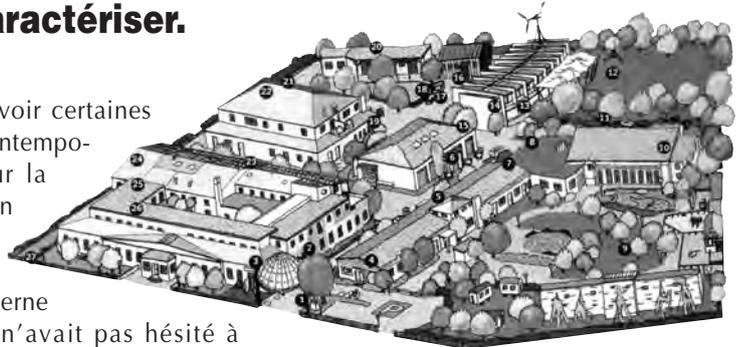
Modulables au gré des besoins, les friches sont parfois les seuls espaces

aptes à recevoir certaines créations contemporaines : pour la présentation d'une exposition, le Confort Moderne de Poitiers n'avait pas hésité à découper le toit de l'usine ! Ainsi, par la socialisation des artistes et de leurs projets (mise à disposition d'ateliers de travail, occasions de mise en public), les friches constituent des **refuges** de l'exclusion culturelle.

Si les pouvoirs publics n'entendent pas toujours attribuer **une valeur patrimoniale** aux friches, malgré les tendances à la valorisation de la culture scientifique et technique, les groupes d'individus qui s'en emparent déclarent publiquement la place et la valeur qu'ils leur accordent. Ils articulent leurs actions autour de ces espaces atypiques, avec ou sans légitimation politique. Ils leur reconnaissent aussi **une valeur esthétique**, un pouvoir imaginaire, ces « cathédrales sales » étant une source d'inspiration.

Les projets s'ancrent à l'échelon local mais transgressent immédiatement les frontières pour constituer **des réseaux à l'échelon international**. En témoignent les centres culturels indépendants de Trans Europe Halles (*lire encadré*). Ainsi, la dimension strictement territoriale appliquée traditionnellement pour les politiques culturelles est ici trompeuse.

Au départ, l'investissement des individus n'est pas lié à une motivation salariale, mais à l'accès à un secteur professionnel ou un cadre de vie valorisants. À la fois plaies urbaines et symboles d'une société en mutation, lorsqu'elles se pérennisent, les friches portent des opportunités d'émergence de métiers liés à la culture, mais aussi aux multiples activités qui s'installent. À l'ouest de Berlin, l'Ufa-Fabrik, née en 1979, emploie aujourd'hui 130 personnes qui font vivre : son café, son théâtre, sa ferme, sa crèche parentale, ses magasins biologiques, sa boulangerie...



Perspective de l'UFA-FABRIK

**Légende**

- 1/ Main entrance - 2/ Information
- 3/ Natural foods store - 4/ Guest house
- 5/ Berlin Free School - 6/ Café Olé
- 7/ Solar crêperie - 8/ Grand théâtre
- 9/ Children's farm - 10/ One of the green roofs
- 11/ Garden terrace - 12/ Open air stage
- 13/ Summer bar - 14/ Studio for music movement & dance
- 15/ Dojo-training room for martial arts
- 16/ Builder's yard - 17/ Water filtration
- 18/ Rain water cistern - 19/ Organic whole grain bakery
- 20/ Ecological exhibition - 21/ NUSZ neighbourhood Centre
- 22/ Family services - 23/ Solar panels
- 24/ Variété Salon - 25/ Administrations
- 26/ Conference venues - 27/ Goods entrance

**RESEAU TRANS EUROPE HALLES  
UN SOUFFLE DE VIE**



En 1983, sept responsables de centres culturels indépendants de sept villes d'Europe se rencontrent et fondent le réseau Trans Europe Halles. Les objectifs ? « Les échanges et la coopération internationale relatifs aux développements nouveaux dans toutes les formes de la création et de la production culturelles contemporaines. »

Si les 26 centres TEH, répartis de l'Europe de l'Est à la Réunion, se différencient par leur histoire, leurs activités, leur démarche comporte bien des similitudes : projets portés par des citoyens actifs, indépendance recherchée vis-à-vis des pouvoirs publics, réappropriation d'architectures témoins d'une époque, encouragement aux initiatives personnelles, ouverture à toutes les formes d'expressions artistiques, soutien aux jeunes créateurs, convivialité et souplesse des modes de fonctionnement...

Espace de réflexion et force de proposition, TEH pilote des rencontres thématiques, des échanges entre jeunes, entretient des contacts réguliers avec d'autres réseaux européens. Sous statut belge d'association internationale à but non lucratif, TEH vit des cotisations de ses adhérents et des soutiens de différents programmes de la Communauté.

Contact coordination France :  
Tél/Fax : 01 40 11 64 14  
e-mail : fazette@imaginet.fr

**BIBLIOGRAPHIE**

- *Friches industrielles, lieux culturels*. Actes du colloque, 18/19 mai 93, la Laiterie, Centre européen de la jeune création, Strasbourg - Diffusion la Documentation française, Paris, 60 F - Tél : 01 40 15 70 00
- *Les nouveaux lieux culturels*. Actes du colloque, 2/4 octobre 96, Usine C, Montréal - En consultation au Centre Jacques Cartier, Lyon - Tél : 74 72 72 05 68
- Étude sociologique comparative sur l'Ufa-Fabrik (D), le Confort Moderne (F), l'Usine (CH), Fabrice Raffin, à paraître, contact TEH
- Les ruines urbaines renaissent de la création artistique, *Le Monde*, 16 octobre 98
- *Banlieues d'Europe*, hors-série *Culture & Proximité*, juin 97, pp. 130 et 131

## CHAOS ET RENAISSANCE

S'étendant sur un territoire grand huit fois comme Paris, avec désormais ses quatre millions d'habitants, Berlin est une ville dont l'atmosphère étrange rappelle qu'une partie de l'Histoire du XX<sup>e</sup> siècle s'y est concentrée, laissant des stigmates omniprésents : ruines (*Anhalter-bahnhof*), églises démolies (*Gedächtnis-kirche*), gares fantômes (*S-Bahn et Métro*), no man's land.

### Berlin, épicerie de deux bouleversements

Anéanti aux trois quarts par la guerre, Berlin connaît en 1945 son année zéro (*Neubeginn*), transition entre le passé nazi et l'avenir avec la présence des occupants. En août 1961, au cœur de la guerre froide, Berlin devient la ville des frontières absurdes : un mur, rempart de la paix pour l'Est, symbole de la honte pour l'Ouest, coupe la ville en deux pendant vingt-huit ans. Si d'un point de vue géopolitique sa chute – le 9 novembre 1989 – a marqué un bouleversement, au quotidien, elle a appelé la construction d'une identité fondée sur la réunification. Berlin doit se recomposer malgré ses traumatismes, ballotté entre la nostalgie d'un passé parfois perçu comme meilleur et l'irruption d'un avenir inquiétant : les politiques se demandent quelles seront les conséquences d'une nouvelle métropole entre Paris et Moscou, les habitants de l'Est censés faire face à ceux de l'Ouest ont du mal à les comprendre...

Aujourd'hui, un grand plan de reconstruction de Berlin est lancé pour tenter de recréer l'unité disparue. Si cette politique a déjà produit quelques symboles de réunification, telles la *Postdamer Platz* (immortalisée dans *les Ailes du désir* de Wim Wenders et la *Friedrich Strasse*), c'est une ville où l'on a peur, peur que la course à la modernité ne gomme les particularités de la mémoire. Et puis de nombreux espaces, appartenant jadis au « territoire du mur », sont aujourd'hui des friches que se disputent les acteurs économiques.

### Une ville en devenir

« Si après l'an 2000, on ne parle de Berlin que sous l'angle du nazisme et du miracle économique d'après-guerre, il manquera quelque chose, affirme un responsable politique allemand\*. Il faut construire le pays sous l'angle culturel. Servir de modèle de paix et être un exemple pour le monde. » Il s'agit donc de chasser les vieux démons, mais Berlin semble avoir beaucoup de difficultés à se doter des moyens nécessaires à l'image de la capitale culturelle européenne qu'elle entend devenir. Sur 150 millions de marks prévus, seulement 20 % ont été versés par l'État fédéral. Avec la chute du mur, la ville a hérité d'une double structure culturelle qui pèse lourd dans ses finances : 3 opéras, 8 orchestres, 70 théâtres dont 21 subventionnés, 167 musées...

### Jardin du Tacheles



EMMANUEL TERRAY

OMBRES BERLINOISES

VOYAGE DANS UNE AUTRE ALLEMAGNE



À lire pour découvrir Berlin sous l'angle du « voyage philosophique » (Emmanuel Terray est anthropologue).

Dans sa difficulté de vivre un état de transition permanent – ne dit-on pas que Berlin, « c'est un devenir toujours et n'être jamais »\*\* ? –, la ville semble offrir toutes les potentialités pour que de nouvelles formes artistiques émergent. D'autre part, l'explosion des loyers commerciaux a, depuis 1990, anéanti environ 1 400 ateliers de plasticiens (*lire encadré*). Cette crise des locaux a provoqué une recherche de meilleures conditions de production et de vie. Enfin, l'offre culturelle berlinoise, quoique forte, ne satisfait pas pour autant tous les publics.

Ces divers facteurs vont se combiner pour contribuer à un essor de l'appropriation des friches de l'ex-Berlin Est.

\* Karl Scheffer, critique culturel

\*\* Ingo Weber, responsable des relations internationales culturelles du Sénat de Berlin

### LA CRISE DES ATELIERS DE PLASTICIENS A BERLIN

« Sur les quelque 3 000 artistes plasticiens vivant actuellement à Berlin, 5 % seulement disposent d'un espace suffisant pour travailler. 7 % travaillent dans des locaux de fortune inacceptables, 35 % n'ont actuellement pas de locaux leur permettant d'exercer leur profession, 30 % ne peuvent continuer à louer leurs locaux, soit que la période de location expire, soit que les montants sont trop onéreux. 23 % occupent des locaux au loyer encore modéré ou n'ont pas signalé leur situation de détresse. »

Source : Christel Hartmann-Fritsch, directrice du *Schlesische 27*, Berlin

# LE PATRIMOINE RÉINVENTÉ

Après la chute du mur, dans les quartiers de l'Est, du *Mitte* ou du *Prenzlauer Berg* (voir plan), des collectifs d'habitants, des regroupements associatifs investissent plus ou moins provisoirement les multiples espaces vacants, facilement accessibles dans le climat de confusion. À la recherche de lieux de travail et de vie, ils modèlent ces friches en lieux de création, lieux de concerts et d'expositions, lieux d'échanges et de convivialité avec chacun leur identité. Les exemples suivants, moteurs de dynamiques nouvelles constituent des pôles d'observation pertinents. Nées entre 1988 et 1993, ces expériences présentent la particularité d'être dépourvues de l'emblème « patrimoine officiel ».



Alte Kantine, Kulturbrauerei

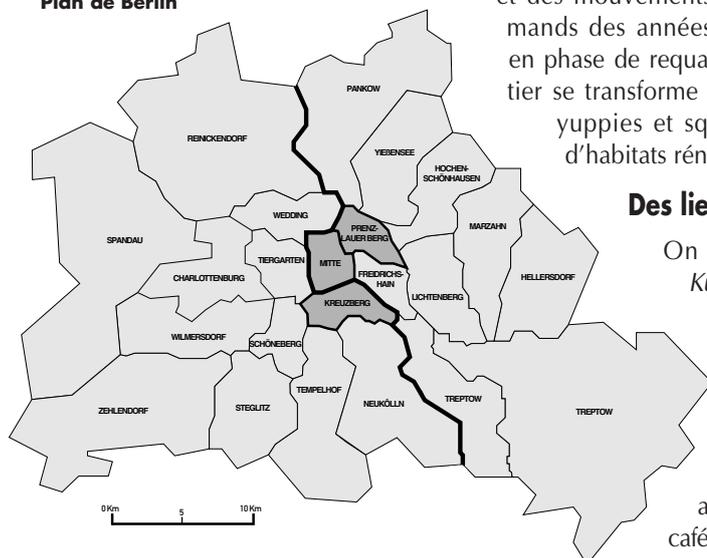
## Prenzlauer, quartier historique

*Prenzlauer Berg* est l'un des 23 quartiers que compte Berlin. Situé à l'Est, il était protégé de la présence physique du mur par l'intermédiaire du quartier centre, le *Mitte*, qui concentre une partie du patrimoine architectural : Ile aux musées, Dôme de Berlin, Opéra, théâtres, galeries d'art... Ce quartier historique où l'on retrouve la nostalgie du passé est tenu à l'écart des premières vagues de reconstruction qui déferlent après la chute du mur. Profitant de cet atten-

tisme politique et des incertitudes du marché foncier (passer d'une propriété d'État aux recherches infructueuses des tout premiers propriétaires privés), une importante population de Berlin-Ouest, mue par un élan fraternel mais intéressé, s'est ruée sur ces habitats pittoresques car délabrés. Les initiatives civiles ont supplanté l'action des pouvoirs publics, donnant naissance à un terrain de revendications, jadis apanage du quartier de *Kreuzberg* qui fut le berceau des groupements politiques d'extrême gauche et des mouvements autonomes allemands des années 70. Aujourd'hui en phase de requalification, le quartier se transforme et voit se côtoyer yuppies et squatters au milieu d'habitats rénovés ou préservés.

On trouve également ce château d'eau inutilisé et récupéré par un petit groupe d'Allemands de l'Est. Face aux promoteurs immobiliers, ils obtinrent gain de cause : au lieu d'un parking, ce sont des performances artistiques (théâtre, musique électroacoustique). Grâce au soutien de la mairie, le bâtiment ne sera pas défiguré. La *Wasserturm* trône au milieu d'un jardin couvrant des catacombes. Des représentations petit format se déroulent dans une succession de galeries humides... autrefois salles de torture des SS.

## Plan de Berlin



## Des lieux insolites

On trouve ainsi la *Kulturbrauerei*, ancien grand ensemble industriel reconverti en espace multiculturel avec plusieurs galeries, ateliers d'artistes, cafés-concerts...

Immense friche industrielle de 13 000 m<sup>2</sup>, *Pfefferberg* relie les deux pôles que sont *Schönhauser Allee* et *Christinen Strasse*. C'est un groupe essentiellement féminin, issu des « deux Berlin », qui en 1990 a transformé cette ancienne brasserie en 21 maisons développant diverses activités culturelles, tournées notamment vers la danse et la musique. Plusieurs des locaux sont loués (studios d'infographie...).

Les liens sont réguliers avec les activités sociales menées de l'autre côté de la rue : une crèche, un service d'information...

## POÉTIQUE URBAINE

Située à la frontière du quartier du *Mitte*, l'expérience du *Tacheles* est devenue quasiment mythique. Juste après la chute du mur, un groupe d'individus se constitue pour éviter la démolition d'un bâtiment, le *Haus der Technik* qui se dresse au milieu du quartier juif. L'immeuble est une aile de ce qui fut jadis le réseau de galeries de nombreux commerces juifs. Avant d'être détruite à la fin de la guerre, elle fut le siège de l'administration SS.

### Tacheles, résidence acharnée

Avec pour slogan *Wir bleiben hier* (nous restons là), une résistance collective s'organise sous le nom de *Initiative Tacheles*. En yiddish *Tacheles* signifie *franc-parler* et l'appui de la communauté juive sera décisif pour la sauvegarde du site.

Dès 90, le *Tacheles* organise des concerts et des projections de cinéma. Le million de marks versé par la mairie d'arrondissement permettra d'installer des ateliers de création. En revanche, le contrat d'occupation négocié avec la mairie n'aboutit pas. En moins de trois ans, malgré l'incertitude de la situation, de nombreux échanges internationaux sont réalisés, plus de cinq cents manifestations artistiques produites. La dimension contestataire diminue au profit d'un projet artistique ambitieux. L'équipement du lieu s'améliore, à tel point que l'on parle de la *Kultur Haus Tacheles* (la maison de la culture du Tacheles). Deux étages abritent une vingtaine d'ateliers de création : sculpture, photo, cinéma, théâtre, musique... Le lieu comporte aussi plusieurs salles de diffusion pour différentes disciplines, mais les concerts et performances se déroulent aussi sur le terrain vague à l'arrière du bâtiment. Le premier étage est réservé à l'administration.

Dans les premiers temps, les résidences d'artistes, surtout celle des plasticiens, reposent sur une forme d'échanges. On s'attache davantage

au projet des créateurs qu'à la diffusion. Leurs frais sont couverts, mais il n'y a pas de logique salariale, ni de volonté professionnalisante. Néanmoins, plusieurs artistes européens ont ainsi pu saisir l'opportunité de disposer d'un premier atelier, de vivre une expérience à l'étranger.

Tous les projets de réhabilitation ont été systématiquement rejetés. Les artistes disent que cette ruine, aux aspects presque irréels, chargée de symboles qui renvoient aux causes mêmes de son chaos, nourrit leurs créations.

Investir une friche, c'est investir un espace, mais aussi un quartier. Au-delà de l'acte artistique, le *Tacheless* entretient une relation socio-économique forte avec son environnement. De par sa position stratégique, le passage obligé pour rejoindre le *Mitte*, l'ouverture du *Tacheles* a fait revivre la rue, de nombreux commerces ont redémarré, en particulier les petits bars typiques (*Kneipe*). Aujourd'hui, même si l'intensité artistique des débuts a diminué, les touristes visitent le *Tacheles* comme un monument traditionnel de Berlin.

Jardin du Tacheles



« Les friches sont le signe évident d'un mouvement européen de perte, de nostalgie, d'abandon, mais en même temps le signe d'un profond mouvement de vie, d'aventure, de désir et d'énergie. »

Jean Hurstel, directeur de la Laiterie - Strasbourg

### Vers l'innovation politique ?

Ces expériences entendent désormais négocier avec les pouvoirs publics. La pratique, typiquement berlinoise des baux négociés pour 20 ans entre des « squatts » et la ville, tend à disparaître, étant donné l'ampleur de la demande.

Les stigmates physiques des souffrances passées se font complices de revendications. Au-delà de cette manipulation de l'objet patrimonial se pose fondamentalement la question de l'innovation politique. Est-il utopique que des collectivités soutiennent – sans pour autant les récupérer – ces espaces culturels parce qu'ils sont des « lieux-projets » dynamiques, issus des processus d'échanges entre citoyens, de socialisation entre artistes, où les contradictions et l'éphémère ont leur place ? Les villes ayant reconnu les influences bénéfiques que peuvent exercer ces microphénomènes sur les politiques culturelles sont rares...

Sans cette (r)évolution des mentalités, les friches sont contraintes de se tourner presque exclusivement vers la sphère privée et commerciale, ce qui les déstabilise, et transforme les intentions premières... ■



près vingt-cinq ans de crise économique et sociale, le désenchantement avéré de la "cité idéale" atteste que ce siècle se ferme en laissant vibrantes les **A** questions ouvertes par les avant-gardes esthétiques des premières décennies, qui explorèrent les rapports entre art, ville, société et quotidien.

Aujourd'hui, de nouveaux langages artistiques émergent, se reconstituent en décalage, édifient des frontières, affirment des choix irréductibles : l'archipel social voit dans une sorte de symétrie se multiplier les îlots esthétiques, se constituer des référents d'excellence dans chaque micro-univers artistique.

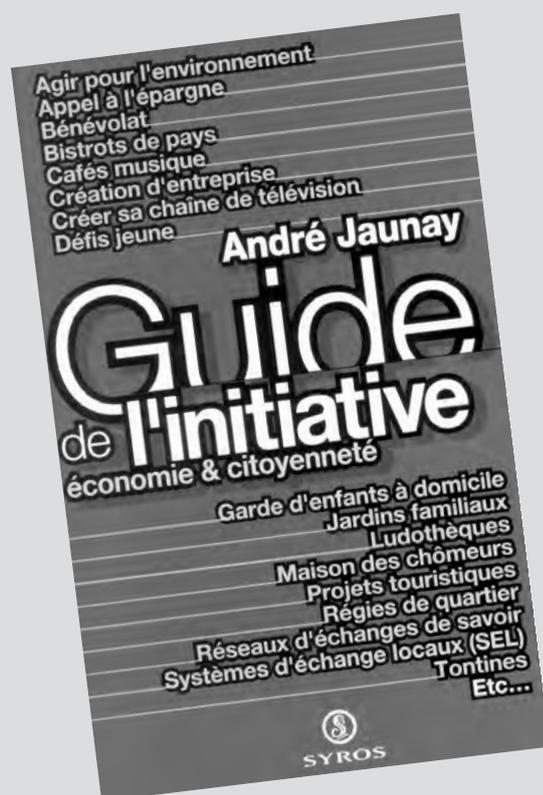
À partir d'enquêtes, de reportages, d'entretiens menés en Rhône-Alpes, Art, ville, images poursuit la réflexion engagée par les acteurs culturels de cette région sur l'apparition, en cette fin du **XX<sup>e</sup>** siècle, d'une nouvelle culture dans la ville.

Octobre 1998

Éditions Paroles d'Aube - 86, rue Pierre-Semard - 69520 Grigny  
Tél : 04 72 24 06 59 - Fax : 04 78 07 95 17

# LE GUIDE DE L'INITIATIVE

**André JAUNAY**



« Voici l'ouvrage indispensable. (...) c'est une mine d'adresses et d'idées mais aussi de conseils et d'exemples. »

*Le Nouvel Observateur*

« Une véritable mine pour ceux qui veulent vraiment changer la société »

*D.S.*

« Un nouveau guide sur la vie qui prouve (...) que notre société est bien en train de changer »

*Le Nouveau Politis*

« Le *Guide de l'initiative* apporte la preuve que les français ont encore les neurones qui fonctionnent »

*Challenges*

« Une mine de renseignements à garder à portée de main »

*Lien social*

**SYROS** - 9, rue Abel-Hovelacque - 75013 Paris  
Tél : 01 44 08 83 80 - Fax : 01 44 08 84 17

## Courriers d'artistes

### Pour en finir avec l'art social

*Plasticien, Claude Lévêque est intervenu plusieurs fois dans des quartiers dits défavorisés. Nous publions des passages d'un texte qu'il a écrit à ce sujet : "Pour en finir avec l'art social" (dans Bloc notes N° 15 - été 98) :*

« En 93/94 j'ai été invité par Emmetrop (*lire Culture & Proximité n° 5*) à occuper l'appartement d'une cité HLM des quartiers nord de Bourges pendant un an. Nous l'avons ensuite ouvert au public, pour deux installations in situ nées d'une observation du quartier, vécue au quotidien. Cette résidence était idéale. Le fait que nos projets d'interventions soient issus de notre dialogue avec l'endroit, nous permettait d'en maîtriser la mise en forme, sans la pression moralisatrice induite par une commande institutionnelle.

Dernièrement, on m'a proposé d'intervenir au Havre, dans une boutique désaffectée du quartier de l'Eure, dans le cadre d'un projet commandité par la DRAC Haute-Normandie dont plusieurs villes étaient partenaires. (...) C'est cette toute dernière expérience labellisée "Art Social", qui m'a fait prendre conscience que je ne maîtrisais pas l'utilisation que l'institution faisait de moi comme spécialiste de service des "cités hard", à qui on demande, du haut des quartiers plus respectables, de faire de l'art social chez les défavorisés. (...) Je redoute les mots d'ordre de certains politiques invitant les artistes à faire du social, à faire illusion pendant que les forces de l'ordre délogent les immigrés des foyers d'accueil et vident les squats de leurs occupants. Je ne suis missionnaire d'aucun pouvoir politique quel qu'il soit. Je méprise l'art dont le fond de commerce est l'esthétisation de la misère, l'exploitation exotique du déficit. En France, nous ne sommes pas mûrs pour déplacer l'art vers la réalité quotidienne. Nous vivons dans une société fermée, nostalgique, repliée sur elle-même, qui se protège en banalisant la haine. Ces mentalités se répandent partout et sont maintenues par l'inertie administrative et étatique.

Il y a en France, une irréductible diversité, qui ne dépare en rien la production internationale. Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'initiatives privées dans le domaine des arts visuels contemporains, ce qui créerait un équilibre public/privé et permettrait une plus large diffusion de l'art contemporain. La séparation entre l'art et le public vient de l'absence d'un enseignement de qualité, qui apporterait des connaissances et un épanouissement personnel et collectif auprès d'enfants très tôt laissés pour compte par un nivelage sélectif et arbitraire, répondant aux seules performances sportives de gagnants dans un monde bête et méchant, entretenant l'ignorance, l'isolement et la frustration.

La connaissance, la curiosité favorisent l'échange et le dialogue et c'est ainsi que l'art pourrait contribuer à penser le monde autrement. »

### Pour un rapprochement avec le public

*Organisateur de l'exposition Chantier ouvert au Public 6 têtes - 12 mains autour de la rencontre (La Baule), Bruno Guiheneuf, plasticien scénographe, a souhaité lancer un débat sur les passerelles possibles entre le travail des artistes contemporains et le public. Extraits de son courrier.*

« Pour avoir lu quelques numéros de votre revue, j'ai eu envie de m'adresser à vous. Trop souvent, art contemporain est synonyme d'élitisme, d'hermétisme. Et pourtant, nombre d'artistes, de musées (ateliers du mercredi pour les enfants) tentent des rapprochements avec le grand public. Évidemment, on pourrait s'interroger d'abord sur ce qui fit la séparation : un art trop intellectuel, insensible, préoccupé de questions trop spécialisées ? Mon propos n'est pas de faire le procès de l'art contemporain. Du côté de l'éducation, les arts plastiques sont les parents pauvres dès qu'on dépasse la maternelle, l'histoire de l'art est saupoudrée dans les cours d'histoire-géographie. Résultat : un XX<sup>e</sup> siècle artistique diversifié, riche, fécond de mille interrogations et un public crispé sur des références esthétiques du XIX<sup>e</sup> siècle (en sculpture, la référence majeure reste Rodin).

Nombre d'artistes, conscients du monde qui les entoure, animés de générosité aussi, sont souvent tristes de ne pouvoir mieux partager ce qui les anime. Normalement, les institutions culturelles ont ce rôle en région (DRAC, FRAC). Mais de cette idée du régional, ne subsiste aujourd'hui que la vague diffusion d'œuvres distillées sur le modèle des institutions parisiennes. Régional ne signifie pas non plus profiter des artistes vivant et travaillant sur place, alors ces artistes circulent, exposent ailleurs, à l'étranger notamment. Sur la responsabilité des institutions culturelles, je ne peux mieux faire que proposer la lecture de Jean Clair *La responsabilité de l'artiste* (Le débat - Éditions Gallimard). Ma crainte et celle d'amis artistes, est de voir un pays, ses pouvoirs publics et sa population, passer à côté de son époque, de la multiplicité des univers que des individus créent.

Alors, nous ne restons pas sans agir. Basée sur la rencontre, l'échange, l'exposition que j'organise a forgé un groupe qui va durer et se constituer en force de dialogue avec les institutions culturelles. Pas pour notre petit nombril, mais au nom du pluralisme, de l'ouverture et du rapprochement avec un public autre que celui de quelques étudiants spécialisés et autres gratins locaux.

Y a-t-il une culture proche du public qui ne soit pas du consommable bruyant et immédiat, mais qui dans un réel plaisir fasse appel à l'émotion, la sensibilité, l'intelligence ?... J'ai confiance en l'homme. »

*Bruno Guiheneuf, plasticien-scénographe  
30, route de Kervin - 44420 Piriac - Tél/fax : 02 40 23 68 50*

## Expérience photographique

Suite à la parution et la diffusion de notre hors-série *Vies entre Vues* (voir ci-contre), la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DDPJJ) d'Ille-et-Vilaine a souhaité nous faire part d'une expérience similaire : un travail photographique avec des jeunes, intitulé *Regards croisés*.

Des thèmes différents ont été développés ; faisant l'objet de recueils d'images. Nous vous présentons ici des photographies extraites de deux d'entre eux : *Regards croisés sur la cité judiciaire*, et *Regards croisés sur la ville*. Les textes de présentation sont d'**André Georges Hamon**, initiateur du projet à la DDPJJ.

### Regards croisés sur la ville

« *La ville, leur ville ! Simple, comme un bonjour matinal, et pourtant. Comment vit-on ces espaces artificiels que l'on arpente tous les jours ? Ces trottoirs, ces bus, ces jardins. Dans un sens et dans l'autre. Que l'on marque d'un baiser, d'une pissette ou d'un feutre. La ville, c'est chez soi, l'endroit où l'on passe des années à se chercher, où l'on gueule et dégueule, où l'on aime, ment et se ment, où l'on meurt aussi... La ville n'est pas simple dans ses sourires, ses tendresses, ses amertumes et ses regrets. Elle est reflet de dialogues de mondes différents, traces d'histoires de vies qui se disent et se nient parfois. Elle se veut foule lorsqu'elle est solitaire... Leurs photos sont là... Comme la ville. Témoignages ? Exemplaires et simples, curieuses et désintéressées, troublantes et novatrices, ces images sont leur ville... Rennes... Faites de rencontres et de silences... d'eaux et d'impatiences... de sourires enfantins et d'absences... En dix jours et quarante clichés ; des ados rennais ont dit leur ville. Reconnaissez-vous la vôtre ? »*

Réalisation animée par Alain Dugas



Ce 3<sup>e</sup> hors-série de Culture & Proximité présente douze démarches originales : des habitants accompagnés par des photographes professionnels, nous donnent à voir et à lire des images de leur ville et de leur vie.

### Regards croisés sur la cité judiciaire

« *Ils étaient sept, entre seize et dix-neuf ans, armés d'un appareil photographique et assistés d'un grand professionnel du regard.*

*Pendant quatre jours, ils ont investi une cité dans la cité : celle de la justice. Ils ont observé, écouté, découvert un monde qui les a étonné, surpris, angoissé par moment, impressionné toujours. De leur passage à la Cité Judiciaire de Rennes, ils nous laissent leurs témoignages. Évident. À méditer... »*

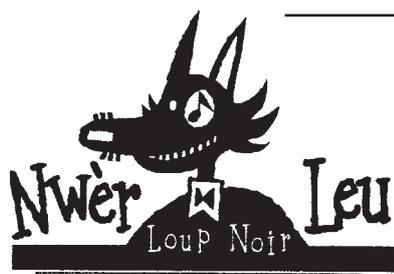
Photos réalisées sous la direction de Grégoire Korganow

Contacts :  
André-Georges Hamon  
DDPJJ 35 - 24, avenue des Français Libres - BP 3172  
35000 Rennes - Tél. : 02 99 31 36 37

Association Tout Atout  
16, square Louis-Maurice de Broglie - 35000 Rennes



# PETITES ANNONCES



L'association Nwer-Leu\* (Merlieux et Fouquerolles, Aisne) recrute :

## un animateur(trice) coordinateur(trice) des activités musicales

- **Missions** : participer à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie de dynamisation du café-musiques en intégrant des préoccupations d'ordre social, culturel et économique :
  - réalisation des tâches administratives et techniques
  - organisation et conception des actions promotionnelles
  - suivi de la régie générale de l'espace de diffusion de spectacles
- **Profil** : connaissance juridique des associations, de la programmation de spectacles et de concerts.
- **Qualités requises** : aptitudes à l'écoute, au dialogue et à la négociation, sens de l'organisation et de l'initiative.
- **Statut** : emploi-jeune.

Adresser candidature, lettre de motivation et CV à :

Patrice Boulestin - Association du pays Laonnois  
2, rue du jardin de l'Arc - 02000 Laon

\*Activités de l'association Nwer Leu : organisation de concerts, promotion de groupes, cours de musiques, gestion de spectacles. Diffusion et promotion artistique.

## Offres d'emploi

Le centre de la chanson (Paris) recrute :

### un assistant (e) de son délégué

- **Missions** : associé au développement des activités de la communication, il sera en relation avec les artistes et les adhérents
- **Profil** : connaissance de la chanson et des réseaux professionnels indispensable. Bac + 2, moins de 26 ans
- **Statut** : emploi-jeune, temps complet, base SMIC

Adresser lettre de candidature et CV au :  
Centre de la Chanson  
24, rue Geoffroy l'Asnier - 75004 Paris

## Divers

### À vendre

À vendre société (sans les murs) gérant un café-musiques labellisé doté d'une licence IV et V, équipé son et lumière. Jauge : 200 places debout.

Tél : 05 55 83 88 59

### Photos à la carte

Photographe, auteur du livre *Scènes de rock en France* (Éditions Syros) propose :

- un choix de prises de vue originales (N&B et couleur, divers format) sur des groupes de l'hexagone, des concerts...
- des expositions itinérantes sur le même thème

Tél/Fax : 04 90 20 86 86

## Appel à projet

### Un lieu de musique sans fil

Jérôme Duvivier, actuellement consultant marketing et administrateur d'associations artistiques, lance un appel aux collectivités pour créer un projet présentant une double originalité :

- Ce lieu serait dédié à la musique sans fil, c'est-à-dire n'utilisant pas de système d'amplification mais produisant un son brut, naturel, source d'authenticité.
- Ce lieu serait situé dans un monument du patrimoine local, pour redonner une seconde existence à un bâtiment désaffecté qu'il soit architectural, industriel, religieux, artisanal (château, moulin, lavoir...)

La programmation musicale suivra trois principes :

- exigence de qualité (compétence et audace des artistes)
- préférence accordée à des musiques accessibles à tous
- soutien aux artistes locaux

Un volet théâtral pourra également être développé.

Ce projet nécessite un budget moyen de lancement de 200 kF, de 600 kF pour le fonctionnement. Pour optimiser la capacité d'autofinancement, des locations de salles, des partenariats avec des organismes de tourisme culturel seront proposés.

Dossier détaillé disponible sur simple demande au : 01 40 09 89 99

## Appels à contribution

### Colloque

Culture & pratiques culturelles, instrumentalisation ou intégration  
19 mars 1999, Montpellier / 20 mars 1999, Nîmes

Organisé par le laboratoire ARPES (Analyse, Recherche en Politique et Économie sociales), les départements Arts plastiques et médiation culturelle de l'Université Paul Valéry de Montpellier III, ce colloque fait suite à deux journées d'études sur le thème de "Villes, pratiques et emplois culturels", "les artistes, l'emploi, la ville et les politiques culturelles".

La problématique est articulée autour de deux axes principaux de recherche :

**- L'internationalisation de l'économie et ses effets sur le monde de l'art**

La mondialisation a-t-elle des effets sur les mondes de l'art ? Le marché de l'art ? Y a-t-il une uniformisation des pratiques, de l'esthétique, du goût ? Ou bien la culture sert-elle à conforter les identités ? L'art peut-il échapper au double jeu qu'il entretient avec l'histoire ? Comment juger une activité artistique désormais diffuse et multiple, définitivement désacralisée et massifiée ?

**- le rapport entre territoires et cultures**

La culture est-elle un nouvel instrument pour le développement urbain ? Ou bien joue-t-elle un rôle transformateur dans les modes de gouverne-



ment ? Comment s'organisent les territoires de la créativité diffuse, qui interrogent les notions de citoyenneté et de démocratie dans la cité ? L'heure est-elle au déclin d'une conception classique de la politique culturelle au profit d'une action publique diversifiée relevant autant des politiques de la ville, du développement, de l'animation ? Comment inscrire la démocratie culturelle dans la ville ?

Pour obtenir le programme détaillé et envoyer des propositions de contributions :

Catherine Bernié-Boissard ou Alain Troyas  
Université Paul Valéry - Route de Mende  
34199 Montpellier cedex 5

e-mail : bboissar@Club-internet.fr  
ou troyas@bred.univ-montp3.fr

Fax : 04 67 14 24 85

### Théâtre et quartier

• Depuis 1991, se tiennent les rencontres européennes Théâtre Banlieue. Pour préparer la 4<sup>e</sup> édition dans le cadre d'Avignon 2000, ville européenne de la culture, la compagnie Mise en Scène, organisatrice de l'événement, recherche des troupes de théâtre issues de pays européens menant un travail dans les quartiers.

Contact : Cie Mise en Scène - Rosa Gasquet  
1, rue Bone - BP 465  
84072 Avignon cedex 4  
Tél : 04 90 88 47 71 - Fax : 04 60 89 61 61

• Dans le cadre de la rédaction du guide *Action théâtre, itinéraire de la sensibilisation*, le Centre National du Théâtre recherche des contacts de compagnies impliquées dans des échanges européens, dans le travail de quartier et susceptibles de jouer un rôle de relais d'information.

Contact : CNT - Chantal Dahan  
6, rue Braque - 75003 Paris  
Tél : 01 44 61 84 86 - Fax : 01 44 61 84 83





- N°1**
- Des Alsaciens sans frontières
  - Régies de quartier : entre paroles et mémoires
  - Des cafés-musiques aux scènes de musiques actuelles
  - Délégations de services publics culturels ?

- N°2**
- Arrimages en pays bretons
  - Livres en campagne
  - Actualité des scènes de musiques actuelles et des cafés-musiques
  - Utilité sociale des associations culturelles ?



- N°3**
- Horizons culturels en Nord-Pas-de-Calais
  - Des Zones pour tous ?
  - Rencontres artistiques et santé mentale
  - Négociations autour des scènes de musiques actuelles

- N°4**
- Chemins de traverse en Pays de la Loire
  - Musiques actuelles en résidence
  - Du mécénat au partenariat
  - Sociétés à but non lucratif, en Europe, une question de statut ?



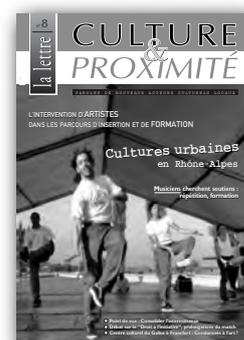
- N°5**
- Balade en région Centre
  - Vidéos des Pays et des Quartiers
  - Les cafés-musiques pour l'emploi des jeunes
  - Les réseaux de l'économie solidaire en mouvement

- N°6**
- Musiques et danses traditionnelles et ateliers d'écriture en Languedoc-Roussillon
  - Le renouveau du bal
  - Scènes musicales sur la toile
  - L'avis de René Rizzardo sur les sociétés à but non lucratif
  - Dynamiques des réseaux européens



- N°7**
- Équilibre en région Poitou-Charentes
  - Le Droit à l'initiative à partir de l'expérience du Sous-Marin
  - L'école hors-les-murs
  - Point de vue sur les artistes au RMI
  - Soutiens à la diffusion musicale
  - Creative Activity For Everyone
  - Sur la piste du

- N°8**
- Cultures urbaines en Rhône-Alpes
  - L'intervention d'artistes dans les parcours d'insertion et de formation
  - Débat sur le droit à l'initiative : prolongations du match
  - Centre Culturel de Gallus à Francfort
  - Musiciens cherchent soutiens : répétition, formation
  - Point de vue sur l'intermittence



- N°9**
- Lorraine : Intercommunalité culturelle dans la vallée de la Fensch
  - Emplois-jeunes Culture : l'économie au centre
  - Lisbonne : les femmes de la Battucada
  - Création musicale et interculturalité
  - Troisième volet du Droit à l'initiative : les Maisons des Chômeurs
  - Point de vue de Luc Carton

*Tous ces numéros sont au prix de 58 Francs*

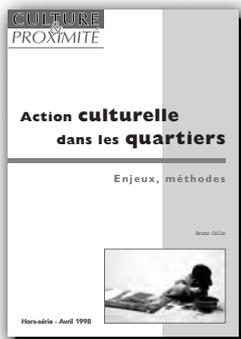
*Disponibles par abonnement ou au numéro.*



**Bilan : Économie et programmation des cafés-musiques**  
 ● Tableau général ● Indicateurs économiques ● Programmation

**Banlieues d'Europe**

- Politiques culturelles en Europe ● Hip-hop opéra ● Politique culturelle belge ● L'art dans les quartiers ● Politique culturelle française ● L'artiste dans les quartiers ● Quartiers en crise ● Tables rondes ● Politique culturelle européenne ● Réseaux



**Action culturelle dans les quartiers : enjeux, méthodes**  
 ● Essai sur le montage et les effets de projets culturels dans les quartiers d'habitat social à partir de témoignages d'observateurs, d'opérateurs, d'artistes, de travailleurs sociaux, de résidents...

**Vies entre vues**

- Des habitants, accompagnés par des photographes professionnels, nous donnent à voir et à lire des images de leur ville et de leur vie.



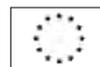
*Tous les tarifs de ces hors-séries sont indiqués*

*dans le bulletin d'abonnement ci-dessous.*

**Direction de la publication :** Bruno Colin  
**Comité de rédaction :** Luc de Larminat, Réjane Sourisseau, Bruno Colin  
**Ont collaboré à ce numéro :** Frédéric Planet, Ricardo Monsterrat, François Bensignor, Lyliane Dos Santos, Jean-Baptiste Jobard  
**Couverture, mise en page :** Pierre Henri Fabre  
**Photo de couverture (Détail) :** Morad Cherchari  
**Révision :** Bernard Teboul  
**Révision / Imprimerie :** COMPÉDIT BEAUREGARD  
**Dépot légal :** Décembre 1998  
**Commission paritaire :** 77319 AS / ISSN : 1253 - 0816

Culture & Proximité est réalisée par l'association OPALE, avec le soutien :

- du Fonds d'Action Sociale
- du Fonds Social Européen
- de la Délégation Interministérielle à la Ville
- du ministère de la Culture et de la Communication



Nom  Prénom  Tél  Fax   
 Nom de la structure   
 Adresse   
 Code postal  Ville  Pays  e-mail   
 Secteur d'activité  Fonction

**TARIFS (France TTC - Étranger HT)**

- Je m'abonne à **Culture & Proximité** et recevrai 4 numéros + 2 hors-série
  - Institutions\*, organismes\*, sociétés 350 :  FF
  - Particuliers (-20 %) 280 :  FF
  - Étudiants, demandeurs d'emploi (-40 % sur justificatif) 210 :  FF
- Je commande le(s) numéro(s) paru(s)
  - N°1  N°2  N°3  N°4  N°5  N°6  N°7  N°8  N°9  N°10 } soit  x 58 :  FF
  - Bilan des cafés-musiques \_\_\_\_\_ 85 :  FF
  - Banlieues d'Europe \_\_\_\_\_ 120 :  FF
  - Vies entre vues \_\_\_\_\_ 95 :  FF
  - Action culturelle dans les quartiers \_\_\_\_\_ 90 :  FF

Si l'adresse de facturation est différente, pensez à nous le préciser

\*Merci de joindre votre règlement à la commande, ou pour les collectivités et les institutions de nous fournir un bon de commande.

Pour l'étranger : Paiement en eurochèque libellé en francs français ou par mandat international.

RIB OPALE : BIMP - 40458 / 00001 / 00546875003 / 68

Réservé à Opale

**TOTAL DE LA COMMANDE =**  FF

**OPALE / Culture & Proximité**  
 46, rue des Cinq Diamants - 75013 PARIS  
 Tél : 01 45 65 20 00 - Fax : 01 45 65 23 00  
 e-mail : opale@club-internet.fr

Prix du numéro : 58 F

la lettre

# CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

opale ————— Éditions  
46, rue des Cinq Diamants - 75013 PARIS  
Tél : 01 45 65 20 00 - Fax : 01 45 65 23 00  
e-mail : opale@club-internet.fr  
organisation pour projets alternatifs d'entreprises